

AGENDA 21
ARCHÉOLOGIE
BUDGET
DÉCHETS
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
EAU ET ASSAINISSEMENT
ÉCONOMIE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDES-VOIRIE
HABITAT
INCENDIE ET SECOURS
INNOVATION
PLANIFICATION

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

ANNOIX - ARÇAY - BERRY-BOUY - BOURGES - LA CHAPELLE-SAINT-URPIN
LE SUBDRAY - MARMAGNE - MORTHOMIERS - PLAIMPIED-GIVAUDINS -
SAINT-DOULCHARD - SAINT-GERMAIN-DU-PUY - SAINT-JUST - SAINT-MICHEL-
DE-VOLANGIS - TROUY.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012



ÉDITO

La vocation première d'une Communauté d'agglomération est de regrouper des communes pour exercer des compétences qu'elles lui ont transférées. Mais cette seule vocation est évidemment insuffisante car elle ne serait finalement qu'administrative.

L'Agglomération a aussi pour finalité de porter un projet de territoire pour unir des destins communaux. En ce sens, Bourges Plus répond à cette ambition, et l'Agglomération est véritablement devenue une alliée qui développe et aménage le territoire.

Les chantiers que nous lançons sont précieux non seulement en termes d'aménagement du territoire mais également pour maintenir le dynamisme économique et social de nos communes. Bourges Plus a développé, en 2012, une action stratégique fermement ancrée dans le dynamisme, l'innovation et la solidarité.

Une fois encore, de multiples actions en matière de développement économique ont été faites et nos aides aux entreprises ont contribué à la création de nombreux emplois et à l'implantation de nouvelles entreprises comme, par exemple, RECTICEL.

La solidarité envers les communes s'est consolidée avec la mise en place du programme d'actions du nouveau contrat régional d'Agglomération de 3^e génération qui, grâce à son enveloppe globale de 15 millions d'euros dont la moitié pour les communes, va contribuer à faire émerger des projets d'intérêts communautaires.

Le développement durable fait également partie des actions majeures de la collectivité. En matière de mobilité, le Plan de Déplacements Urbains a permis de détecter la nécessité de mettre en place une ligne de Bus à Haut Niveau de Service, et l'écriture de l'Agenda 21 a fait naître des actions innovantes pour le territoire.

2012 aura été pour Bourges Plus l'année de son 10^e anniversaire. A cette occasion l'Agglomération a choisi symboliquement de se moderniser et d'être plus visible. C'est ce qu'elle a fait en faisant évoluer son logo, et en créant une bande dessinée à destination de l'ensemble de ses habitants afin qu'ils appréhendent mieux ses compétences et ses actions au quotidien.

Cet anniversaire a permis également d'adapter et de renforcer nos outils de communication. Ainsi, un nouveau site internet et une webappli ont été développés proposant notamment de nombreux services en ligne pour les habitants.

Je pourrais poursuivre l'énumération.

Mais, au final, notre projet de territoire est celui de tous les habitants. Cette ambition partagée ne fait pas oublier que la commune reste la collectivité essentielle de la vie quotidienne de nos citoyens. L'intercommunalité est un renforcement des actions de nos communes dans une volonté d'une meilleure efficacité pour bâtir un avenir commun.

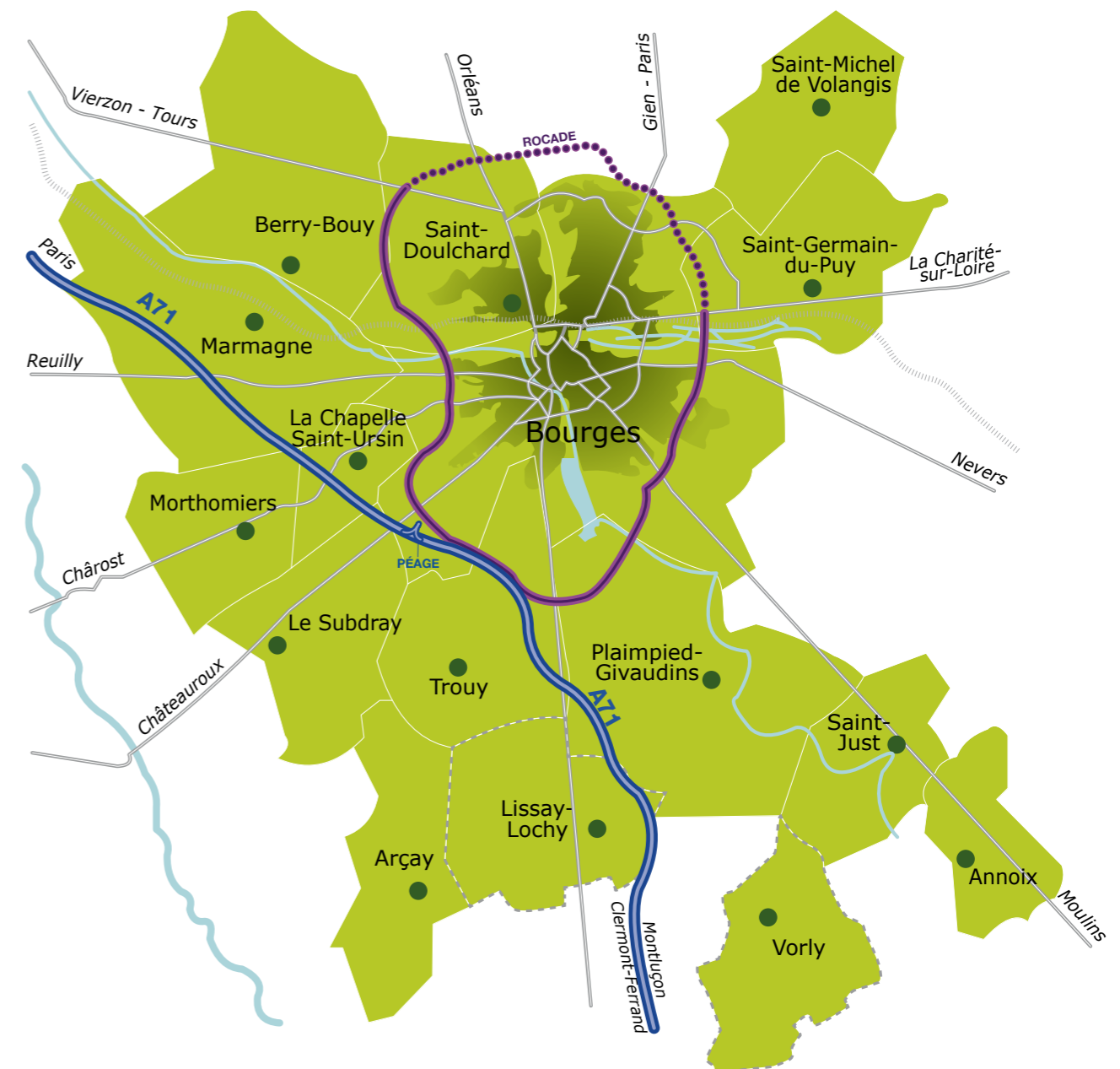
Alain Tanton
Président de Bourges Plus
1^{er} Maire-adjoint de Bourges

ANNOIX - ARÇAY - BERRY-BOUY - BOURGES - LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
 LE SUBDRAY - MARMAGNE - MORTHOMIERS - PLAIMPIED-GIVAUDINS - SAINT-
 DOULCHARD - SAINT-GERMAIN-DU-PUY - SAINT-JUST - SAINT-MICHEL-DE-
 VOLANGIS - TROUY.



PRÉSENTATION

SOMMAIRE	
ÉDITO DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DE BOURGES PLUS	3
UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE	9
SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES	10
RESSOURCES HUMAINES	14
JURIDIQUE	17
FINANCES	19
INFORMATIQUE	23
QUALITÉ - ORGANISATION - MÉTHODE	26
SIG	29
COMMUNICATION	31
MOYENS GÉNÉRAUX	33
SERVICES TECHNIQUES	35
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL & PROSPECTIVE	37
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	38
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :	
Politiques contractuelles & Prospective	46
Planification Territoriale	48
Habitat	51
Bilan IMEP	55
Bilan actions technopolitaines	56
VOTRE QUALITÉ DE VIE	59
L'EAU	60
L'ASSAINISSEMENT	63
BUREAU D'ÉTUDES - VOIRIE	66
ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE	67
ENVIRONNEMENT	69



----- intégration au 1^{er} janvier 2013

Bourges Plus, c'est
14 communes
351 km²
96 064 habitants
4 146 étudiants

Pour toutes les abréviations, se référer au glossaire en page 72

14 communes, 96 064 habitants, une ambition partagée

ANNOIX [18340]

Alain MAZE, maire
et 14^e Vice-président en
charge de l'Assainissement

Place de l'Eglise
Tél. : 02 48 59 55 00
Fax : 02 48 59 63 26
Mail : mairie.annox@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 227
- Conseillers communautaires : 2



ARÇAY [18340]

Robert HUCHINS, maire
et 13^e Vice-président en
charge de l'Eau

10, Grande Rue
Tél. : 02 48 25 31 77
Fax : 02 48 25 15 50
Mail : mairie.arçay@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 513
- Conseillers communautaires : 2



BERRY-BOUY [18500]

Bernadette GOIN, maire
Dominique GERAUDEL,
8^e Vice-présidente en charge
du Développement Durable
et de l'Environnement

Rue de la Vallée
Tél. : 02 48 26 82 23
Mail : mairie.berry-bouy@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 1 203
- Conseillers communautaires : 3



BOURGES [18000]

Serge LEPELTIER,
Ancien Ministre, maire et
1^{er} Vice-président en charge
de l'organisation des
transports collectifs

11, rue Jacques Rimbault -
BP 500
18023 Cedex
Tél. : 02 48 57 80 00
Fax : 02 48 69 05 75
Mail : mairie@ville-bourges.fr
Site Internet : www.ville-bourges.fr

- Nb d'habitants : 66 786
- Conseillers communautaires : 32



LA CHAPELLE SAINT-URSIN [18570]

Yvon BEUCHON, maire et
4^e Vice-président en charge
de l'Urbanisme

1, rue de l'Eglise
Tél. : 02 48 23 21 00
Fax : 02 48 23 20 99
Mail : mairie.chapellesaintursin@wanadoo.fr
Site Internet : <http://mairiechapellesaintursin.nuxit.net>

- Nb d'habitants : 3 232
- Conseillers communautaires : 5



LE SUBDRAY [18570]

Daniel MARCHON, maire et
9^e Vice-président en charge
de l'Administration générale
et de l'Incendie et secours

4, rue du Bois Rollet
Tél. : 02 48 55 26 04
Fax : 02 48 55 13 64
Mail : mairie.subdray@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 902
- Conseillers communautaires : 2



MARMAGNE [18500]

Aymar de GERMAY,
maire et 6^e Vice-président en
charge du Logement et de
l'Equilibre social de l'habitat

Place de l'Eglise
Tél. : 02 48 26 84 01
Fax : 02 48 26 05 80
Mail : mairie.marmagne@wanadoo.fr
Site Internet : www.marmagne.fr

- Nb d'habitants : 2 027
- Conseillers communautaires : 3



MORTHOMIERS [18570]

Daniel GRAVELET, maire
et 10^e Vice-président en
charge des Systèmes
d'informations, de l'Internet
et de l'Archéologie

2, route de la Chapelle
Tél. : 02 48 55 26 24
Fax : 02 48 55 05 04
Mail : mairie.morthomiers@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 678
- Conseillers communautaires : 2



PLAIMPIED-GIVAUDINS [18340]

Patrick BARNIER, maire
et 7^e Vice-président en
charge des Bâtiments
communautaires et de
l'Accessibilité

10, rue Saint-Martin
Tél. : 02 48 50 88 60
Fax : 02 48 25 57 61
Mail : mairiedeplaympied@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 1 725
- Conseillers communautaires : 3



SAINT-DOULCHARD [18230]

Daniel BEZARD, maire
et 2^e Vice-président en
charge du Développement
économique et de la
Politique de la ville

Avenue du Général de
Gaulle
Tél. : 02 48 23 52 52
Fax : 02 48 24 81 29
Mail : contact@mairie-saintdoulchard.fr
Site Internet : www.mairie-saintdoulchard.fr

- Nb d'habitants : 9 124
- Conseillers communautaires : 11



SAINT-GERMAIN-DU-PUY [18390]

Maxime CAMUZAT, maire
et 3^e Vice-président en
charge de la Voirie et du
Stationnement d'intérêt
communautaire

Rue Joliot Curie
Tél. : 02 48 30 84 18
Fax : 02 48 30 67 52
Mail : info@saintgermaindupuy.fr
Site Internet : www.saintgermaindupuy.fr

- Nb d'habitants : 4 760
- Conseillers communautaires : 6



SAINT-JUST [18340]

Jean-Paul JOFFROY, maire
et 11^e Vice-président en
charge de l'Assainissement
non collectif

1, place de la Mairie
Tél. : 02 48 25 62 21
Fax : 02 48 25 51 43
Mail : mairie.stjust18@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 594
- Conseillers communautaires : 2



SAINT-MICHEL-DE- VOLANGIS [18390]

Jean-Marc GODARD,
maire et 12^e Vice-président
en charge des Ressources
humaines

Rue de Bel Air
Tél. : 02 48 69 35 74
Fax : 02 48 69 43 18
Mail : mairie-st-michel@wanadoo.fr

- Nb d'habitants : 468
- Conseillers communautaires : 2



TROUY [18570]

Gérard SANTOSUOSSO,
maire et 5^e Vice-président
en charge de la Solidarité
communautaire et de la
Prospective

Place du 8 Mai
Tél. : 02 48 64 78 18
Fax : 02 48 64 74 96
Mail : mairie.trouy@wanadoo.fr
Site Internet : www.villedetrouy.fr

- Nb d'habitants : 3 825
- Conseillers communautaires : 5



Source - INSEE - chiffres population 2009

Bourges Plus

Les compétences communautaires

- **Le développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire, actions de développement économique d'intérêt communautaire.
- **L'aménagement de l'espace communautaire** : Schéma directeur (devenu SCoT), création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire, organisation des transports urbains.
- **L'équilibre social de l'habitat** : PLH, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières, action en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **La politique de la ville** : dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance.
- **La voirie et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire.**
- **L'eau.**
- **L'assainissement.**
- **L'environnement et le cadre de vie.**
- **L'aménagement et la gestion des aires de stationnement pour les gens du voyage.**
- **L'archéologie préventive.**
- **L'incendie et le secours.**
- Au 1^{er} janvier 2012, la **compétence "Enseignement supérieur"** a été transférée à Bourges Plus.



UNE ADMINISTRATION

À VOTRE SERVICE

BOURGES PLUS, CE SONT 252 AGENTS QUI METTENT EN ŒUVRE LES GRANDES ORIENTATIONS DÉFINIES PAR LES ÉLUS, AU SERVICE DES HABITANTS DU TERRITOIRE.

SERVICES

- > SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES
- > RESSOURCES HUMAINES
- > JURIDIQUE
- > FINANCIER
- > INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION
- > QUALITÉ - ORGANISATION MÉTHODE
- > SIG
- > COMMUNICATION
- > MOYENS GÉNÉRAUX
- > SERVICES TECHNIQUES



SECRETARIAT DES ASSEMBLÉES

LE SERVICE SECRETARIAT DES ASSEMBLÉES EST CHARGÉ D'APPORTER LES ÉLÉMENTS FINALISÉS ET DE QUALITÉ À L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE ET À L'EXÉCUTIF DE BOURGES PLUS ET DU SIRDAB POUR PRENDRE LES DÉCISIONS DANS LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR. IL A ÉGALEMENT UNE MISSION DE CONSEIL AUPRÈS DES COLLABORATEURS DE BOURGES PLUS ET DU SIRDAB. L'EFFECTIF DU SECRETARIAT DES ASSEMBLÉES EST DE TROIS AGENTS : UN CHEF DE SERVICE, UNE ASSISTANTE DU CHEF DE SERVICE ET UNE ASSISTANTE-GESTIONNAIRE.

LE SERVICE ARCHIVES EST CHARGÉ DE PILOTER LA CONSERVATION DES ARCHIVES COURANTES ET INTERMÉDIAIRES TOUT EN CONSERVANT LES ARCHIVES HISTORIQUES (DÉFINITIVES) POUR LA MÉMOIRE DE LA COLLECTIVITÉ, DE BOURGES PLUS ET DU SIRDAB, POUR L'USAGER INTERNE ET EXTERNE. UN ARCHIVISTE A ÉTÉ RECRUTÉ À TEMPS COMPLET AU 1^{ER} JANVIER 2012. LE CHEF DU SERVICE SECRETARIAT DES ASSEMBLÉES ASSURE ÉGALEMENT LES FONCTIONS DE CHEF DU SERVICE ARCHIVES.

DÉLIBÉRATIONS DES BUREAUX ET CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Le Secrétariat des Assemblées a vérifié et collecté les projets de délibérations présentés aux instances, a confectionné les dossiers et assuré le suivi des décisions prises (établissement des délibérations, dépôt au contrôle de légalité, suivi des pièces annexes, notifications, comptes rendus des séances, archivage).

En 2012, le Conseil Communautaire s'est réuni **5 fois** et **188 délibérations** ont été prises dont **20 rédigées** par le Secrétariat des Assemblées, notamment celles liées à l'extension du périmètre de Bourges Plus avec l'intégration des communes de Lissay-Lochy et de Vorly.

Par délégation du Conseil Communautaire, le Bureau Communautaire s'est réuni **15 fois** et **93 délibérations** ont été prises. Le Secrétariat des Assemblées a également organisé les **15 réunions** des Vice-Présidents.

DÉCISIONS ET ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT

Par délégation du Conseil Communautaire, M. le Président a pris **111 décisions**. Le Secrétariat des Assemblées a collecté et vérifié en amont ces décisions, et en a assuré le suivi. **39 notifications** ont été effectuées par le Secrétariat des Assemblées (hors notifications pour les Marchés en Procédure Adaptée et Baux).

13 arrêtés ont été pris par M. le Président et **54 notifications** ont été effectuées par le Secrétariat des Assemblées.

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES

Le Secrétariat des Assemblées est chargé du pilotage des **10 Commissions Communautaires** permanentes. Il est chargé également de veiller à la bonne composition de ces commissions et de la confection des dossiers présentés à la Commission Finances, Budget, Programmation. Au total, **45 réunions** de commissions permanentes ont été organisées en 2012.

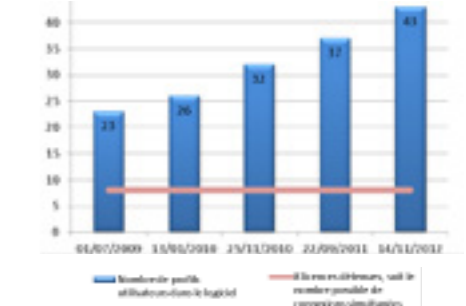
Une Commission Générale pour la présentation du Projet d'Agglomération a été organisée le 9 novembre 2012 et une Commission Consultative des Services Publics Locaux a été organisée le 17 octobre 2012.

ADMINISTRATION DU LOGICIEL MÉTIER ACTES OFFICE POUR LA GESTION DES DÉLIBÉRATIONS, DES DÉCISIONS ET ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT

Les actions pour améliorer et adapter le logiciel métier Actes Office aux besoins de Bourges Plus se sont poursuivies en 2012. Une nouvelle version est attendue pour 2013.

Depuis sa mise en œuvre en 2009, il a été constaté une augmentation du nombre d'utilisateurs de ce logiciel de près de **87%** suite à la création de nouveaux services et à l'arrivée de nouveaux agents.

> ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROFILS CRÉÉS DANS LE LOGICIEL ACTES-OFFICE DEPUIS 2009



POURSUITE DE LA DÉMARCHE DE DÉMATÉRIALISATION

Depuis le Conseil Communautaire du 25 juin 2012, certaines pièces annexes afférentes aux dossiers soumis à délibération du Conseil Communautaire sont mises à disposition des Conseillers Communautaires **sous la forme dématérialisée** via l'Extranet de Bourges Plus.

Cette démarche, qui s'inscrit dans une démarche citoyenne et environnementale, **a engendré une économie relative** au coût de reproduction des dossiers, au coût d'affranchissement des courriers ainsi qu'une réduction du volume papier utilisé. Ainsi, pour les trois derniers conseils de 2012, le coût de la confection des dossiers et d'envoi aux élus a été **réduit de 1 550 €** en moyenne (30% d'économie) et **20 000 feuilles papier ont été économisées**.

PRÉPARATION DE LA MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE BOURGES PLUS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2013

Dès le début de l'année 2012, le Secrétariat des Assemblées a été associé aux réflexions menées par Bourges Plus et la Préfecture du Cher sur les conséquences engendrées par la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales (RCT) et la loi du 29 février 2012

visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale, dite loi "Pélissard-Sueur". Suite au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) arrêté par le Préfet du Cher, plusieurs réunions ont eu lieu avec les services opérationnels de Bourges Plus,

d'AggloBus, du SIRDAB, les services de la Préfecture du Cher et les maires de Lissay-Lochy et de Vorly afin de **préparer l'intégration de ces deux communes à Bourges Plus** dès le 1^{er} janvier 2013.



SERVICE ARCHIVES

L'année 2012 a été l'**année du perfectionnement** des outils déjà mis en place et la mise à jour de tous les documents utiles et réglementaires. C'est pourquoi le service Archives a élaboré des procédures et des modes opératoires pour les tableaux de gestion, le tri, les versements, l'élimination et la consultation des archives.



TABLEAUX DE GESTION

L'ensemble des services de Bourges Plus possède un tableau de gestion. Ainsi, en 2012, **21 tableaux de gestion ont été signés**, contre 13 en 2011.

> RÉCOLEMENT

En 2012, environ **241 mètres linéaires (ml) d'archives ont été inventoriés**.

> ÉLIMINATIONS

Cette année a été l'occasion de lancer une consultation pour l'enlèvement et l'élimination des archives. C'est la société Véolia qui a été retenue. De ce fait, une première élimination a eu lieu au mois d'avril et une deuxième au mois de décembre. **21 bordereaux d'éliminations ont été établis** depuis le mois de janvier. Étant donné qu'aucune élimination n'avait été effectuée depuis la création de Bourges Plus, **84 ml d'archives ont été détruits** sur l'année 2012.



> CLASSEMENT ET ARCHIVAGE INTERMÉDIAIRE

On entend par classement le fait de trier des archives dans le but de faire une distinction entre l'élimination et le versement, ou alors le fait d'ordonner de manière physique et intellectuelle des documents. **Environ 3 mètres linéaires d'archives** de ce type ont été **classés et inventoriés**, pour la moitié destinés à être retournés à la Ville de Bourges.

Le service Archives a une mission de conseil auprès des services pour le tri et le classement. Par exemple, **10 demi-journées** ont été nécessaires pour Bourges Plus Développement avec l'aide du correspondant archives.

Pour l'année 2012, environ **55 ml d'archives intermédiaires** ont été versées.

> CONSULTATION DES ARCHIVES

Sur l'année 2012, **35 consultations** de dossiers par les services ont été recensées.

> TRANSFERT DE COMPÉTENCE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION (IMEP)

Du fait du transfert de cette nouvelle compétence depuis le 1^{er} janvier 2012, des démarches ont été entreprises en collaboration avec les archives municipales de Bourges, les archives départementales du Cher et le service Archives de Bourges Plus pour **établir une convention de mise à disposition** des archives. En effet les archives restent propriété de la Ville de Bourges mais le personnel peut encore les utiliser pour assurer la continuité de service. De plus, un travail a été fait avec l'IMEP pour **rédiger** leur tableau de gestion et **définir** les règles d'archivages intermédiaires sur leur site.

> RETOUR DES ARCHIVES PROPRIÉTÉ DE LA VILLE DE BOURGES

Suite au tri effectué en 2011 des archives propriété de la Ville de Bourges, un bordereau, dit de transfert, a été établi et signé entre Bourges Plus et la Ville de Bourges au mois d'octobre 2012. Cela concerne environ **54 mètres linéaires**. Un premier retour a été effectué début décembre, le second est prévu pour début d'année 2013.

> CONSERVATION PRÉVENTIVE

Depuis le mois de septembre, le service dispose d'un matériel permettant de prendre la température et le taux d'humidité afin d'alerter sur les conditions de conservation des archives au siège de Bourges Plus. Dans le but de proposer des **solutions adéquates** pour améliorer les conditions de conservation.

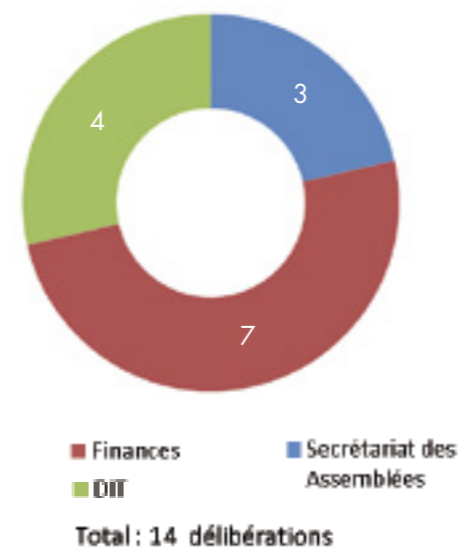


SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA RÉVISION ET LE SUIVI DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AGGLOMÉRATION BERRUYÈRE (S.I.R.D.A.B.)

> INSTANCES SYNDICALES

6 Comités Syndicaux ont été organisés et **14 délibérations** ont été prises. **7 Bureaux Syndicaux** ont été également organisés.

> NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS PRÉSENTÉES AUX COMITÉS SYNDICAUX 2012 (PAR SERVICE)



> INSTALLATION DE NOUVEAUX DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL

Suite à l'intégration de la Commune de Laverdines à la Communauté de Communes de la Septaine en 2011, le nombre de délégués représentant cet EPCI **a été porté de 16 à 17** en 2012 et le nouveau délégué a été installé dans ses fonctions en juin 2012.

Suite à l'élargissement de la Communauté de Communes de la Septaine aux communes de Chamoux-Marcilly et d'Etréchy, le Comité Syndical s'est **prononcé favorablement sur l'élargissement du territoire** du SCoT et à l'intégration de ces deux communes au SIRDAB. Trois nouveaux délégués ont été installés lors du Comité Syndical d'octobre 2012. **Le nombre total de délégués siégeant au SIRDAB est passé ainsi de 80 à 84 titulaires (avec autant de suppléants)**.

RESSOURCES HUMAINES

LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES DE BOURGES PLUS GÈRE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE, DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2006.

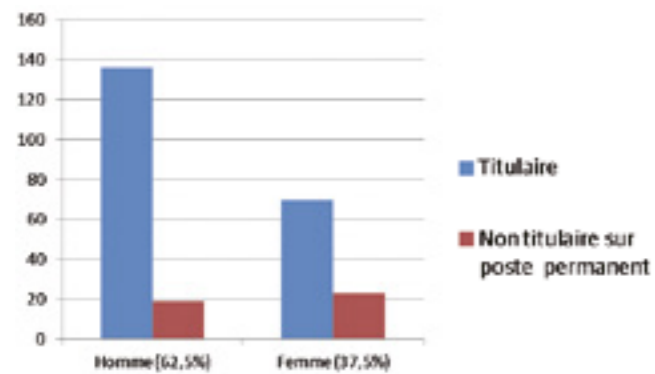
LES EFFECTIFS, À LA FIN 2012, SONT DE 252 AGENTS TOUS STATUTS CONFONDUS.

RÉPARTITIONS, PYRAMIDE DES ÂGES, ÉVOLUTION DE CARRIÈRE, FLUX

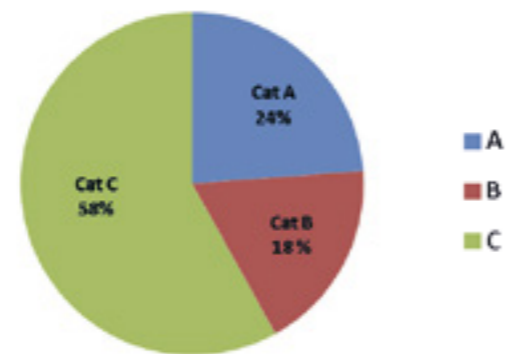
Effectifs globaux au 31 décembre 2012	
Agents en position d'activité (tous statuts)	252
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	206
Non titulaires occupant un emploi permanent	42
Agents n'occupant pas un emploi permanent	4



> RÉPARTITION PAR SEXE DES AGENTS PERMANENTS



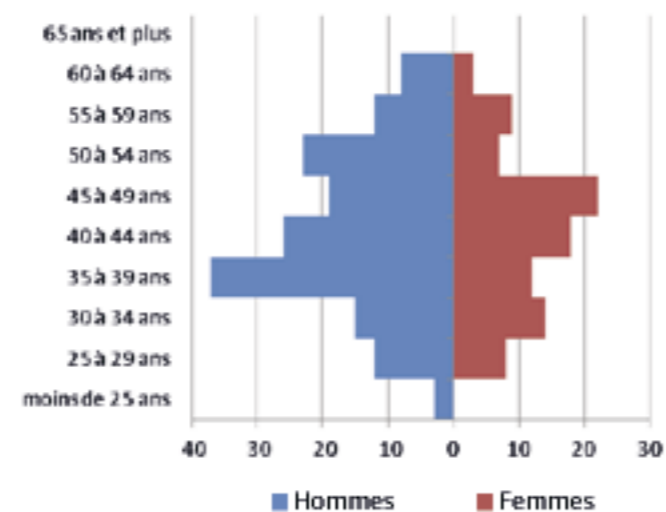
> RÉPARTITION PAR CATEGORIES DES AGENTS PERMANENTS



> RÉPARTITION PAR FILIERES DES AGENTS PERMANENTS

Filière	Titulaires	Non Titulaires	% des agents
Administrative	67	14	33
Technique	133	12	58
Culturelle	5	16	8
Médico-Technique	1	-	0,4

> PYRAMIDE DES ÂGES



> ÉVOLUTION DE CARRIÈRE DES AGENTS TITULAIRES

	Hommes	Femmes
Avancements de grade	15	9
Avancements d'échelon	53	22
TOTAL	68	31

48% des agents titulaires ont vu leur carrière évoluer en 2012.

> ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN 2012

	Effectif au 1 ^{er} janvier 2012	Arrivées au cours de l'année	Départs au cours de l'année	Effectif au 31 décembre 2012
Fonctionnaires	189	+ 29	- 12	206
Agents non titulaires (occupant un emploi permanent)	33	+ 12	- 3	42
Total (emploi permanent)	222	+ 41	- 15	248

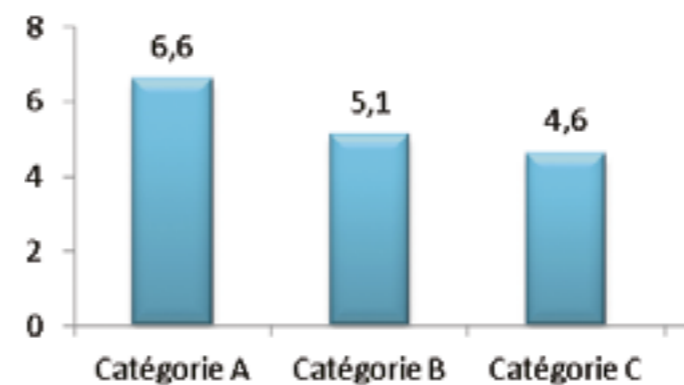
Taux d'entrée : 17%. Taux de sortie : 6%.

UNE POLITIQUE DE FORMATION INTERNE SOUTENUE

> DURÉE MOYENNE DE FORMATION PAR CATÉGORIE

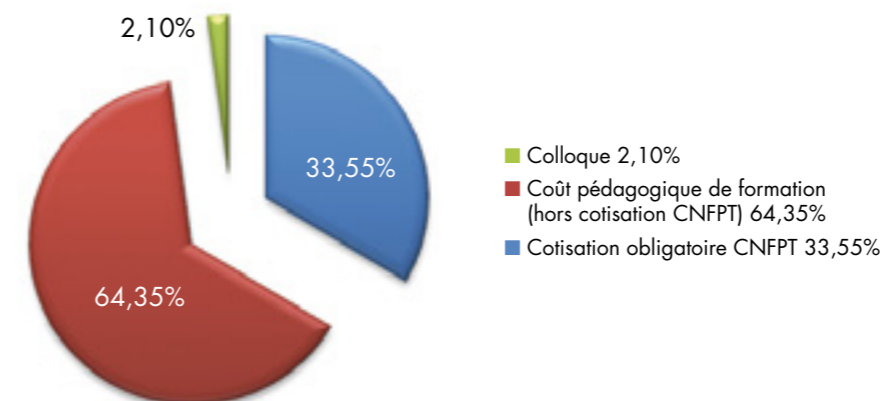
	2012	Nombre de jours	Nombre d'agents	Nombre de jours moyen par agent
Catégorie A		363,5	55	6,6
Catégorie B		234,5	46	5,1
Catégorie C		664	145	4,6
Total		1 262	246	5,1

> NOMBRE DE JOURS DE FORMATION MOYEN PAR AGENT ET PAR CATÉGORIES



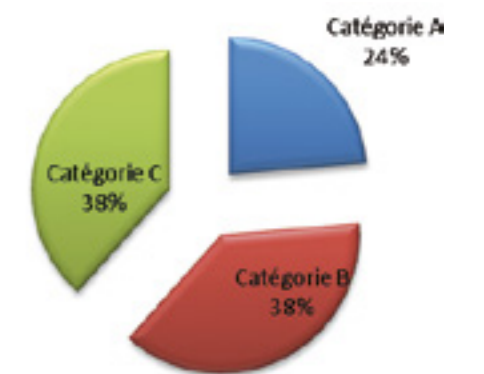
> COÛT MOYEN DE FORMATION EN 2012

En 2012, **246 agents** ont suivi une ou plusieurs actions de formation. Le coût de formation s'élève donc à **648 €** en moyenne par agent.



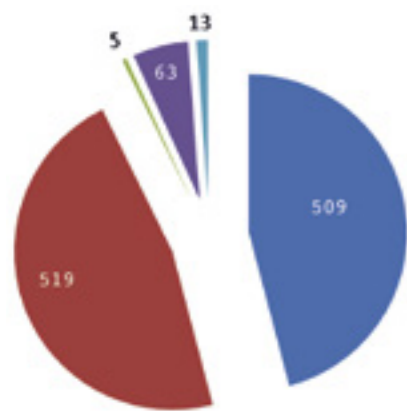
> PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

En 2012, sur les **28 agents** qui ont suivi une préparation à un concours, 26 se sont présentés au concours. Deux agents n'ont pas pu se présenter à cet examen pour cause d'arrêt maladie et de congé maternité.



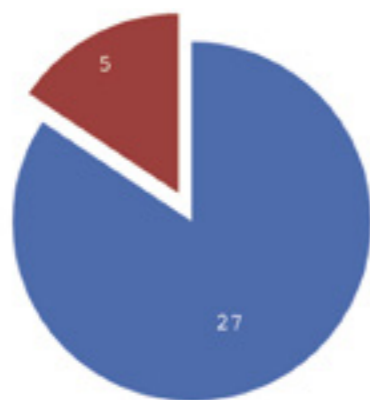
RECRUTEMENT

> NOMBRE DE CANDIDATURES



■ candidatures spontanées
 ■ candidatures en réponse à une offre d'emploi
 ■ candidatures pour un emploi saisonnier
 ■ candidatures pour un stage
 ■ candidatures pour un apprentissage

> GESTION DES RECRUTEMENTS



■ Recrutements menés en interne
 ■ Recrutements confiés à un cabinet de recrutement

RELATIONS SOCIALES

- 6 séances de CTP (Comité Technique Paritaire),
- 154 jours d'absence pour motif syndical (+ 7 jours pour formation syndicale),
- 1 jour de grève (mot d'ordre national).

En 2012, **32 jurys** de recrutement ont été organisés en interne, pour **134 candidats** convoqués.

SUIVI DES OBJECTIFS

GESTION DES CARRIÈRES	
Maîtrise des délais d'évaluation annuelle	Atteint
Maîtrise des délais de retour de la liste des grévistes	Atteint
Suivi mensuel du nombre de demandes de renseignements par type (statut-carrière, congés, paye-rémunération)	Atteint
Respect du planning de réalisation de la paye	Atteint
Suivi des seuils légaux des heures supplémentaires	Atteint
RECRUTEMENT	
Mise en œuvre d'une procédure pour le remplacement de personnel indisponible (Suivi des occasionnels mis en place fin 2012)	Atteint
Suivi mensuel du nombre de demandes de remplacement présentées dans un délai inférieur à 5 jours	Atteint
FORMATION	
Présentation du plan de formation au CTP en février 2012	Atteint
Suivi du taux de réalisation du plan de formation (81% réalisé au 30/09/2012)	Atteint
Suivi mensuel des ordres de mission	Atteint
GESTION PREVISIONNELLE	
Suivi mensuel de la rédaction des fiches de poste de l'ensemble du personnel en vue de la campagne d'évaluation 2012	Objectif redéfini et centré sur l'élaboration des fiches de poste des cadres A - Atteint
Suivi du tableau des fiches de fonctions, des fiches de postes et de leur mise à jour	Non atteint
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	
Communication au personnel de la politique de lutte contre les discriminations	Atteint
OBJECTIF D'AMELIORATION	
Mise en œuvre de la PFR pour les catégories A	Atteint : indemnité créée par délibération du 26 mars 2012

UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE

SERVICE JURIDIQUE

LE SERVICE JURIDIQUE, PROCESSUS TRANSVERSAL, EXERCE 11 ACTIVITÉS.

MARCHÉS PUBLICS - DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS - CONTRATS COMPLEXES

INDICATEURS	2010	2011	2012
Marchés lancés en procédure adaptée (MAPA) ⁽¹⁾	34	41	32
Marchés formalisés lancés (hors MAPA) ⁽¹⁾	19	11	11
Marchés infructueux	5	8	2
Marchés sans suite	0	18	2
TOTAL marchés lancés (dont opérations à lots)	58	78	47
Marchés notifiés ⁽²⁾	114	76	86
Commissions d'appels d'offres pour Bourges Plus	17	14	15
Commissions d'appels d'offres SIRDAB	2	0	1
Jurys de concours	1	0	1
Ouverture de plis MAPA	41	36	32
Nombre de lettres de rejet	456	229	274
Lettres précisions sur rejet offre après envoi 1 ^{ère} lettre annonçant le rejet	79	59	62
Nombre d'avenants notifiés	117	38	28

INDICATEURS	2010	2011	2012
Nombre d'actes de sous-traitance traités notifiés	24	67	60
Nombre de mises au point rédigées	28	5	10
Nombre de décisions rédigées par le service juridique	82	82	66
Nombre de rapports pour Bureaux et Conseils Communautaires	51	59	43
Nombre d'arrêtés rédigés	12	6	5
Nombre d'offres dématérialisées reçues	19	41	29

INDICATEURS	2010	2011	2012
Délégations de Service Public (DSP) lancées	0	1	1
DSP notifiées ⁽³⁾	0	0	1
Commissions de DSP	0	2	0

(1) Sont comptabilisées les "opérations" lancées ; elles peuvent chacune comporter plusieurs lots.

(2) Nombre de lots notifiés.

(3) La DSP relative à la gestion de l'aéroport a été lancée en 2011 et notifiée en 2012.

MISSION DE CONSEIL

Le service juridique a une **mission de conseil** pour la collectivité dans le domaine juridique.



ACQUISITIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS - SERVITUDES - BAUX - CONVENTIONS ANTENNES RELAIS AVEC LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES - CONVENTIONS GÉNÉRALES HORS FONCIER

En 2012, le nombre de sinistre "responsabilité civile" a fortement augmenté. Cette augmentation est due à la hausse des déclarations de dommages aux biens (13 déclarations pour des détériorations de points d'apports volontaires) et au nombre important de réclamations d'usagers suite à des dégâts des eaux (17 pour 2012).

ACQUISITIONS FONCIÈRES	2010	2011	2012
Nombre de dossiers initiés	12	22	12 ⁽¹⁾
Nombre d'achats réalisés	1	4	8 ⁽²⁾
Nombre d'achats en cours	5	19	21 ⁽³⁾

⁽¹⁾ Dont 4 dossiers de vente. ⁽³⁾ Dont 5 dossiers de vente/cession.

⁽²⁾ Dont un compromis de vente et une cession.

SERVITUDES (CANALISATIONS EAU ET ASSAINISSEMENT)	2010	2011	2012
Nombre de dossiers initiés	17	14	1
Nombre de servitudes réalisées	2	0	1 ⁽¹⁾
Nombre de servitudes en cours	32	-	18 ⁽²⁾

(1) Une convention signée.

(2) Reprise de dossiers gérés hors PLU ou directement via publication aux hypothèques de l'acte de création de servitudes.

CONVENTIONS ANTENNES RELAIS OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES	2011	2012
Nombre de conventions	6	5
Nombre de conventions refaites	0	0
Nombre d'avenants	1	0
TOTAL	7	5

CONVENTIONS : DOSSIERS INITIÉS	2010	2011	2012
Conventions : acquisitions foncières	25	18	14
Conventions générales	-	-	34

CONTENTIEUX

CONTENTIEUX	2010	2011	2012
Contentieux transférés à Bourges Plus	0	0	0
Contentieux de Bourges Plus	3	1	2
Contentieux "gagnés"	0	0	0
Contentieux "perdus"	0	0	0
Autres	3	0	1 transaction

UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE

FINANCES

LE SERVICE EST COMPOSÉ DE SIX PERSONNES (EFFECTIF CONSTANT PAR RAPPORT À 2010) : UN CADRE A, CHEF DE SERVICE ; DEUX CADRES B (RÉDACTEURS) ET TROIS CADRES C, CHARGÉS DES MISSIONS CI-APRÈS :

- > LE CONTRÔLE DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES ;
- > LE MANDATEMENT DES DÉPENSES (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT) ;
- > LE SUIVI FINANCIER DES MARCHÉS : BONS DE COMMANDE ET CERTIFICATS DE PAIEMENT ÉTABLIS À PARTIR D'UN APPLICATIF SPÉCIFIQUE "SOLON" ;
- > L'ÉMISSION DES TITRES DE RECETTES ;
- > LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS, L'ÉLABORATION ET L'ENVOI DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS, AINSI QUE LE SUIVI ET L'ENCAISSEMENT DES FINANCEMENTS OBTENUS ;
- > LE SUIVI DE LA DETTE, TRÉSORERIE, TVA ;
- > LA PRÉVISION BUDGÉTAIRE ;
- > LA CONFECTION DES BUDGETS (BUDGET PRINCIPAL ET HUIT BUDGETS ANNEXES) ;
- > LE SUIVI DU PATRIMOINE.

LE SERVICE PARTICIPE ÉGALEMENT À L'ÉLABORATION, AU SUIVI DU BUDGET ET DES SUBVENTIONS DU SIRDAB.

UNE ACTIVITÉ INTÉGRANT DE NOUVELLES COMPÉTENCES

A compter de 2012, Bourges Plus exerce **deux nouvelles compétences** :

- l'enseignement supérieur/formation ;
- la gestion du parc d'activités du Porche.

Ces dernières ont impacté l'activité du service.

> EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le nombre de pièces comptables émises en 2012, à savoir les mandats de paiement et les titres de recettes s'est élevé à **11 766**, soit en progression de plus de **6%** par rapport à 2011. Le détail des pièces par budget est joint en annexe. **9 479 mandats de paiement** ont été émis, contre **8 965** en 2011 (soit **+6%**), tous budgets confondus. Cette progression concerne essentiellement le budget principal, et doit être mise en relation avec l'exercice des nouvelles compétences en 2012. Le nombre de titres de recettes est également en augmentation par rapport à 2011 (**2 287** contre 2 180 en 2011).



> GESTION FINANCIÈRE DES MARCHÉS

Le nombre de marchés formalisés suivis est de **177** (sur le logiciel SOLON) et les certificats de paiement établis sur ces marchés ont atteint **3 548** (contre 3 374 en 2011). Cette progression de près de **5%** est également à mettre en relation avec les nouvelles compétences. Le service a également procédé à la reconduction de **49 marchés**.

> SUIVI DES SUBVENTIONS

En 2012, **8 dossiers** de demande de subvention ont été déposés auprès des organismes susceptibles de financer les projets de Bourges Plus (12 dossiers déposés en 2011), et **22 demandes de versement** ont été réalisées. Tous budgets confondus, le montant total des subventions perçues en 2012 a dépassé **3 M €** en grande partie constitué du solde des subventions du Contrat d'Agglomération.





> LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Cette commission a été **rendue obligatoire** pour les EPCI à compter de 2012. Elle participe à la **désignation** des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés et **donne avis** sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposées par l'administration fiscale. En 2012, le service a participé à la mise en place de la CIID, à l'organisation de sa première réunion et d'une session de formation des commissaires.

> LA PARTICIPATION À L'INTÉGRATION DES COMMUNES DE LISSAY-LOCHY ET VORLY AU 1^{ER} JANVIER 2013

En collaboration avec l'ensemble des services de Bourges Plus, le service financier a participé à la préparation de l'**intégration de ces deux communes**, notamment par l'estimation des transferts de charges et de produits.

> DÉMATÉRIALISATION DES PIÈCES COMPTABLES - CHANGEMENT DE LOGICIEL COMPTABLE

Les tests en matière de **dématérialisation des pièces comptables** se sont poursuivis en 2012. La mise en production a été différée au 1^{er} janvier 2014 compte tenu notamment de l'initiation du projet de changement de logiciel budgétaire et comptable. Un assistant à la maîtrise d'ouvrage a été retenu et la consultation a été lancée fin 2012.



MÉTHODOLOGIE

L'article 34 de la Loi du 16 décembre 2010 a modifié l'article L5211-39 du CGCT.

Le rapport d'activités adressé à chaque commune membre de l'EPCI **doit dorénavant comprendre un état de l'utilisation des crédits engagés dans chacune d'entre elles.**

Au titre de l'année 2012, il est proposé de synthétiser ces éléments pour les seules dépenses réelles de fonctionnement constatées au

CA 2012, pour les **budgets principal, eau, assainissements collectifs et non collectifs, et archéologie préventive.**

La notion d'"utilisation des crédits engagés" ici retenue est celle du mandatement des dépenses délimitées (dépenses engagées mandatées), ce qui exclut les restes à réaliser sur l'exercice 2013.

L'affectation par commune présentée ci-contre a été réalisée comme suit :

• Budget principal et Budget Archéologique :

- Pour les AC et DSC : le montant perçu par commune bénéficiaire,
- Pour le contingent incendie : la répartition par commune notifiée par le SDIS 18,
- Pour les autres dépenses : au prorata de la population.

• Autres budgets : au prorata du nombre d'abonnés aux services concernés.

> PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

Outre l'élaboration du Débat d'Orientations Budgétaires pour 2013, du Programme Pluriannuel d'Investissement et la réalisation de simulations financières, le service a contribué à la prévision budgétaire du **budget principal et de ses 8 budgets annexes** (4 étapes budgétaires : BP, BS, CA, DM) ainsi que du budget du SIRDAB. Un budget annexe a été créé en 2012, celui de l'Archéologie Préventive.

> GESTION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE

La ligne de trésorerie a été renouvelée à hauteur de **1,5 M €**. Deux nouveaux prêts ont été conclus pour un total de **1,8 M €** (prêts Crédit Mutuel pour 800 000 € et 1 M € auprès de la Caisse d'Épargne). En complément de ces deux prêts mobilisés en 2012, le solde des prêts PRU a été encaissé sur l'exercice à hauteur de **2 641 629 €** répartis sur les budgets Chancellerie et Comitec. Enfin, la collectivité a bénéficié d'une avance remboursable de l'Agence de l'Eau pour **395 828 €**.

Les objectifs fixés en 2012 ont globalement été **respectés**, notamment, en ce qui concerne le respect des délais de traitement (mandatement, certificats de paiement, suivi des dossiers de subventions...).

LES PRINCIPALES ACTIONS ET MISSIONS NOUVELLES DU SERVICE

Outre l'adaptation des activités aux nouvelles compétences exercées en 2012, il convient également de signaler l'**évolution des missions** du service à travers les actions suivantes :

• La création d'un budget annexe archéologie préventive

Ce budget annexe a été créé en cours d'année afin de **mieux identifier le coût** de cette activité auparavant imputée au sein du budget principal et de faciliter les opérations de déclaration de TVA.

• La définition de règle de répartition du prélèvement du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Le nouveau dispositif de péréquation "horizontale" est entré en vigueur en 2012. Des simulations ont été réalisées pour **anticiper l'impact** sur la collectivité et ses communes membres. L'ensemble intercommunal est contributeur au FPIC pour près de **40 K €** en 2012. Ce prélèvement montera en puissance dans les prochaines années. Les règles de répartition du prélèvement entre l'EPCI et ses communes membres ont été délibérées par le Conseil Communautaire selon des modalités dérogatoires (un tiers pour Bourges Plus, deux tiers pour les communes membres).

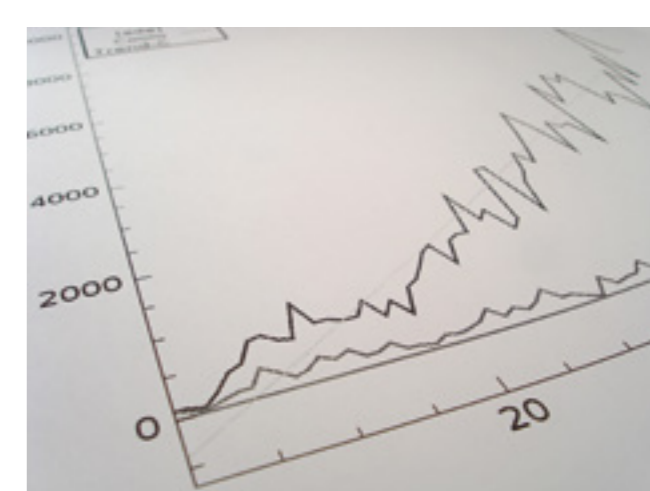
OPÉRATIONS RÉALISÉES	EXERCICE 2011								TOTAL
	Principal	Eau	Assainissement		Lahitolle	Chancellerie	Comitec	Voie Romaine	
			Collectif	Non Collectif					
Mandats de paiement	3 570	2 550	2 368	69	103	160	116	29	8 965
Titres de recettes	382	356	652	746	18	10	11	5	2 180
Nombre total de pièces	3 952	2 906	3 020	815	121	170	127	34	11 145

OPÉRATIONS RÉALISÉES	EXERCICE 2012									TOTAL
	Principal	Eau	Assainissement		Lahitolle	Chancellerie	Comitec	Archéologie	Voie Romaine	
			Collectif	Non Collectif						
Mandats de paiement	3 936	2 364	2 393	90	155	160	84	262	35	9 479
Titres de recettes	467	303	577	735	63	94	25	19	4	2 287
Nombre total de pièces	4 403	2 667	2 970	825	218	254	109	281	39	11 766

> RAPPEL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉES EN 2012

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (€)	TOTAL
Siège Foch et autres bâtiments	197 767
Aires d'accueil des gens du voyage	20 129
Système Information Géographique (SIG)	4 353
Voirie	243 530
Parcs d'activités de Bourges	524 750
Parcs d'activités hors Bourges	369 855
Solidarité communautaire	454 108
Aides à la pierre	727 354
Pôle gare	35 836
Voie Comitec	2 791
Elimination des déchets	527 491
Compétence incendie	41 918
Formation continue	2 041
Enseignement supérieur	728 510
Hors opérations	2 604 771
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	6 485 202

Eau	3 498 150
Assainissement collectif	3 495 242
Comitec	186 227
Chancellerie	2 308 507
Lahitolle	986 510
TOTAL DÉPENSES ÉQUIPEMENT	16 959 838



1 - BUDGET PRINCIPAL	TOTAL	ANNOIX	ARÇAY	BERRY-BOUY	BOURGES	LA CHAPELLE ST-URSIN	LE SUBDRAY	MARMAGNE
Population municipale	95 947	231	533	1 216	66 381	3 205	943	2 041
Dépenses de fonct. Budget Principal (€)								
Charges à caractère général (*)	11 764 290	28 323	65 352	149 097	8 139 133	392 973	115 623	250 252
Charges de personnel (*)	6 366 474	15 328	35 367	80 687	4 404 650	212 665	62 572	135 429
Attribution de Compensation	28 160 896		2 751		20 564 812	855 412	273 860	415 393
Dotation de Solidarité Communautaire	438 000	16 610	18 025	18 900	97 930	41 336	49 097	16 559
Contribution FNGIR (*)	5 845 132	14 073	32 471	74 079	4 043 959	195 250	57 448	124 339
Fonds péréquat° recettes fiscales (*)	40 684	98	226	516	28 147	1 359	400	865
Contingent Incendie (**)	4 091 210	6 660	13 414	30 873	2 830 506	121 638	76 930	72 315
Autres charges de gestion (*)	2 552 871	6 146	14 182	32 354	1 766 206	85 276	25 090	54 305
Charges financières (*)	157 589	379	875	1 997	109 028	5 264	1 549	3 352
Charges exceptionnelles (*)	2 994 266	7 209	16 634	37 948	2 071 585	100 020	29 429	63 694
Dépenses réelles de fonctionnement	62 411 412	94 826	199 296	426 451	44 055 955	2 011 193	691 999	1 136 504

2 - BUDGET EAU	TOTAL	ANNOIX	ARÇAY	BERRY-BOUY	BOURGES	LA CHAPELLE ST-URSIN	LE SUBDRAY	MARMAGNE
Nbre d'abonnements (gestion en régie)	34 951	130	222	528	21 237	1 613	419	972
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	6 964 219	25 903	44 235	105 208	4 231 613	321 401	83 489	193 677

3 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	TOTAL	ANNOIX	ARÇAY	BERRY-BOUY	BOURGES	LA CHAPELLE ST-URSIN	LE SUBDRAY	MARMAGNE
Nbre d'abonnements (gestion en régie)	29 711	0	0	255	20 465	1 550	25	770
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	7 375 099	0	0	63 298	5 079 984	384 753	6 206	191 135

4 - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	TOTAL	ANNOIX	ARÇAY	BERRY-BOUY	BOURGES	LA CHAPELLE ST-URSIN	LE SUBDRAY	MARMAGNE
Nbre d'abonnements (gestion en régie)	3 053	118	207	248	613	8	351	119
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	101 902	3 939	6 909	8 278	20 460	267	11 716	3 972

5 - BUDGET ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE	TOTAL	ANNOIX	ARÇAY	BERRY-BOUY	BOURGES	LA CHAPELLE ST-URSIN	LE SUBDRAY	MARMAGNE
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	1 181 097	2 844	6 561	14 969	817 143	39 453	11 608	25 124

1 - BUDGET PRINCIPAL	TOTAL (rappel)	MORTHO-MIERS	PLAIMPIED-GIVAUDINS	ST-JUST	ST-DOUL-CHARD	ST-GERMAIN DU-PUY	ST-MICHEL-DE-VOLANGIS	TROUY
Population municipale	95 947	731	1 744	598	9 197	4 830	470	3 827
Dépenses de fonct. Budget Principal (€)								
Charges à caractère général (*)	11 764 290	89 630	213 836	73 322	1 127 666	592 218	57 628	469 238
Charges de personnel (*)	6 366 474	48 505	115 722	39 680	610 258	320 490	31 186	253 937
Attribution de Compensation	28 160 896	173 166	24 983	6 023	4 049 386	1 731 689	116	63 305
Dotation de Solidarité Communautaire	438 000	14 203	18 679	17 162	68 013	21 916	17 506	22 063
Contribution FNGIR (*)	5 845 132	44 533	106 245	36 430	560 285	294 246	28 633	233 142
Fonds péréquat° recettes fiscales (*)	40 684	310	740	254	3 900	2 048	199	1 623
Contingent Incendie (**)	4 091 210	27 386	47 803	16 039	511 245	221 710	12 645	102 045
Autres charges de gestion (*)	2 552 871	19 450	46 403	15 911	244 705	128 512	12 505	101 825
Charges financières (*)	157 589	1 201	2 864	982	15 106	7 933	772	6 286
Charges exceptionnelles (*)	2 994 266	22 813	54 426	18 662	287 015	150 732	14 668	119 431
Dépenses réelles de fonctionnement	62 411 412	441 195	631 700	224 465	7 477 580	3 471 494	175 858	1 372 895

2 - BUDGET EAU	TOTAL	MORTHO-MIERS	PLAIMPIED-GIVAUDINS	ST-JUST	ST-DOUL-CHARD	ST-GERMAIN DU-PUY	ST-MICHEL-DE-VOLANGIS	TROUY
Nbre d'abonnements (gestion en régie)	34 951	337	829	313	4 005	2 458	199	1 689
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	6 964 219	67 149	165 184	62 367	798 023	489 773	39 652	336 544

3 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	TOTAL	MORTHO-MIERS	PLAIMPIED-GIVAUDINS	ST-JUST	ST-DOUL-CHARD	ST-GERMAIN DU-PUY	ST-MICHEL-DE-VOLANGIS	TROUY
Nbre d'abonnements (gestion en régie)	29 711	306	513	0	3 820	2 007	0	0
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	7 375 099	75 958	127 341	0	948 231	498 193	0	0

4 - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	TOTAL	MORTHO-MIERS	PLAIMPIED-GIVAUDINS	ST-JUST	ST-DOUL-CHARD	ST-GERMAIN DU-PUY	ST-MICHEL-DE-VOLANGIS	TROUY
Nbre d'abonnements (gestion en régie)	3 053	29	244	280	93	368	175	200
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	101 902	968	8 144	9 346	3 104	12 283	5 841	6 676

5 - BUDGET ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE	TOTAL	MORTHO-MIERS	PLAIMPIED-GIVAUDINS	ST-JUST	ST-DOUL-CHARD	ST-GERMAIN DU-PUY	ST-MICHEL-DE-VOLANGIS	TROUY
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	1 181 097	8 999	21 468	7 361	113 214	59 457	5 786	47 110

(*) répartition au prorata de la population (**) selon répartition du SDIS 18 (***) répartition au prorata des abonnements

INFORMATIQUE

DOMAINES D'ACTIVITÉ

SYSTÈMES D'INFORMATION

A la fin de l'année 2012 et sur l'ensemble des sites Bourges Plus, **l'environnement technique** était composé de :

- **Un ensemble de moyens technologiques** hébergés et supervisés par la société RMI-ADISTA (Nancy) :
 - **15** serveurs de stockage et de traitement des données (variation 2011 : + **25%**)
 - **2** serveurs de filtrage et de sécurité (accès Web et Réseaux principalement - variation 2011 : + **100%**).
 - **5** serveurs de distribution d'applications utilisés en exploitation quotidienne.
 - **5** serveurs de secours (distribution d'applications) utilisés uniquement en cas d'activation d'un Plan de Reprise d'Activité.
- **Un cœur de réseau** géré par la société RMI-ADISTA (Nancy) et permettant l'usage de liaisons Haut Débit entre les sites de Bourges Plus ainsi que celui des liaisons externes (internet, partenaires...) :
 - **8** liaisons Fibre Optique en desserte principale des sites de la collectivité (variation 2011 : + **33%**).
 - **1** liaison classique sur réseau de type "Téléphonique / SDSL" en desserte principale du Site FERRIE.
 - **6** liaisons classiques sur réseau de type "Téléphonique / SDSL" en desserte de secours des sites utilisant le réseau Fibre Optique (variation 2011 : + **500%**).
 - **1** liaison internet centralisée et sécurisée pour l'ensemble des sites Bourges Plus.
 - **1** liaison privée et sécurisée permettant l'accès de la DGFiP (Trésorerie de Bourges) au Système d'Information de Bourges Plus et facilitant le partage administratif entre les deux Services publics (variation 2011 : + **100%**).



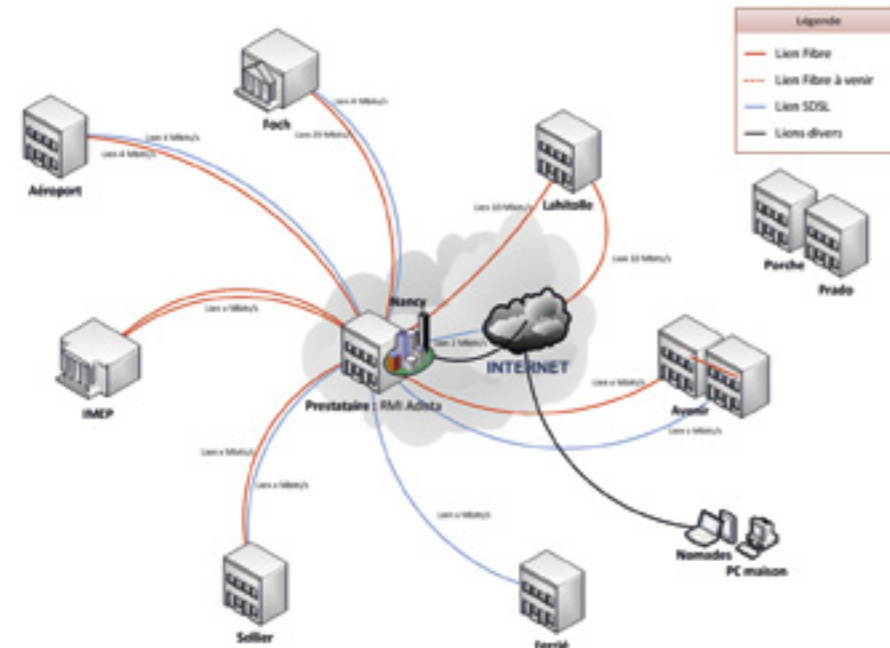
- **Un espace de stockage de données mutualisé** géré par la société RMI-ADISTA (Nancy) et d'une capacité maximale de 3 Téraoctets (variation 2011 : + **20%**).
- **2 serveurs techniques** localisés sur le site Foch.
- **Un serveur de données** localisé sur le site Foch et réservé au Bureau d'Etudes Techniques.
- **Un serveur d'application** localisé sur le site Foch et réservé à la consultation de données archivées du Service de l'Eau.
- **9 réseaux locaux interconnectés** (sur l'ensemble des sites - variation 2011 : + **29%**).
- **350 postes de travail individuels** (fixes et mobiles - variation 2011 : + **75%**).
- **2 serveurs spécialisés** localisés sur les sites AVENIR2 (Assainissement Réseaux) et FERRIE (Archéologie), réservés au stockage, à l'archivage et à la sauvegarde des données utilisées par les métiers concernés.
- **18 systèmes multifonctions de traitement de documents** (copie, impression à partir de chaque poste de travail, numérisation à destination de chaque poste de travail, télécopie directe et à partir de chaque poste de travail, production NB et couleur, multi-formats en entrée et sortie, modules de finition des documents - variation 2011 : + **20%**).
- **10 imprimantes partagées** reliées aux réseaux informatiques et réservées aux impressions de données sensibles ou critiques (équipements réservés à certains services - parc rationalisé et mutualisé avec celui des systèmes multifonctions de traitement de documents - variation 2011 : + **150%**).
- **40 équipements actifs** permettant l'interconnexion et le fonctionnement des Réseaux (variation 2011 : + **25%**).

> SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION

À la fin de l'année 2012 et sur l'ensemble des sites Bourges Plus, l'environnement technique était composé de :

- **9 réseaux locaux interconnectés** (sur l'ensemble des sites - variation 2011 : + 29%).
- **5 autocommutateurs numériques** assurant le fonctionnement des installations ainsi que le traitement des communications (sur l'ensemble des sites).
- **190 postes téléphoniques**, majoritairement numériques (variation 2011 : - 4%).
- **Une passerelle** permettant de simuler l'appel de portable à portable à partir des postes fixes du Site Foch.
- **Un serveur spécifique** permettant la collecte et l'interprétation de données issues des équipements techniques (taxation, paramétrage des lignes, fonctionnalités avancées).

> REPRÉSENTATION GLOBALE



INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT

Pendant l'année 2012, le Système d'Information et de Télécommunication a traité :

- **50 demandes de création, modification ou suppression de profils utilisateurs** (variation 2011 : - 51%).
- **1 278 demandes d'intervention** concernant des dysfonctionnements sans conséquence bloquante (variation 2011 : + 49%).
- **85 demandes d'intervention** concernant des dysfonctionnements avec conséquence bloquante (variation 2011 : - 51%).
- **38 relevés d'anomalie** (corrigés - variation 2011 : - 19%).
- **3 suggestions d'amélioration** (clôturées - variation 2011 : - 63%).
- **Aucune action ni projet d'amélioration** (clôturés ou en cours - variation 2011 : - 100%).

Sur la totalité de l'année, le **taux de disponibilité moyen du Système d'Information** (constaté pendant les heures ouvrées de Bourges Plus) s'est élevé à **99,56%** (variation 2011 : + 0,19%).

- **Une passerelle** permettant d'acheminer les communications de type "Radio" entre les véhicules de Bourges Plus et le réseau téléphonique.
- **2 télécopieurs analogiques.**
- **23 postes téléphoniques ToIP** (variation 2011 : + 100%).

OPÉRATIONS ET RÉALISATIONS

Les principales opérations de l'année 2012 ont permis :

- **L'extension du Réseau Privé Virtuel Bourges Plus** dans les locaux du Centre d'Affaires Lahitolle en parallèle du Réseau "Clientèle", pour supporter les missions de la Direction de l'Innovation et du Territoire (DIT).
- **La reprise progressive des Systèmes d'Information de l'IMEP** par Bourges Plus.
- **La création du Domaine "Education" sur le Réseau Privé Virtuel Bourges Plus** dans les locaux de l'IMEP pour permettre de :
 - gérer les postes destinés aux stagiaires,
 - isoler cet ensemble de postes de celui du Domaine "Administration" (réservé au personnel de l'IMEP).
- **La préparation technique des locaux situés au 1^{er} étage du site Aéroport**, pour y accueillir la future Direction de la Coordination des Projets (DCP).
- **La mise en place et la validation de Services de Communication numérique avancés** (téléphonie sur IP, visioconférence individuelle, messagerie unifiée, identification par annuaire d'Entreprise, messagerie instantanée, audioconférence) pour la DIT (site pilote) et pour l'IMEP.
- **L'adaptation en continu des ressources techniques** du Système d'Information pour correspondre aux besoins des Directions et Services.

RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

La structure "Systèmes d'Information et de Télécommunication" est de 2,18 Ressources ETP depuis janvier 2009 (1 ETP depuis septembre 2004, 2 ETP depuis mars 2005).

En 2012, deux postes (pourvus) sont venus enrichir le service :

- Adjoint Technique - Administrateur Systèmes et Réseaux (depuis le 23 avril).
- Technicien Support et Développement (depuis le 1^{er} août).

Dans le cadre de la réorganisation interne de la structure, **un poste supplémentaire est prévu à partir de janvier 2013 :**

- Adjoint Projets - Responsable Etudes et Développements.

AXES D'AMÉLIORATION

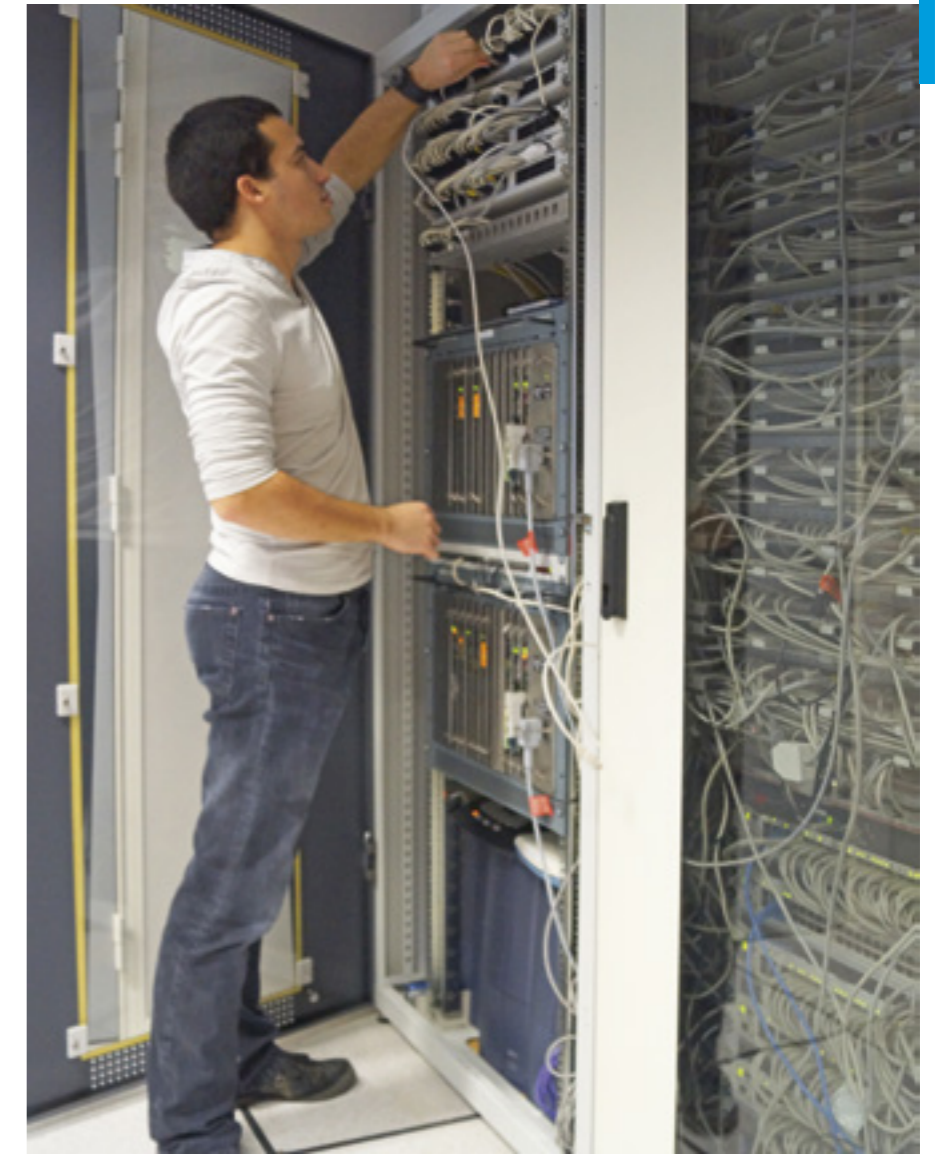
Pour l'année 2013, plusieurs priorités d'amélioration sont pressenties :

> RÉORGANISATION DU SERVICE ET DES MISSIONS

- Redéfinition des activités à partir des missions et de la prospective stratégique.
- Arrivée d'un Adjoint Projets en janvier.
- Création de la structure Support et des Correspondants SIT dans les sites géographiques.
- Mise en place du Correspondant Informatique et Libertés.

> GESTION ET RÉALISATION DES PROJETS STRATÉGIQUES

- Renouvellement de l'Infrastructure Informatique et Télécommunication.
- Intégration de la Mobilité (les équipements : smartphones, tablettes, téléphones portables spécifiques - mais également les applications spécifiques dédiées à ces équipements et communiquant avec le Système d'Information de Bourges Plus).
- Mise en place de l'Ecosystème collaboratif "METIERS-SIT" pour faciliter les échanges transversaux, identifier les besoins et travailler de manière efficace avec l'ensemble des Directions et Services.
- Début de la réflexion stratégique autour du futur Schéma Directeur des Systèmes d'Information et de Télécommunication (SDSIT) "Transformation Numérique 2014-2018".



> RÉALISATION DES PROJETS EN RESPONSABILITÉ ET EN PARTICIPATION

- Projets Techniques SIT.
- Participation aux opérations de renouvellement des logiciels de Gestion des Ressources Humaines et de Gestion Financière.
- Archivage et Gestion Electroniques de Documents.
- Dématérialisation du domaine Finances.
- Participation à la réalisation du Schéma Directeur de l'Eau (simulateur de réseaux hydrauliques).
- Participation à l'étude et à la mise en place de l'Accueil mutualisé Eau, Assainissement et Environnement.



QUALITÉ, ORGANISATION, MÉTHODE



MAÎTRISE DE L'AMÉLIORATION PERMANENTE

> AUDIT DE RENOUVELLEMENT 2012

Renouvellement de nos 4 certifications sans non-conformité.

- 11 points faibles identifiés : plan d'actions mis en œuvre et réalisé à **82%**. Les deux actions restantes ayant des échéances à long terme (2013/2014).
- 15 opportunités d'amélioration dont 10 acceptées et soldées.



> OBJECTIF ET INDICATEURS D'ACTIVITÉ 2012

Objectif : Mesurer l'implication des processus.

- Taux de relevés d'anomalie corrigés dans les délais : **54%**
Cible fixée : 70%. Pour mémoire : 65% en 2011.
- Nombre de suggestions d'amélioration émises : **39 fiches**
- Nombre de suggestions d'amélioration acceptées : **44%**. Cible fixée : 70%
- Nombre de jours consacrés à l'optimisation de l'organisation des processus : **94**
Cible fixée : 24 jours sur l'année.
- Actions d'animation en direction du réseau QSEE : **2 actions** Cible fixée : 2 actions sur l'année.

Constat : baisse de l'implication des processus concernant l'outil de relève.

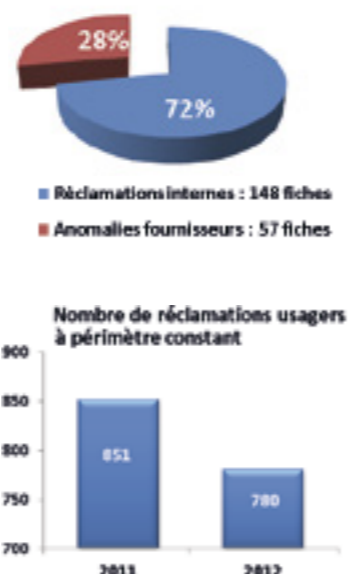
Actions engagées : formation/sensibilisation des animateurs QSEE réalisée au premier trimestre 2013.

Projet de refonte/simplification du système à mener en 2013, dans le cadre du projet d'administration de Bourges Plus.

> SATISFACTION DES CLIENTS EXTERNES ET INTERNES

- **Satisfaction du client externe :** à périmètre constant, la baisse du nombre de réclamations clients-usagers amorcée depuis quatre ans se confirme : - 8%. A noter que le nombre total de réclamations reçues a augmenté du fait de l'intégration du processus Environnement au système QSEE en 2012.
- **Satisfaction du client interne :** baisse de 21% du nombre de réclamations par rapport à l'année 2011, ce qui rejoint l'analyse des résultats quant à l'implication des processus concernant l'outil de relève. Cependant, il est constaté une légère amélioration de la pertinence des anomalies relevées.

Malgré une faible diminution du nombre d'anomalies concernant nos fournisseurs (-13%), leur évaluation a de nouveau permis en 2012 d'établir un plan d'actions pertinent.



> LES ACTIONS D'AMÉLIORATION



Moins d'actions émises en 2012 par rapport à l'année 2011 (-34%). Diminution significative du nombre d'actions correctives due notamment aux meilleurs résultats suite aux audits (pas de non-conformité, moins de points faibles). En revanche, le taux de réalisation est en chute (46% en 2011).



> L'AMÉLIORATION PERMANENTE

- **Organisation :** finalisation et déploiement du Projet d'Administration qui permettra l'amélioration et la rationalisation du fonctionnement de Bourges Plus.
- **Revue de processus :** cette réunion, mise en place en 2012 est organisée et animée par les animateurs QSEE et l'encadrement. Elle permet de faire le point sur le fonctionnement et l'efficacité du processus, au travers de l'analyse des résultats, des non conformités, des actions d'amélioration en cours, des ressources et perspectives. Chaque processus est planifié trois par an.
- **Enquêtes :** très bons résultats de l'enquête réalisée auprès des usagers concernant la fourniture de bacs à ordures ménagères (taux de réponse : **25%**, note globale de satisfaction **7,95/10**). La participation à l'enquête interne "Qualité de vie au travail" est moins forte qu'en 2011 (49% en 2012, 63% en 2011), mais la note globale de satisfaction est en légère hausse (5,61/10 en 2012 ; 5,34 en 2011). L'élaboration et le suivi du plan d'actions sont réalisés dans le cadre de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux.

CERTIFICATION ISO 14001

Le périmètre de certification ISO 14001 concerne l'ensemble des **activités administratives**. Bourges Plus souhaite étendre progressivement ce périmètre. C'est ainsi que la station d'épuration de Plaimpied-Givaudins a été certifiée en 2010 et que celle de Berry-Bouy l'a été en mars 2012.

> ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Les impacts les plus importants pour les activités administratives de Bourges Plus portent sur les **consommations de gaz, électricité et papier**. Les six sites d'implantation de l'Agglomération font l'objet d'un suivi sur ces différents paramètres. En 2011, par rapport à 2010, une **baisse importante des consommations** avait été enregistrée que ce soit pour le gaz, l'électricité ou le papier. A l'inverse, en 2012, une augmentation des consommations a eu lieu.

	2010	2011	2012	VARIATION 2010-2011	VARIATION 2011-2012
Consommation d'électricité (kW)	351 491	294 036	390 286	-16,3%	+ 32,7%
Consommation de gaz (kW)	382 853	308 453	325 206	-19,4%	+ 5,4%
Consommation totale de papier (kg)	6 942	6 166	7 331	-11,1%	+ 18,9%

Des actions seront à mettre en œuvre en 2013 pour revenir à des niveaux de consommation plus faibles.

Les déplacements liés aux véhicules de service sont également à l'origine d'impacts sur l'environnement non négligeables. Aussi, suite à l'évaluation annuelle des impacts de 2012 a été décidé l'expérimentation de l'utilisation de véhicules électriques ainsi que la mise à disposition des agents volontaires, à titre expérimental, de vélos à assistance électrique. Ces deux actions seront mises en œuvre courant 2013.

> STATIONS D'ÉPURATION

Les deux stations d'épuration, Plaimpied-Givaudins et Berry-Bouy, n'ont présenté aucun dépassement des seuils réglementaires, en matière de rejet et constituent donc des équipements **remplissant pleinement leur rôle** épuratoire.

La **certification ISO 14001** est l'occasion d'aller au-delà pour ces deux stations. L'évaluation annuelle des impacts, la veille réglementaire et les résultats des audits ont conduit à la mise en place de différentes actions, soit ponctuelles (installation d'un équipement sur un bassin, mise en place d'une armoire de sécurité pour un réactif), soit de plus longue durée (mise en place d'un essai pour améliorer l'épaississement des boues à la station d'épuration de Berry-Bouy).



SANTÉ ET SÉCURITÉ - INDICATEURS DE RÉSULTATS

> INDICATEURS DE SÉCURITÉ

ACCIDENTS DU TRAVAIL	SINISTRALITÉ AUTOMOBILE	DOMMAGES AUX RÉSEAUX ENTERRÉS
<ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquence (Tf) des accidents du travail (AT) : 28,37 (38,85 en 2011) Taux de gravité (Tg) des accidents du travail (AT) : 0,58 (0,74 en 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de sinistralité automobile (Ts) : 1,59 (2,85 en 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'incidents sur réseaux (TIR) : 9,43 (6,77 en 2011)

Tf = (nombre d'AT avec arrêt de travail > 1 jour x 1 000 000) / nombre d'heures travaillées dans l'année.

Tg = (nombre de jours d'arrêt de travail suite à AT x 1 000) / nombre d'heures travaillées dans l'année.

Ts = (nombre d'accidents automobiles engageant la responsabilité de Bourges Plus x 100 000) / nombre de kms parcourus.

Tir = (nombre de dommages sur réseaux x 1 000) / nombre de chantiers réalisés avec engin sur 1 an.

> INDICATEURS DE SANTÉ

MALADIES PROFESSIONNELLES	ENQUÊTE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
<ul style="list-style-type: none"> 0 (0 en 2011) 	Note de satisfaction globale : 5,61 (5,34 en 2011)

Bilan des actions menées en 2012 : **50** actions au total.
Etat d'avancement des actions du programme santé-sécurité au travail au 31/12/2012 : **70%**.

> ACTEURS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LES RÉSEAUX	COMITÉ HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	PRESTATAIRES EXTERNES	
Réseau ACO : 7 assistants de Prévention - Réseau Réseau Sauveteurs Secouristes : 79 Réseau incendie : 29 agents	3 réunions	Médecin du travail Organismes de contrôle 3 syndicats	Experts : ingénieurs "hygiène et sécurité"... ACFI du Centre de Gestion (18 inspections menées sur l'année)

> ÉTHIQUE

INDICATEURS	NOMBRE/ÉTAT	OBSERVATIONS
Sensibilisation éthique pour les élus	0	Thématiques de sensibilisation : Intégration des travailleurs handicapés
Sensibilisation éthique pour les collaborateurs de Bourges Plus	1	
Enquête de satisfaction fournisseurs	1	Méthode de cotation revue
Réclamations éthiques reçues	10	
Réclamations éthiques résolues ou en cours de résolution	4+3	Soit 70 %
Auto-saisine du Référent Éthique Direction	0	
Entretien du Correspondant Éthique	3	

UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

GÉOMATIQUE

Le service GéoDoC se compose de quatre techniciens DAO/opérateurs SIG, de deux techniciennes SIG (dont une contractuelle) et d'un ingénieur SIG.

> INSTALLATION, PARAMÉTRAGE DES DONNÉES ET DES APPLICATIFS

Reprise des fiches de consultation et de mise à jour sur SIGBourgesPlus ; mise en œuvre de l'outil nomade de géolocalisation pour les Points d'Apport Volontaire (PAV).

Par ailleurs, le service GéoDoC a mis en place une **nouvelle version** de l'appli SIG Web (SIGBourgesPlus) rendant cet outil plus ergonomique et facile d'utilisation.

Un développement a été réalisé afin de mettre en ligne, dans le cadre du nouveau site internet de Bourges Plus ouvert en mai 2012, une **cartographie interactive** de certaines couches d'information géographique (communes, travaux, déchèteries, logements étudiants labellisés, enseignement supérieur, parcs d'activités, aires des gens du voyage, collecte des ordures ménagères, Bâtiments Bourges Plus...).

• Données intégrées :

- BDAlti et BDCarto de l'IGN¹ ;
- Données Véolia Propreté (18 circuits de collecte des encombrants ; 1 627 tronçons des circuits de collecte des ordures ménagères) ;
- Données SAFER (1 486 parcelles).



• Données créées :

- 16 nouvelles couches d'informations créées permettant de disposer de **2 257** nouveaux objets dont notamment **147** zones ZNIEFF, **41** lieux de culte, **98** lieux d'enseignement, **26** compteurs de sectorisation, **35** locaux d'entreprises, **230** dossiers OPAH...
- Trois modèles de données finalisés : travaux (adduction d'eau potable, eaux usées), topographie (emprises des levés topographiques), bornages (localisation des emprises de bornage).
- 5 modèles de données en cours de développement : topographie (référéntiel 1/200^e), réseaux AEP, réseaux EU, trame verte et bleue, voirie communautaire (bordures et surfaces), bruit (cartographie du bruit).

¹ IGN : Institut Géographique National

> ACTIVITÉ/GESTION

- **342** demandes d'intervention cartographiques dont **87** (25%) urgentes.
- **7** conventions de mise à disposition (avec les partenaires institutionnels et/ou prestataires) :

EGIS France (aménagement Technopôle Lahitolle), Citadia Conseil (élaboration du SCoT), Eurovia (transfert des effluents de la Chapelle Saint-Ursin), Eurovia (pose de chambres de comptage sur le réseau d'AEP), Inddigo (plan vélo intercommunal), Safer du Centre (prestation cartographique commandée par la commune de La Chapelle Saint-Ursin), Safège (périmètre de protection du champ captant le Saint-Ursin).

> STAGES/FORMATION

- Le service SIG a intégré deux stagiaires :
 - Joris Luquet - élève de 3^e au Collège Jean Renoir ;
 - Modeste Ntoya - élève de 3^e au Collège Jean Renoir.
- Participation du service à :
 - la démarche des Risques Psycho-Sociaux,
 - la sensibilisation aux risques routiers des conducteurs,
 - la sensibilisation au Développement Durable,
 - l'élaboration des fiches de postes,
 - groupe de travail Agenda 21,
 - l'atelier Plan Vélo,
 - renouvellement Sauveteur Secouriste du Travail,
 - la formation GESTOR (logiciel de gestion du courrier),
 - la formation Autocad Map 3D 2011,
 - le projet de service GéoDoC.
- **3** formations SIG à destination des communes de Bourges Plus ;
- **22** formations SIG à destination des services de Bourges Plus ;
- **90** personnes ont été formées au cours de ces formations entièrement réalisées (supports, présentations, exercices...) par le service GéoDoC.

VEILLE TECHNOLOGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

L'année 2012 a été marquée par la **nouvelle réglementation** en matière de positionnement de réseau dans le cadre des demandes DT-DICT.

Un travail partenarial s'est poursuivi avec les acteurs en lien sur la thématique des documents d'urbanisme (notamment la mise en place d'un cahier des charges régional sur la numérisation des Plans Locaux d'Urbanisme et deux plaquettes de communication à destination respectivement des communes et des bureaux d'études).

Trois participations aux forums et groupes de travail :

- Participation à SIG2012 à Versailles les 3 et 4 octobre 2012 ;
- Participation au concours "GéoPhotos" par Claudie Monnier, dans le cadre de SIG2012 ;
- Participation aux groupes de travail "Réseaux" et "Référentiels" mis en place par le SGAR² et la Région Centre, dans le cadre de la plateforme régionale Géo-Centre.

PLANS ET ÉTUDES

L'année a été marquée par le lancement du marché de reprises des plans en avril, devant aboutir à la mise en œuvre du référentiel 1/200^e de Bourges Plus. Un travail transversal intense a été réalisé, tout au long de l'année, entre le service GéoDoC et les services opérationnels de l'Assainissement et de l'Adduction d'Eau Potable afin de transmettre la meilleure information. **5 687** fichiers seront repris et modifiés dans le cadre de cette prestation pour un montant prévisionnel de **470 000 €**.

> ACTIVITÉ/GESTION :

- **33** intégrations de plans de récolement dont **2** (6%) urgentes.
- **18** plans projets réalisés dont **5** (28%) urgents.
- **190** mises à jour de plans réseaux suite à des travaux en régie dont **7** (4%) urgentes.
- **269** demandes de tirages de plans dont **77** (29%) urgentes, équivalant à l'impression de **8 979 A4** (soit une superficie de **560 m²** de papier imprimé).
- **144** demandes de levés topographiques dont **14** (10%) urgentes, pour un montant de **194 336 €** (90 bons de commande).
- **7** demandes de bornages dont **4** (57%) urgentes.
- **2** nouvelles procédures et **3** modes opératoires créés suite à la reprise de l'activité des plans.
- Suivi du gabarit 1/200^e en lien avec une charte graphique.
- Mise en œuvre d'un outil de vérification de plans permettant d'assurer un suivi de la qualité.

² SGAR : Secrétariat Général aux Affaires Régionales



Photomontage présenté par Claudie Monnier au concours "Géophotos".

UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE

COMMUNICATION

EN MATIÈRE DE COMMUNICATION, LA POLITIQUE MENÉE PAR L'AGGLOMÉRATION BOURGES PLUS EST DE RENDRE LISIBLE LES ENJEUX COMMUNAUTAIRES, D'IDENTIFIER L'AGGLOMÉRATION ET LES ACTIONS RÉALISÉES.

La communication répond donc aux objectifs suivants :

- **Présenter et expliquer** les actions et projets intercommunaux : site Internet, Bourges Plus magazine, relations presse...
- **Organiser et diffuser** l'information sur les services et faciliter l'accès des "clients-usagers" à cette information : collecte et tri des déchets, aides à l'amélioration de l'habitat, l'eau, l'assainissement...
- Faire la **promotion du territoire** en matière de développement économique et d'innovation : fiches de prospection, plaquettes d'information...



UN NOUVEAU LOGO MODERNISÉ

À l'occasion de ses 10 ans, l'Agglomération a fait évoluer son logo en lui donnant une forme plus arrondie et plus douce, le rendant ainsi plus harmonieux.



LE MAGAZINE "BOURGES PLUS MAGAZINE"

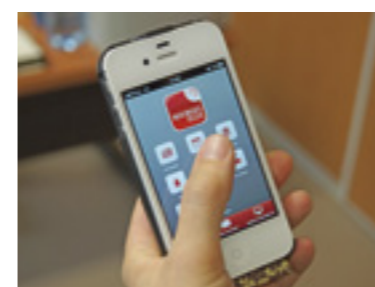
En 2012, **trois numéros** du "Bourges Plus Magazine" sont parus. Il est distribué à **50 000** exemplaires dans les boîtes aux lettres des **14** communes de l'Agglomération.



UN NOUVEAU SITE INTERNET

En mai, Bourges Plus a lancé son nouveau site internet avec une arborescence et une ergonomie repensées et, surtout, de **nouvelles fonctionnalités** répondant aux usages de l'internet en vigueur.

Pour la première fois en 2012, plus de **100 000 visiteurs** (102 409 exactement) ont consulté le site internet de Bourges Plus, soit une progression de **+ 6,75%** par rapport à 2011.



UNE APPLICATION POUR LES SMARTPHONES

Parallèlement au nouveau site internet, Bourges Plus a développé une application spécifique dédiée aux smartphones.

SITE INTERNET DU TECHNOPÔLE

Le Service Communication de Bourges Plus administre également le site internet du Technopôle Lahitolle. Lancé fin 2011, ce site a accueilli près de **9 000 visiteurs**.

LES ÉVÈNEMENTS

- **2** poses de première pierre : bâtiment passif de Saint-Doulchard et celui du Service de l'Eau.
- **2** réunions publiques : Le Subdray et Lissay-Lochy.
- **Fête interne** des 10 ans de Bourges Plus.
- **Foire de Bourges**.
- Organisation du **Forum des étudiants**.



LES RELATIONS PRESSE - MÉDIAS

- **93** articles de presse ont parlé de la Communauté d'agglomération.
- **12** reportages (TV ou radio) ont été réalisés sur Bourges Plus.
- Une **large campagne** d'information sur l'appel à projets de la Technopôle de Bourges.

LES PUBLICATIONS

- **Petites Histoires d'Agglo.** Bande-dessinée à destination de l'ensemble des habitants du territoire qui présente les principales compétences de l'Agglomération sous une forme ludique et pédagogique. 50 000 exemplaires imprimés.
- **Le rapport d'activités.** Imprimé à 500 exemplaires, il est distribué aux élus communautaires, au personnel et envoyé aux autres EPCI.
- **Les cartes de vœux.** 2 500 exemplaires sont imprimés et une version électronique est également déclinée.
- **Réalisation des supports de communication pour les services :**
 - sensibilisation à la détection des fuites d'eau,
 - nouveaux flyers pour les déchèteries,
 - création d'un nouveau stand pour le service Développement économique,
 - questionnaires de satisfaction,
 - nouveaux documents pour l'Institut communal d'Éducation Permanente.

COMMUNICATION POUR LES ÉLUS

Le service communication de l'Agglomération réalise **deux lettres d'information** périodiques "points communs" à destination des élus.

COMMUNICATION INTERNE

- Le magazine "Echos d'Agglo"

L'Agglomération a souhaité développer une politique de communication interne plus cohérente et intense. Aussi, un **magazine trimestriel** de 20 pages a été créé. **Deux numéros** ont été publiés à partir du second semestre 2012.



- La lettre d'information "Flash d'Agglo"

Afin de **communiquer plus rapidement** vers les collaborateurs de l'Agglomération, le service communication a mis en place un support de communication adapté à diffuser de l'information rapidement. **Trois numéros** ont été envoyés par mail à partir de septembre 2012. Des exemplaires papier sont envoyés pour affichage pour les agents n'ayant pas accès à l'outil informatique.

UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE

MOYENS GÉNÉRAUX



> TÉLÉPHONIE MOBILE

Notre flotte se compose de **145 lignes téléphoniques** (+17%) réparties en :

- **93** lignes voix (+7%)
- **38** lignes Machine To Machine de télégestion (+9%)
- **5** clés 3 G (+0%)
- **9** abonnements Data illimités pour tablette tactile (2012)

Coût annuel global 2012 : **26 946 € HT** (-5%).

> RÉSEAU RADIOTÉLÉPHONIQUE

- **56** postes radio installés + **4** portatifs pour un coût total annuel de **13 186 € HT**, soit :
 - maintenance préventive : **2 700 € HT**
 - maintenance curative : **5 609 € HT**
 - Taxe ARCEP = **4 877 €**.

ORGANISATION

En 2012, l'organisation du Service des Moyens Généraux était articulée comme suit autour du Chef de Service :

- Parc automobile et Moyens de communication mobile (1 agent) ;
- Courrier (3 agents) ;
- Achats - accueil - logistique (3 agents + 1 factotum).

L'ACTIVITÉ DES MOYENS GÉNÉRAUX EN CHIFFRES

> PARC AUTOMOBILE, MOYENS DE COMMUNICATIONS MOBILES

- Gestion de **100** véhicules.
- **26** marchés opérationnels, dont 7 lancés en 2012.
- **33** accidents de la circulation (-28%).
- Coût pris en charge par notre assurance : **45 568 € TTC** (+150%).
- **183** interventions techniques (-3%).
- Montant annuel global de la maintenance (+19 véhicules entre 2011 et 2012) : **132 265 € HT** (+12%).
- Location : **59** véhicules pour un montant annuel total de **155 417 € HT**.
- Carburant consommé **82 802** litres (-17%).
- Coût annuel des carburants et services : **150 979 € HT** (+13%).
- Kilométrage parcouru : **854 543 km** (+17,5%) parcourus par les véhicules de Bourges Plus en 2012.
- Le traitement de **1 098** factures (+5%).
- La disponibilité des véhicules (hors accidents et entretiens programmés) est restée supérieure à **99%**.

> PÔLE COURRIER

- **38 619** courriers envoyés (+14%) dont **1 604** recommandés (+26%) et **87** colis (+9%).
- Environ **35 000** plis reçus (+16%).
- Coût d'affranchissement : **38 302 € TTC** (+21%).
- Enregistrement et numérisation dans Post Office (logiciel de courrier) de **5 465** courriers entrants (2012).
- Courriers sortants traités dans Post Office : **11 950** (2012).
- Moyenne mensuelle de courriers à traiter dans Post Office : **635** plis.
- Moyenne mensuelle de courriers traités en retard dans Post Office : **110** (soit 17%).
- **114** heures de formation assurées par l'administrateur pour le logiciel Post Office.
- **57** agents nouvellement formés à l'utilisation du logiciel courrier.



> ACHATS

- 4 marchés en cours.
- 8 600 kg de papier commandé (+23%).
- 591 factures traitées (+12%).
- Coût annuel du papier et des fournitures de bureau : **33 246,84 € HT** (+11%).
- Coût annuel de l'ensemble des prestations achat et logistique : **324 118,41 € HT** (+109%).

> LOGISTIQUE

- Implantation et aménagement du mobilier sur le site du Technopôle Lahitolle (**45 bureaux**).
- Transfert et déménagement de **15 agents** du siège à Foch au site Lahitolle.
- Transfert et réaménagement de **23 agents** sur le site de Foch.

POINTS PARTICULIERS DE L'ACTIVITÉ 2012

> PARC AUTOMOBILE ET MOYENS DE COMMUNICATION MOBILE

L'activité a été marquée par une **diminution** du nombre des accidents de la circulation. Malgré cela, le coût des réparations est en forte augmentation pour notre assureur (la SMACL).

La consommation totale de carburant a **nettement baissé** sur l'exercice malgré une hausse importante du kilométrage parcouru par les collaborateurs. Cette situation met en avant l'**efficacité des choix environnementaux** effectués lors du remplacement de notre flotte de véhicules (parc automobile renouvelé en mai 2011).

L'activité relative aux Moyens de communication mobile a **fortement augmenté** suite à la mise à disposition

de nouveau matériel concernant la télégestion, les tablettes tactiles et de nouveaux dispositifs de Protection des Travailleurs Isolés (PTI) plus fiables et plus élaborés.

> LE PÔLE COURRIER

Durant l'année, l'activité du secteur courrier a évolué sensiblement à **la hausse** sur le site de Foch et les cinq sites extérieurs. Le nombre d'utilisateurs réguliers et le niveau de maîtrise du logiciel Post Office par ces derniers progressent régulièrement grâce notamment à l'assistance de proximité des administrateurs du logiciel. Cependant, le nombre moyen mensuel de courriers traités en retard reste très élevé.

AXES DE TRAVAIL 2013

- **Réorganisation** des pôles d'activité en secteurs avec un responsable par activité.
- **Mise en exploitation** opérationnelle du logiciel de gestion de la flotte automobile.
- **Mise en place** de la cession des biens usagés par le biais du site Agorastore.
- **Mise en place** d'une entité "Achat" ayant une mission transversale au sein de Bourges Plus.
- **Mise en place** à titre expérimental d'un véhicule électrique dans le pool en partage.
- **Organiser, préparer et planifier** les très nombreux déménagements à venir.
- **Effectuer** l'inventaire patrimonial du mobilier de la collectivité.

> LE PÔLE ACHATS - ACCUEIL - LOGISTIQUE

Les actions menées en 2012 dans le domaine logistique ont été marquées par un nombre important de **mouvements internes** de personnel et de mobilier afin de pouvoir suivre les modifications d'organisation survenues durant l'exercice.



SERVICES TECHNIQUES

LE SERVICE GESTION COMPTABILITÉ / SECRÉTARIAT

Secteur important au sein des services Techniques, le personnel du service gère d'une part **toute la partie administrative** et d'autre part la **gestion comptable** des marchés et le **suivi des dépenses** de tous les services Techniques.

> ORGANISATION DU SERVICE

Le service est constitué de deux secteurs : **secrétariat** et **gestion comptable**.

Trois secrétaires assurent l'accueil, l'enregistrement de tous les courriers entrants et sortants, la saisie des courriers, notes et rapports émis par les services opérationnels de la Direction des Services Techniques.

Le secteur Gestion Comptabilité est composé de deux agents ayant pour mission le **suivi de tous les marchés** des Services Techniques de la Communauté d'agglomération, la **vérification des données comptables** des demandes d'achat des services opérationnels et la **préparation au mandatement des factures**.

Ces deux agents ont aussi un rôle important de **conseil et d'information** pour répondre aux demandes des services.

Un de ces agents prépare en plus les **budgets primitifs et supplémentaires** des Services Techniques en collaboration avec la Direction des Services Techniques et assure le suivi financier investissement et fonctionnement pour les budgets suivants :

- Budget principal
- Budget eau
- Budget assainissement
- Budget assainissement non collectif
- Budget Chancellerie
- Budget Lahitolle
- Budget Comitec
- Budget Voie Romaine

> ACTIVITÉ DU SERVICE SECTEUR SECRÉTARIAT

7 191 documents (courriers, rapports, notes...) ont été rédigés par les Services Techniques. Le secrétariat en dactylographie saisit la plupart du courrier mais effectue également la mise en forme définitive de ceux déjà pré-rédigés.

Ces tâches sont complétées par le scan et l'enregistrement de tous les documents pour un archivage dématérialisé dans le logiciel Post Office.

> ACTIVITÉ DU SERVICE SECTEUR GESTION COMPTABILITÉ

Interface entre les Services Techniques et le Service Financier. En 2012, **4 341 factures** ont transité par ce secteur.

BÂTIMENTS

Effectif 2012 : un agent.

> MONTAGE CONDUITE D'OPÉRATIONS

• Constructions :

- Ateliers et bureaux du service des Eaux (Plaimpied-Givaudins)

Démarrage : 15 juin 2012.
Livraison : 16 décembre 2013.

- Centre Commercial et Tertiaire (Chancellerie) à Bourges

Livraison de fin 2011 au 30 novembre 2012.

> TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES RÉPARATIONS

• Gestion technique des bâtiments communautaires

- Siège social,
- Centre Commercial et Tertiaire Chancellerie,
- Aéroport (rue Latécoère et Aéroport),

- Bureaux Archéologie,
- Centre d'Affaires,
- IMEP,
- Hôtel d'entreprises Comitec,
- Bâtiments diffus.

• Gestion des marchés de contrôles périodiques réglementaires.

• Gestion des marchés de maintenance des équipements : Ascenseurs, portes automatiques, chauffage, climatisation, ventilation, systèmes incendie / sécurité.

> ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Projets d'aménagement pour différents services de Bourges Plus.

> GESTION TECHNIQUE DES SINISTRES ET CONTENTIEUX

- Chancellerie à Bourges.
- Comitec à Bourges.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL & PROSPECTIVE

DANS LE CADRE DE SA COMPÉTENCE "DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE",
LES ENJEUX PRIORITAIRES POUR BOURGES PLUS SONT DE RENFORCER
L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET SON DYNAMISME, DE CRÉER LES CONDITIONS
OPTIMALES POUR L'ACCUEIL ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE
FAVORISER L'INNOVATION.



- > DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- > DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
- Politiques Contractuelles et Prospective
- Planification Territoriale
- Habitat
- Bilan IMEP
- Bilan actions technopolitaines

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE EST UNE PRIORITÉ DE L'AGGLOMÉRATION. CETTE ATTRACTIVITÉ DOIT PRENDRE APPUI SUR UNE DYNAMIQUE FORTE ET SANS CESSER RENOUVELÉE.

LES SERVICES DE BOURGES PLUS DÉVELOPPEMENT ONT POUR MISSIONS DE CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'IMPLANTATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES, DE STRUCTURER ET DÉVELOPPER UNE OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE LARGE ET ADAPTÉE. ILS ONT AUSSI POUR BUTS DE RENFORCER LES DOMAINES D'EXCELLENCE ET DE DÉTECTER DE NOUVELLES FILIÈRES PORTEUSES D'EMPLOIS.



PROSPECTION DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE / ASSISTANCE AUX CHEFS D'ENTREPRISES :

Les visites d'entreprises du territoire se sont poursuivies en 2012, avec **43** nouvelles entreprises visitées. Comme l'année précédente, le retour de ces visites est très positif. Les dirigeants d'entreprises apprécient cette démarche active de la Communauté d'agglomération : un service dédié aux entreprises, des visites sur site, la volonté de connaître les entreprises du territoire, la démarche d'accompagnement et d'aides dans leurs projets, la communication sur l'actualité de Bourges Plus...

Les visites répondent également à un **réel besoin d'information** sur les structures et dispositifs existants et à leur disposition (les structures et dispositifs sont nombreux et méconnus).

Pour information, voici les **thèmes** les plus souvent abordés lors des visites :

- **L'emploi** (projet de recrutement ou problèmes de recrutement) ;
- **Les aides financières** ;
- **Les projets fonciers** et immobiliers ;
- **Les autres projets** : investissement matériel, développement de l'activité (diversification, innovation, croissance externe...).

Pour **atteindre ses objectifs**, Bourges Plus a poursuivi en 2012 les actions suivantes en matière de développement économique :

- **Prospection** des entreprises du territoire.
- **Assistance** aux chefs d'entreprises, ayant un projet de développement, comprenant ou non un aspect foncier ou immobilier.
- **Accompagnement** par des aides financières tournées vers l'emploi, l'innovation et la recherche.
- **Commercialisation** des emprises foncières des parcs d'activités de l'Agglomération.
- **Commercialisation** des bâtiments de Bourges Plus.
- **Développement** de la démarche technopolitaine sur le parc Lahitollé avec les deux filières que sont la prévention des risques, l'énergie et le bâti de demain (ce point fera l'objet d'un rapport spécifique).
- **Détection et accompagnement** de projets d'innovation et de recherche (idem).
- **Requalification** des parcs d'activités et mise en œuvre d'une action de vidéoprotection.
- **Mise en place** d'une démarche marketing et commerciale visant à l'implantation d'entreprises.

ACCOMPAGNEMENT PAR DES AIDES FINANCIÈRES

L'année 2012 a été marquée par une **baisse** du nombre des projets de développement des entreprises du territoire de l'Agglomération :

- nous avons été sollicités **7** fois pour aider des projets de développement (pour mémoire : **19** sollicitations en 2011) ;
- **9** dossiers ont été classés sans suite pendant l'étude (3 projets non éligibles et 6 projets abandonnés) dont 5 parmi les 7 reçus dans l'année.

- **Un dossier** a fait l'objet d'un passage en Bureau Communautaire (projet POLE POSITION détecté l'année précédente) :

DISPOSITIF D'AIDE	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'AIDE	EMPLOIS CRÉÉS
BOURGES PLUS EMPLOI	POLE POSITION	80 000 €	45
Pour mémoire : 2011	6 dossiers	366 800 €	123
Pour mémoire : 2010	4 dossiers	50 945 €	36

L'année 2012 a permis de terminer l'étude et la mise en place des aménagements demandés par les bénéficiaires des dossiers mis en place en 2007, 2008, et 2009 ; en effet il faut rappeler que du fait de la crise financière de 2008 et de la crise économique qui a suivi, bon nombre d'entreprises bénéficiaires des aides de Bourges Plus ont dû reporter ou modifier leur projet.

IMPLANTATION D'ENTREPRISES ET COMMERCIALISATION DES EMPRISES FONCIÈRES

Pour ce qui concerne les entreprises sur les parcs d'activités de Bourges Plus, il faut noter l'implantation en 2012 des entreprises suivantes sur les parcs d'activités des abords de l'échangeur : Recticel, Rosinox, Générale des Boissons, Xerox, Chronopost, Gritchen Assurances et SBCR. Elles ont toutes **démarré leur activité** sur leurs nouveaux sites à l'exception de Rosinox qui devrait commencer son exploitation sur le parc Beaulieu Ouest au cours du premier trimestre 2013.

Les entreprises Dekra, Pereira et Chantelat ont signé un compromis de vente et **commenceront la construction** de leurs établissements en 2013. L'ensemble de ces projets va générer à minima la création de **140** emplois (en plus de l'effectif initial) sur les trois prochaines années.

Par ailleurs des **contacts suivis** avec un porteur de projet ont été menés en 2012 en vue de l'installation d'une plateforme logistique de plus de 7 hectares couverts sur le parc de la Voie Romaine.

Les parcs d'activité de Beaulieu, Varennes, de la Voie romaine et du César connaissent une **progression constante** de leur activité.

> PARC BEAULIEU EST

- **SBCR - Société Berruyère de Carrelage et de Revêtement**

Activité : fourniture et pose de carrelage et de sols pour tous clients.

Projet : SBCR est issue de la reprise de la société SBPR Sols. Avec un effectif au départ de 14 personnes, elle compte aujourd'hui 27 salariés. SBCR vient d'acquies un terrain de 3 000 m² pour la construction d'un bâtiment d'atelier et de bureaux. L'activité de la société devrait commencer début 2013.

Création d'emplois : 2 à 3 salariés à moyen terme.



- **CHANTELAT**

Activités : cette entreprise a pour activité essentielle la distribution de fioul aux particuliers et aux professionnels (agriculteurs et sociétés de transports) depuis l'est du département, car elle est située à Argenvières, non loin de La Charité-sur-Loire. Il s'agit d'une entreprise de plus de 50 ans d'existence dont le dirigeant actuel, M. Jacky Chantelat, est le fils du fondateur.

Projet : création d'un établissement secondaire à Bourges. Son projet consiste à faire l'acquisition d'un terrain de 3 842 m² sur le parc Beaulieu.

Création d'emplois : à moyen terme, la présence de ce dépôt à Bourges permettra à l'entreprise Chantelat de créer de 1 à 2 emplois sur ce site, afin de développer ses marchés sur l'ouest de l'Agglomération.

• PEREIRA

Activité : travaux d'isolation thermique et acoustique - Calorifugeage - Isolation par l'extérieur.

Projet : PEREIRA vient d'acquérir un terrain de 2 508 m² pour la construction d'un bâtiment de 300 m². Le gérant de cette PME envisagera une extension à son bâtiment et des créations d'emploi si son activité continue à croître. Le début de l'activité est prévu en 2013.

Création d'emplois : pas de création d'emploi après le transfert dans un premier temps.

• CHRONOPOST

Activité : messagerie, fret express.

Projet : installé sur un terrain de



14 614 m², le bâtiment comprend 490 m² de bureaux et 1 690 m² d'exploitation, avec une extension possible de 744 m². Le début de l'activité est prévu avant la fin de l'année.

Création d'emplois : 5 personnes à 5 ans environ.

• GRITCHEN ASSURANCES

Activité : courtage en assurances

Projet : la société de courtage en assurances installée sur une parcelle de 1 500 m², a achevé ses travaux de construction cet été.

Création d'emplois : 15 personnes puis 10 personnes supplémentaires à 10 ans.

D'autres entreprises ont marqué un intérêt sur le parc Beaulieu, **plusieurs projets** pourraient voir le jour en 2013.

> PARC BEAULIEU OUEST



• XEROX

Activité : spécialiste dans l'impression de factures pour le compte de sociétés nationales, Xerox vient de décrocher un marché avec un important fournisseur d'énergie français.

Projet : le projet à Beaulieu porte sur un bâtiment de 3 000 m² (250 m² de bureaux, 2 750 m² d'atelier) sur une parcelle de 11 500 m². L'atelier se décomposera lui-même en 1 850 m² pour la production et 900 m² pour le stockage. L'activité a débuté en novembre 2012.

Création d'emplois : 5 personnes à 3 ans.

• GENERALE DES BOISSONS

Activité : la Générale des Boissons est spécialisée dans la distribution de boissons alcoolisées et non alcoolisées hors grande distribution.

Création d'emplois : quelques personnes supplémentaires à 3 ans.



• ROSINOX

Activité : l'usine Rosinox est spécialisée dans la création et la fabrication de matériels de cuisson pour professionnels. Rosinox envisage la construction de nouveaux bâtiments pour y déménager l'activité du site berruyer actuellement à l'étroit (impossibilité de répondre à la croissance de leur activité), et de créer un centre de R&D européen du Groupe.

Terrain : parcelle de 40 002 m², construction de :

- unité de production = 8 300 m²
- bureaux (hors R&D) = 1 800 m²
- bureaux et ateliers R&D = 400 m². Ces locaux R&D seront construits en même temps, mais aménagés plus tard. Rosinox a débuté son activité fin d'année 2012.



Création d'emplois : 30 emplois de 2012 à 2016.



> PARC DE LA VOIE ROMAINE :

• RECTICEL

Activité/ Projet : Le groupe belge leader européen de la fabrication et de la vente de mousse de polyuréthane implante à Bourges son nouveau site de production français avec ateliers de fabrication, entrepôts, magasin de chargement, bureaux. L'objectif est de fabriquer des panneaux d'isolation thermique destinés au secteur du bâtiment et au marché français. Implantée sur une parcelle de 81 485 m², la société programme un début d'activité en novembre prochain.

Création d'emplois : 50 personnes à moyen terme.



> PARC DU CESAR - LE SUBDRAY



• DEKRA

Activité/ Projet : Dekra vient d'acquérir un terrain de 8 881 m², pour construire un centre de contrôle technique Poids Lourds (PL) de 340 m² qui ouvrirait ses portes en juin 2013. Le responsable s'engage après l'ouverture du centre de contrôle technique PL à créer sur ce terrain une agence de "Dekra Industrial", ce qui n'existait pas encore sur le département. Dans un troisième temps, il sera créé dans ce pôle de Bourges, un centre de formation Dekra pouvant accueillir 12 élèves par session.

Création d'emplois : 4 à 5 emplois à la création, 27 à 3 ans.

Le rythme de remplissage des parcs d'activités des abords de l'échangeur (Beaulieu, Voie Romaine, César) laisse augurer une **pénurie de foncier** à moyen terme, préjudiciable aux implantations comme aux transferts d'entreprises. C'est pourquoi dès 2012, une démarche a été mise en œuvre pour qu'un **nouveau parc d'activités** voit le jour dès 2013. Afin de disposer d'une offre de terrains équipés et commercialisables, il est apparu évident pour les élus de Bourges Plus que la ZAC du Moutet à Bourges devait faire l'objet d'une **extension** et donc devait être aménagée dans les meilleurs délais (cf carte ci-contre).

Cette ZAC qui sera créée en 2013 constituera le **parc du Moutet**. Il visera à structurer et développer un secteur attractif. Il bénéficiera notamment :

- d'un site de **qualité** ;
- d'une grande **accessibilité** (A71, RN151, RN142, RD400) ;
- d'une façade **attractive** depuis les infrastructures routières ;
- d'**importantes surfaces** aménageables (41,35 hectares) ;
- de la **proximité** de parcs d'activités existants permettant de renforcer la complémentarité avec ces derniers.

Le projet est **adapté au règlement d'urbanisme** qui classe les parcelles de la ZAC en zone à urbaniser à vocation d'activités (zone AUe). Le secteur d'étude, déjà fortement dédié aux activités économiques, offre un **positionnement stratégique** pour les activités logistiques grâce à la proximité de l'autoroute A71 et de l'échangeur. L'aire d'étude est limitée par la zone du Moutet existante et la RN142 au sud-ouest, par la RN151 au nord-ouest et par les terrains agricoles au nord-est et sud-est.

Sur la base d'un rappel des principales caractéristiques du bassin d'emploi concerné, le bureau d'études retenu établira d'une part la **potentialité du site**



et d'autre part les **perspectives de développement** de types d'activités à accueillir sur la future zone : industrie, transport, logistique. Ces propositions seront élaborées en fonction de la surface disponible et du potentiel du terrain, sur la base d'une analyse de l'offre concurrentielle des sites d'activités à l'échelle locale, départementale, régionale et nationale. Le niveau et le type de services susceptibles d'être attendus par les différents types d'activités seront également identifiés.

COMMERCIALISATION DES BÂTIMENTS DE BOURGES PLUS

Bourges Plus dispose également désormais d'une **offre immobilière** de 2 900 m² de locaux tertiaires. En effet, le pôle commercial et tertiaire de la Chancellerie est entré en fonction dès début 2012 et a vu l'ouverture de 13 commerces et administrations sur son rez-de-chaussée. Et fin 2012, Bourges Plus a mis sur le **marché de la location** 2 000 m² de locaux tertiaires situés au premier étage (1 400 m²) et au second étage (600 m²) de ce pôle.

Sur le parc COMITEC, Bourges Plus a inauguré en 2011 un **bâtiment** offrant 900 m² de surfaces tertiaires. 500 m² environ sont encore ouverts à la location, car trois preneurs ont déjà investi les lieux, LICANTIS, AAUP KAUZ et PRUDENTIA, totalisant la présence sur site de 21 emplois pour le moment.

> PARC COMITEC

900 m² de nouveaux bureaux pour renforcer l'offre de locaux de bureaux.



Nouveau bâtiment tertiaire BBC (Bâtiment Basse Consommation) en Zone Franche Urbaine, au cœur du parc COMITEC (Communication Informatique et TECHniques nouvelles). Ce bâtiment privilégie la venue d'entreprises, de sociétés tertiaires.

Le bâtiment COMITEC a été inauguré en décembre 2011 et accueille déjà trois entreprises :

• LICANTIS

Projet / Activités : la SARL Licantis créée le 1^{er} octobre 2010 (auto-entreprise de février 2009 à septembre 2010), gère deux boutiques en ligne dans le domaine de la mode. Le siège social était situé à Vierzon (Pépinière de Vierzon) dans un bureau de 35 m². Cet espace était devenu trop petit et freinait leur expansion et le

lancement de leurs projets. Ils ont donc décidé de transférer leur activité sur le Parc COMITEC, parc tourné vers l'avenir et les nouvelles technologies, cette implantation leur semble idéale pour optimiser et développer leurs activités. Licantis occupe des bureaux de 96,85 m² au 1^{er} étage.

Effectif : 4 personnes.



• AAUP

Projet / Activités : le cabinet AAUP était installé sur le parc COMITEC dans des locaux de 100 m² en location. Cet espace était devenu trop petit et empêchait le développement de l'activité et le recrutement de collaborateurs. AAUP étant les concepteurs du nouveau bâtiment Comitec était ravi et fier d'occuper professionnellement

l'une de leurs réalisations architecturales. Ils ont donc fait le choix de transférer leur activité dans ce nouveau bâtiment. AAUP occupe le bureau de 138,14 m² au 2^e étage.

Effectif : 15 personnes.

Ensemble immobilier ouvert à la location

- Lots de 50 m² à 150 m².
- Plusieurs lots peuvent être loués simultanément par un preneur, mais un preneur ne pourra demander à louer une partie d'un lot.

• PRUDENTIA

Projet / Activités : Prudentia est un cabinet indépendant de conseil en stratégie patrimoniale. Généralistes du patrimoine, Prudentia conseille et propose à ses clients les stratégies d'investissement et les produits les mieux adaptés.



Ils leur offrent un service à haute valeur ajoutée permettant l'optimisation de leur patrimoine. Les bureaux occupés par cette entreprise étant devenus trop étroits, Prudentia a donc décidé de transférer son activité sur le parc COMITEC, afin de contribuer au développement d'une activité de conseil en stratégie patrimoniale quasi inexistante actuellement dans l'Agglomération. Prudentia occupe le bureau de 49,92 m² en rez-de-chaussée.

Effectif : 2 personnes.

Créé en 1998, le parc COMITEC, étendu sur deux hectares, offre les avantages d'une Zone Franche Urbaine avec des exonérations fiscales et sociales. Aujourd'hui, COMITEC regroupe une cinquantaine d'entreprises et environ 200 salariés.

> PÔLE CHANCELLERIE

Un pôle commercial et tertiaire en zone franche urbaine.

2 000 m² de nouveaux bureaux dans un bâtiment tertiaire et commercial de 4 000 m² (2 000 m² de surface commerciale en rdc et 2 000 m² de surfaces tertiaires en R+1 et R+2).

En Zone Franche Urbaine, au cœur du pôle commercial de la Chancellerie (nord de Bourges). Bourges Plus a souhaité **redynamiser** et **renforcer l'attractivité** du centre commercial de la Chancellerie en créant un véritable pôle commercial et tertiaire attractif et dynamique, avec de **nouveaux services**.

Il s'agit d'un bâtiment s'inscrivant dans une démarche **HQE** (Haute Qualité Environnementale) avec :

- de hautes performances énergétiques,
- une toiture végétalisée,
- un éclairage par détection de présence,
- un mail paysager,
- un réservoir de stockage de l'eau de pluie pour l'arrosage et le nettoyage des espaces extérieurs.

Ensemble immobilier ouvert à la location

2 000 m² de bureaux se décomposant en :

- R+1 : 1 400 m² de bureaux, avec possibilité de modules de 50 et 200 m².
- R+2 : 600 m² de bureaux, avec modules de 50 m².
- Loyers attractifs : 86 € HT/m²/an.



En ce qui concerne la partie tertiaire, une **campagne de prospection** sera lancée notamment à destination des centres d'appels.

En ce qui concerne la partie commerces, le pôle commercial accueille à ce jour :

- un tabac-presse,
- un bar-brasserie,
- une boucherie Atlas Boucherie,
- une boucherie hallal,
- une pharmacie Mabillean,
- un coiffeur,
- la mairie annexe,
- La Poste,
- un laboratoire médical,
- une auto-école,
- une supérette,
- une boulangerie,
- un kebab.

REQUALIFICATION DES PARCS D'ACTIVITÉS

Pour les parcs d'activités sur lesquels Bourges Plus exerce sa compétence, la Communauté d'agglomération a entrepris depuis plusieurs années une **démarche globale** d'examen de ces espaces en vue de leur possible requalification.

Ce programme de requalification des parcs les plus anciens permettra d'assurer leur **attractivité** et leur **qualité**. Ainsi le parc du Bois de Givray à Trouy a pu être requalifié en 2009 et celui de la Prospective à Bourges en 2010 et en 2011.

En 2012, l'Agglomération a **débuté les études pour la requalification** du parc du Porche à Plaimpied-Givaudins.

> MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE MARKETING ET COMMERCIALE VISANT À L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Il faut remarquer que jusqu'en 2011, pour trouver des candidats à l'implantation sur son territoire, la seule **démarche de prospection** d'entreprises de Bourges Plus en dehors de son périmètre consistait en la participation chaque année à des salons spécialisés : **SIMI** (salon de l'immobilier d'entreprise) en décembre, **POLLUTEC** (salon de l'environnement) en décembre, **SITL** (salon du transport et de la logistique) en mars. Et presque à chaque fois, Bourges Plus était co-exposant avec l'ADC (Agence de Développement du Cher) et éventuellement la Communauté de communes de Vierzon. Jusqu'en 2011, nous confions de facto la prospection exogène à l'ADC.



En 2012, il a été recruté une Chargée de Mission pour la **prospection exogène**. La personne en charge de cette mission, arrivée au mois de mai 2012, a défini son action de prospection en s'appuyant sur différents **axes importants** : l'attractivité du territoire et la détection de projets d'implantation.



Avant de prospecter, ont été décidés un plan d'action commerciale et un plan de communication permettant de faire connaître le territoire et ses atouts / compétences à l'extérieur (niveau régional, national et international) dans le but **d'appuyer le développement économique** de la Communauté d'agglomération.

Au cours de l'année passée, des **outils ont été imaginés et mis en œuvre** pour partie, avec une finalisation prévue en 2013 : les pages "Développement économique" du site internet de Bourges Plus repensées, de nouvelles plaquettes, une vidéo et des affiches de présentation du territoire dans les gares.

Des **actions marketing et commerciales** nouvelles comme des participations à des événements et des conventions ont été menées en 2012 : Bâti Energie, Planète PME, E-Commerce, Rendez-Vous Carnot, Aéroliance, Conférence des Directeurs Immobiliers, Election du Meilleur Service Client, Conférence des Directeurs Supply Chain, Conférence des Directeurs Relation Clients, Defense & Security Days.

La participation au traditionnel SIMI a été elle aussi **complètement revue**. D'abord une identité visuelle unique a été réalisée en partenariat avec les co-exposants ADC et communauté de communes de Vierzon. Mais aussi, une **véritable animation** a pris place sur ce salon avec une conférence des élus des trois partenaires.



Tous ces rendez-vous ont permis de prendre contact avec de **nombreuses structures** (entreprises, pôles de compétitivité, association, partenaires / prescripteurs) pour permettre une meilleure visibilité de notre territoire et commencer à détecter des projets d'implantation qui devront être suivis en 2013.

La plupart de ces événements seront **maintenus** en 2013 (SITL, SIMI, SECA, autres conventions et conférences). Il sera également prévu d'organiser à Bourges ou à Paris des **petits-déjeuners de présentation** du territoire à des entreprises ou des prescripteurs ou des journalistes.

Une invitation de 15 directeurs de centres de relation Clients sera également lancée lors du Printemps de Bourges. Une journée de présentation du territoire à des entreprises suisses dans le domaine de la construction est prévue.

En 2013, dans le cadre de la réflexion sur le développement de la Communauté d'agglomération, des entreprises appartenant à des filières définies comme étant prioritaires **vont être prospectées**. Certaines de ces filières sont déjà existantes :

- Défense,
- Mécanique et sous-traitance (spécialisée),
- Agro-alimentaire, Transport et Logistique.

D'autres filières sont à **développer** :

- Prévention des risques,
- Energie et Bâti de demain,
- Composite, plasturgie et céramique,
- TIC (surtout en matière de sécurité informatique et d'informatique médicale),
- Handicap et dépendance.

A également été évoquée la possibilité de se reposer sur la **notoriété du Printemps de Bourges** pour mettre en place une filière consacrée au son ou de façon plus générale au "back-office" du spectacle.

L'analyse de ces filières permettra à Bourges Plus **d'affiner ses stratégies** d'acquisition de foncier/immobilier et d'avoir une offre adaptée aux entreprises pour lesquelles nous détecterons des projets d'implantation.



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET PROSPECTIVE

LES MISSIONS DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE LA PROSPECTIVE ONT CONTINUÉ À S'ÉLARGIR EN 2012.

EN PREMIER LIEU, DU FAIT DU TRANSFERT AU 1^{ER} JANVIER À BOURGES PLUS, DE LA COMPÉTENCE "DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR" ACCOMPAGNÉE DE L'INSTITUT COMMUNAUTAIRE D'ÉDUCATION PERMANENTE : UN LARGE CHAMP D'ACTION DONT IL A ÉTÉ NÉCESSAIRE DE BIEN MAÎTRISER LE PÉRIMÈTRE ET LE PROCESSUS D'INTÉGRATION OPÉRATIONNELLE À L'AGGLOMÉRATION. LE RATTACHEMENT DU TECHNOPOLE EN SEPTEMBRE A AUSSI CONSTITUÉ UN ÉVÈNEMENT QUI A NÉCESSITÉ DE NOMBREUX ÉCHANGES.

ENFIN, DE NOUVEAUX COLLABORATEURS ONT PU AFFIRMER DES AXES DE TRAVAIL DANS LES DOMAINES DE L'OBSERVATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE L'HABITAT. UN CHARGÉ DE MISSION A INTÉGRÉ BOURGES TECHNOPOLE EN FIN D'ANNÉE SUR LA MISSION ÉNERGIE ET BÂTI DE DEMAIN.

LES GROS DOSSIERS ONT CONTINUÉ À ÊTRE PORTÉS : SCOT, PDU, AGENDA 21 ET PLAN CLIMAT. LE PROJET ET LE CONTRAT D'AGGLOMÉRATION ONT ÉTÉ MENÉS À LEUR TERME.

LA PROCÉDURE DE CHOIX DU GROUPEMENT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE CHARGÉ DE MENER À BIEN LE PROJET D'AMÉNAGEMENT LAHITOLLE A ABOUTI EN SEPTEMBRE ET LE TRAVAIL DE MISE AU POINT DE L'AVANT PROJET ET DU MONTAGE DU DOSSIER DE ZAC A PU COMMENCER.

LA VOLONTÉ DE CONSTRUIRE UNE RÉELLE POLITIQUE D'ACCUEIL/STAGIAIRES A PERMIS LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT CONSTRUCTIF AVEC L'INSTITUT NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.

PARTI DES AUTRES MISSIONS ASSURÉES PAR LA DDTP, À NOTER L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, LE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ NAISSANTE DE BOURGES CAMPUS, LA RÉUSSITE DANS LA RÉPONSE À L'APPEL À PROJET RÉGIONAL POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME DE FORMATION ÉNERGIE/BÂTI SUR LAHITOLLE, L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE LOTISSEMENT DURABLE À SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS ET ENFIN LE TRÈS IMPORTANT TRAVAIL DE RÉFLEXION POUR LA CONSTRUCTION DE LA FUTURE DIRECTION DE L'INNOVATION ET DU TERRITOIRE (DIT).



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : les politiques contractuelles & la prospective

LE CONTRAT RÉGIONAL D'AGGLOMÉRATION

L'année 2012 est l'**aboutissement** du Programme d'Actions du Contrat Régional d'Agglomération 3^e génération. Ce dernier a été validé par la Commission Permanente Régionale le 17 octobre 2012 permettant ainsi une signature du Contrat Régional d'Agglomération 3^e génération en décembre 2012 avec un effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2012.

Ce document officialise le versement par la Région d'une subvention de **15 millions d'euros** pour la période 2012-2016.

Les premiers dossiers de demandes de subventions auprès de la Région ont pu ainsi être déposés dès la fin de l'année 2012.

LES FONDS DE CONCOURS

2012 correspond à la troisième année de mise en œuvre de la 2^e génération de fonds de concours.

Un certain nombre de communes a mobilisé une partie de leur dotation : Marmagne, Bourges, le Subdray, Trouy, Arçay...



LES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION COMMERCIALE

Suite à la loi de modernisation de l'économie, des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial ont été constituées afin de **délivrer des autorisations** d'implantation aux commerces de plus de 1 000 m². Dans ce cadre, Bourges Plus a été amenée à **rendre des avis** sur les demandes d'autorisation d'implantation sur son territoire. Trois dossiers ont été instruits en 2012.

MISSION PROSPECTIVE

> LA RÉVISION DU PROJET D'AGGLOMÉRATION

Le premier projet d'Agglomération de Bourges Plus se devait d'être revisité, à la lumière de **dix années d'expérience de vie communautaire**. Un territoire plus vaste, des compétences accrues, un cadre législatif modifié, s'ajoutent en effet aux nombreuses réflexions et actions menées au travers des documents de planification pour écrire, au regard des exigences nouvelles de nos concitoyens, notre **vision prospective** du territoire.



Ce projet veut répondre aux **trois défis** que Bourges Plus aura à relever dans les dix ans à venir :

- Le **développement** économique et démographique de son territoire ;
- L'**extension** possible de son territoire et l'intégration éventuelle de nouvelles compétences ;
- Un contexte financier de plus en plus contraint.

Pour cela, le projet affiche une **ambition responsable et partagée**, afin de construire une Agglomération **innovante, durable et solidaire**, qui s'appuie sur une conception globale de l'attractivité.

L'année 2012 a été consacrée à la finalisation de la révision de ce projet d'Agglomération avec une **large concertation** des acteurs locaux, notamment le

Conseil de Développement de Bourges Plus dont les travaux ont permis d'alimenter le contenu de cette révision.

Après cette phase de travail intense, le Projet d'Agglomération révisé a été **validé** par le Conseil Communautaire du 17 décembre 2012.

> LA PARTICIPATION DE L'AGGLOMÉRATION AUX ÉTUDES ET RÉFLEXIONS SUR LE PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE PARIS - ORLÉANS - CLERMONT-FERRAND - LYON (POCL)

La démarche partenariale engagée en 2011 par Bourges Plus, associant notamment les Chambres Consulaires, le Conseil général, et la Ville de Bourges s'est poursuivie. L'étude collective visant à établir une **stratégie globale** et anticipée d'aménagement et de développement autour du projet POCL s'est achevée. Ainsi, les bases d'une stratégie du territoire fédérant les acteurs autour du projet POCL ont été construites.

En parallèle, Bourges Plus a **renouvelé son soutien** à l'association TGV Grand Centre Auvergne, et a participé aux ateliers organisés par Réseau Ferré de France à partir de novembre 2012 dans le cadre de la concertation post débat-public. Ces ateliers, et les études complémentaires de RFF contribueront à **éclairer les décideurs** sur le choix d'un scénario, si le projet est retenu au niveau national.



AMÉNAGEMENT DU SITE DE LAHITOLLE

L'aménagement du site de Lahitolle a été confié à la Direction du Développement Territorial et de la Prospective au premier trimestre 2012.

Il a d'abord fallu piloter et faire aboutir (en septembre) la procédure de désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre composée d'ÉGIS, du cabinet d'architectes/urbanistes, TGT et d'Atelier paysages.

Partant du schéma d'aménagement approuvé en 2011, l'équipe a **travaillé à la mise au point** de l'avant projet en lien avec le Comité Technique réunissant les compétences de Bourges Plus, de la Ville de Bourges et de différents partenaires.

Le dossier de création de ZAC a **également été engagé** avec l'élaboration de l'étude d'impact et du dossier loi sur l'eau.

Le premier dossier opérationnel (Résidence Universitaire, Restaurant Universitaire et Hôtel d'entreprises) ainsi que diverses procédures d'acquisition foncières ont constitué les autres champs d'action du projet.



DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : LA PLANIFICATION TERRITORIALE

LE SCOT DE L'AGGLOMÉRATION BERRUYÈRE

> LA FINALISATION DE L'ÉLABORATION DU SCOT

L'année 2012 a été consacrée à l'élaboration du **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** et du **Document d'Aménagement Commercial (DAC)**, partie intégrante du DOO. Le DOO définit les outils permettant de **mettre en œuvre les objectifs** du plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), à travers des prescriptions et des recommandations en matière de développement durable s'appliquant aux documents d'urbanisme locaux (PLU, POS, cartes communales).

La concertation engagée auprès des acteurs locaux a permis d'alimenter l'élaboration du DOO, à travers :

- des **ateliers techniques**, en particulier pour le Document d'aménagement commercial et la Trame verte et bleue,
- une **présentation** auprès du Conseil de Développement de Bourges Plus,
- une **réunion** avec l'ensemble des Personnes Publiques associées en septembre 2012 afin de finaliser le contenu du DOO.

> L'APPROPRIATION DU PROJET DE DOO

L'élaboration du DOO a fait l'objet d'**échanges réguliers** avec le Bureau Syndical et le Comité Syndical du SIRDAB durant le 1^{er} semestre 2012 :

- **5 Bureaux Syndicaux** ont permis d'aborder l'articulation entre le PADD et le DOO, ainsi que l'ensemble des thématiques du DOO (organisation de l'espace, maîtrise de la consommation de l'espace, articulation entre transports et développement urbain,



habitat, économie, équipements et services, environnement et cadre de vie, DAC). La question de la gouvernance dans la mise en œuvre du SCOT a également été abordée, avec une proposition d'architecture (rôle des EPCI, accompagnement du SIRDAB).

- **2 Comités Syndicaux** ont permis d'aborder l'état d'avancement du DOO (ciblé sur la consommation économe de l'espace, le DAC et l'environnement) et de proposer une architecture en matière de gouvernance dans la mise en œuvre du SCOT.

Au-delà des instances du SIRDAB, **huit réunions territoriales** ont été organisées durant le 1^{er} semestre 2012 au sein des EPCI pour **partager les propositions relatives au contenu du DOO**. Deux réunions publiques ont également permis d'associer les habitants à l'élaboration du SCOT (PADD et DOO).

> LES FORMATIONS À DESTINATION DES ÉLUS

Le SIRDAB, dans le cadre du SCOT, propose des **formations** sur les enjeux du Grenelle de l'Environnement à ses élus membres. Deux formations ont été proposées en 2011 sur la **Trame**

Verte et Bleue et la **performance énergétique des bâtiments**. En 2012, une formation organisée le 24 mars portait sur **l'urbanisme et l'habitat durables** et visait à :

- **Intégrer les défis** à relever en matière d'habitat et d'urbanisme durables suite au Grenelle de l'Environnement et identifier les outils permettant de répondre à ces nouveaux enjeux.
- **Créer un moment d'échange** sur ce sujet qui puisse à la fois apporter des éléments didactiques mais aussi construire un langage commun répondant aux aspirations et contraintes de chaque commune du territoire.
- **Proposer aux élus une grille de lecture** pour la mise en œuvre de projets d'urbanisme durable.
- **Apporter des clés de compréhension** claires sur les évolutions urbanistiques et architecturales attendues par le Grenelle de l'Environnement (bioclimatisme, densité, performance énergétique...) et cerner les traductions locales possibles selon les spécificités urbaines et/ou rurales du territoire.
- **Aborder l'éco-construction** comme une **opportunité** en matière d'innovation locale et de développement économique.

> L'ARRÊT DU PROJET DE SCOT ET LA CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES

Par délibération en date du 1^{er} octobre 2012, le Comité Syndical a **tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de SCOT**. A compter du 24 octobre 2012, les Personnes Publiques Associées (une centaine) ont été consultées pour donner leurs avis, dans un délai maximal de trois mois.

LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE L'AGGLOMÉRATION BERRUYÈRE (PDU)

L'année 2012 a permis d'arrêter le **Plan de Déplacements Urbains du Syndicat Mixte à vocation transports urbains AggloBus**.

La Direction du Développement Territorial a conduit l'**élaboration partenariale du plan d'actions**, qui s'est déroulée jusqu'au mois de juin. Plusieurs réunions du comité de pilotage ont permis une présentation aux différents partenaires. Le projet de PDU a été arrêté par le Comité Syndical d'AggloBus en juin, puis présenté aux habitants du Périmètre des Transports Urbains lors d'une réunion publique en octobre.

La **consultation réglementaire des personnes publiques associées** (Etat, Région, Département, et les 17 communes concernées) a été **élargie à d'autres partenaires** (autres collectivités, chambres consulaires, associations) ; elle a précédé l'enquête publique qui s'est ouverte en décembre 2012.

L'objectif du PDU est **d'augmenter l'usage des modes de déplacements et transports dits "alternatifs"**, en concentrant la voiture sur son domaine de pertinence, sa part devant passer de **66% à 57%** d'ici 2020.

Pour construire une **Agglomération "des courtes distances"**, le PDU invite par exemple à construire en priorité les logements près des pôles qui disposent d'un bon niveau de services et de commerces ou une desserte en transports collectifs suffisante. L'espace public sera mieux partagé entre les différents modes de déplacements. Pour **améliorer l'attractivité des transports en commun et l'intermodalité**, des aménagements seront réalisés pour faciliter la circulation des bus, une restructuration du réseau de transports collectifs urbains sera menée, avec une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), des pôles d'échanges et des parkings relais sur les lignes structurantes. La mise en accessibilité des transports et de l'espace public pour les personnes à mobilité réduite sera accélérée.

Pour donner une **place majeure au piéton**, le développement progressif des aires piétonnes est proposé, des plans piétons sont préconisés. Une hiérarchisation



PERSPECTIVES

L'élaboration du PDU a permis de proposer une vision commune dans le **domaine des déplacements et de la mobilité**. Après l'approbation définitive du PDU, prévue au premier semestre 2013, la mise en œuvre des actions constituera un **chantier d'envergure**, pour lequel Bourges Plus se positionne comme un **acteur majeur**, aux côtés d'AggloBus, de l'ensemble des communes de l'Agglomération, et des nombreux partenaires et acteurs des déplacements.

de la voirie sera définie à l'échelle de l'Agglomération, avec l'achèvement de la rocade de Bourges et des plans locaux de déplacements. L'**apaisement des vitesses** est une ligne directrice forte. Le développement d'un **réseau maillé et continu d'itinéraires cyclables** s'appuie sur le plan vélo intercommunal en cours d'élaboration, et des plans vélos communaux.

L'organisation du stationnement automobile et la lutte contre le stationnement sauvage sur les espaces publics **constituent une priorité**. Une évolution progressive de la politique de stationnement favorisant résidents et visiteurs est préconisée.

La mise en place d'une instance de concertation pour optimiser la livraison des marchandises dans le centre ville de Bourges, des actions pour accompagner les changements de comportement et pour sécuriser les déplacements complètent le PDU.

L'AGENDA 21 COMMUNAUTAIRE

> LA FIN DE L'ÉLABORATION DE L'AGENDA 21 COMMUNAUTAIRE

L'année 2012 a été consacrée à la **rédaction finale de l'Agenda 21 communautaire**. Pour cela, l'ensemble des actions proposées lors des différents ateliers de travail thématiques de 2011 a été affiné **techniquement et financièrement** pour juger de leur opérationnalité. Ensuite, le programme d'actions a pu être constitué et le document final, rédigé.



L'Agenda 21 communautaire de Bourges Plus est un **document de travail écrit d'environ 130 pages**, et qui regroupe pas moins de **59 actions** dont la mise en œuvre concerne tous les services de Bourges Plus, mais aussi les communes du territoire.



Certaines actions s'inscrivent dans la continuité de ce qui existe déjà mais en renforcent le côté "développement durable", alors que d'autres **sont innovantes** pour le territoire.

L'année 2012 a permis d'engager certaines d'entre-elles, comme la **réflexion sur l'implantation de cultures énergétiques** sur le champ captant d'eau potable du Porche, conjuguant ainsi protection de l'environnement et débouchés économiques locaux pour les agriculteurs.

L'Agenda 21 communautaire doit être adopté en début d'année 2013 par le Conseil Communautaire de Bourges Plus. Cette adoption ne marque pas la fin de la démarche, mais bien **le début de sa mise en œuvre** concrète et opérationnelle.

LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

Suite au Grenelle de l'Environnement, les collectivités et leurs groupements de plus de 50 000 habitants ont l'obligation d'élaborer un **Plan Climat Energie Territorial (PCET)**. Bourges Plus est donc concernée. Le principal objectif d'un Plan Climat est la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**.

Le Plan Climat Energie Territorial de l'Agglomération est élaboré en "interne" ; cela signifie que son objectif principal est de diminuer les émissions de gaz à effet de serre **engendrées par l'activité de la collectivité** et portera sur la gestion de son patrimoine, de ses services et de ses compétences.

La démarche s'appuie sur un **bilan carbone®** qui a permis d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre de Bourges Plus au cours de l'année 2011. Ainsi, ses émissions ont été estimées à environ **18 450 tonnes équivalent CO₂**, ce qui représente **2 400 fois le tour de la Terre en avion** !

Sur cette base, et pour définir les actions qui permettront de réduire ces émissions, des **ateliers de travail** regroupant élus et agents se sont déroulés lors du second semestre 2012.

Au final, il en ressort **trois grands groupes d'actions** à explorer :

- les **déplacements** (domicile-travail et professionnels),
- les **déchets**,
- la **performance énergétique** des bâtiments.

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : L'HABITAT

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le **Programme Local de l'Habitat (PLH) de Bourges** a été adopté par le Conseil Communautaire en décembre 2006. Il **fixe des objectifs quantitatifs et qualitatifs de production de logements publics et privés** sur le territoire de l'Agglomération.

Le PLH a pour but de favoriser la **mixité sociale** et urbaine dans chacune des communes.

A travers cet outil de programmation, Bourges Plus souhaite **favoriser la qualité de construction** dans les opérations de logements, mais aussi la maîtrise des loyers et des charges.

L'année 2012 a vu se poursuivre le programme d'action du PLH sur la base de l'évaluation à mi-parcours effectuée en 2010 et qui a permis de modifier quelque peu ce programme d'actions.

Ainsi le programme d'actions a pu décliner les fiches-actions suivantes :

- **Fiche-action n°1** : articulation des politiques de planification intercommunale.
- **Fiche-action n°2** : actions et études de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier, outil d'animation partenariale.
- **Fiche action n°3** : Fonds d'Intervention Foncière (FIF).
- **Fiche-action n°4** : favoriser la qualité de construction avec la poursuite de

la définition d'un bâtiment logement social à basse consommation à Saint-Doulchard ; sensibiliser les habitants par le développement d'une formation "Comment concevoir un logement économe en énergie ?" en lien avec L'IMEP.

- **Fiche-action n°5** : réalisation de logements sociaux (Cf. délégation des aides à la pierre, p. 52).
- **Fiche-action n°5 bis** : définir une politique locale qui vise au renouvellement et à la requalification des opérations de logements sociaux sur le territoire de l'Agglomération.
- **Fiche-action n°6** : actions ciblées sur le parc privé (Cf. délégation des aides à la pierre et habitat privé, p. 53).
- **Fiche-action n°10 bis** : le Label Logement Etudiants (Cf. Label Logement Etudiant, p. 54).
- **Fiche-action n°11** : aires d'accueil pour les gens du voyage.

FONDS D'INTERVENTION FONCIÈRE (FIF)

La maîtrise du foncier constitue un **puissant levier d'action** pour la réalisation des objectifs du PLH. Ainsi, Bourges Plus a souhaité mettre en place une politique foncière

L'année 2012, qui a aussi vu s'achever ce premier PLH au terme des 6 ans de validité réglementaires, a été marquée par le **lancement de l'élaboration d'un deuxième PLH**, qui sera conduit dans le souci de favoriser l'habitat durable sur le territoire de l'Agglomération, en cohérence avec les politiques de planification, tels le SCoT ou le PDU et avec l'Agenda 21.

intercommunale à **vocation d'habitat** qui encourage la réalisation des objectifs du PLH. Cette politique prend la forme d'un outil financier dédié aux communes pour l'achat de foncier bâti ou non bâti en vue de **favoriser la mixité sociale dans les opérations de logements**.

A travers le mode d'attribution du "Fonds d'Intervention Foncière", il s'agit tout d'abord d'esquisser une première réflexion stratégique en matière de politique foncière intercommunale. L'Atlas du foncier, construit avec les communes, permettra de formaliser cette politique et de **fixer un cadre commun** de référence. L'Atlas permettra de repérer l'ensemble des disponibilités foncières à vocation d'habitat basées sur une analyse des documents d'urbanisme et sur des rencontres avec les quatorze communes de l'Agglomération.

En 2012, les contours d'une étude technique ont été définis pour permettre l'**analyse de la faisabilité d'une urbanisation à vocation d'habitat** de plusieurs sites retenus en concertation avec les maires de l'Agglomération. Une consultation a été lancée dans cette perspective.

Cette étude doit conduire à la formalisation de l'Atlas au travers d'une **hiérarchisation des terrains inventoriés** afin d'apprécier si l'acquisition foncière envisagée par la commune (et l'attribution du Fonds d'intervention foncière par Bourges Plus) est programmée à court ou à moyen terme.



DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DES AIDES À LA PIERRE

2012 était la quatrième des six années de mise en œuvre de la délégation de compétence des **aides à la pierre** dans le cadre d'une seconde convention signée avec l'Etat pour une durée de 6 ans (2009-2014).

La Communauté d'agglomération a **consommé l'intégralité de la dotation** qui lui a été dévolue en matière de financement du logement social.

FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU LOGEMENT SOCIAL

Après l'achèvement du Plan de Cohésion Sociale à la fin de l'année 2009, et une **baisse conséquente des crédits de l'Etat** en 2010 et 2011, l'année 2012 a confirmé le niveau de 2010 avec **212 400 €** de financements attribués.

En effet, dans le cadre de la compétence d'attribution des aides à la pierre, déléguée par l'Etat, l'avenant principal à la convention initiale, qui fixe les objectifs de production de logements, avait fixé un objectif de **50 logements sociaux** répartis en **37 PLUS** et **13 PLAI** qui correspondait à une enveloppe déléguée de **123 000 €**.

Les subventions par logement étaient de :

- **0 €** pour un logement PLUS
- **10 000 €** pour un logement PLAI jusqu'au 30 juin 2012 à concurrence de 50% de l'objectif et 9 000 € au-delà.

L'Etat a ainsi mis à disposition de Bourges Plus, au cours du 2^e trimestre 2012, une dotation de **73 800 €** destinée à financer **60% de l'objectif** (comme cela est prévu dans la convention) et une dotation exceptionnelle de **53 400 €** (correspondant au remboursement d'une avance octroyée par Bourges Plus en 2011 pour la réalisation d'une opération).

L'avenant de fin de gestion, qui ajuste les objectifs de production en fonction des résultats de production au 31 août de l'année, a doté Bourges Plus de **moyens financiers supplémentaires** à travers une nouvelle dotation de

85 200 €, avec un objectif recalé à **64 logements (47 PLUS et 17 PLAI)**. Ainsi, en 2012, **50 logements** ont reçu un accord de financement (**33 PLUS et 17 PLAI**), et **103 logements** ont reçu un agrément PLS.

A ce titre, le bilan 2012 de la délégation de compétence des aides à la pierre pour le financement du logement social est le suivant :

LOGEMENTS	OBJECTIF	RÉALISATION	%
PLUS	47	33	70
PLAI	17	17	100
Total PLUS/PLAI	64	50	78
PLS	-	103	-
Total logements sociaux	-	153	-

Ce sont donc au total **153 logements sociaux** qui ont été agréés en 2011 hors PRU. Ces logements sont répartis entre Bourges et Trouy.

Les projets de logements sociaux **restent insuffisants dans les autres communes** de l'Agglomération et a fortiori dans les communes identifiées comme pôles d'appui par le PLH.



Le financement sur les crédits d'Etat délégués s'est élevé à **212 400 €**, le financement de Bourges Plus s'est élevé à **163 000 €**.

Au total, ce sont **375 400 €** qui ont été consacrés au financement du logement social en 2012.

FINANCEMENT DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT SOCIAL

L'évaluation à mi-parcours du PLH, approuvée par le Conseil Communautaire le 24 juin 2011 a donné lieu à l'inscription d'une **nouvelle action** dont l'une des déclinaisons consiste à **préparer le cadre d'intervention** d'une politique de réhabilitation du logement social, identifiée comme un enjeu majeur pour l'Agglomération.

En effet, le dispositif financier en faveur du parc social, propre à Bourges Plus, accompagnait uniquement la production de **logements neufs** et, depuis la loi de finances pour 2009, les moyens nationaux ont été **concentrés sur le développement de l'offre nouvelle** au détriment de la Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale (PALULOS) classique.

La réhabilitation du logement social **ne bénéficiait donc plus d'aucune aide** alors que le nombre de logements à réhabiliter sur le territoire de l'Agglomération restait important.

En 2012, Bourges Plus a donc **décidé d'une intervention financière** en matière de réhabilitation thermique du logement social basée sur les priorités suivantes :

- **maîtrise** des loyers et des charges locatives,
- **développement** de la qualité technique et environnementale de la construction de logements.

Le dispositif est le suivant :

- **Accompagnement** à la réalisation d'un audit énergétique préalable : subvention de 20% en complément des 60% apportés par l'ADEME (condition : respecter les exigences de l'ADEME).
- **Subvention** pour les travaux d'économie d'énergie préconisés par l'audit :
 - 1 500 € par logement pour les travaux réduisant la consommation de -25%,
 - 3 000 € par logement pour les travaux réduisant la consommation de -50%,
 - +500 € si le logement était initialement en classe G.
- **Financement** par fongibilité des enveloppes production et réhabilitation sur la base de :
 - un objectif annuel de 150 logements à réhabiliter,
 - une enveloppe de crédits variable s'établissant autour de 330 000 € par an.
- **Contractualisation** du programme de réhabilitations avec les bailleurs :
 - co-construction entre Bourges Plus et chaque bailleur,
 - durée de 3 ans.

BILAN D'ACTIVITÉ 2012 - HABITAT PRIVÉ DE BOURGES PLUS

> OPÉRATIONS MENÉES

Bourges Plus a poursuivi la mise en place de son **dispositif de soutien en faveur des propriétaires** de logements anciens qui souhaitent les réhabiliter. Ce dispositif dénommé : "**Amélioration de l'Habitat avec Bourges Plus**" est décliné du Programme Local de l'Habitat qui définit la stratégie et les actions à mener à l'échelle du territoire.



Cette démarche a pris le relais des opérations plus anciennes (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) qui associaient des aides de l'Etat (Anah) et des aides de Bourges Plus.

Ce dispositif permet de **maintenir un niveau d'aide constant de 360 000 €** auprès des propriétaires chaque année. Il a permis de **compenser la diminution des aides nationales**, par une optimisation des aides de Bourges Plus, tout en répondant mieux aux enjeux du territoire.

2012 voit notamment un **renforcement des aides en faveur des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants** dans le domaine de l'amélioration énergétique des logements.

> RÉSULTATS CHIFFRÉS

Les demandes d'aides présentées en lien avec les opérations, ont été étudiées lors des six Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) qui se sont tenues durant l'année.

66 logements ont pu être aidés durant l'année. Ils se répartissent de la façon suivante :

- **48** logements de propriétaires occupants à faibles ressources,
- **12** logements locatifs à loyers maîtrisés,
- **6** aides à l'installation de panneaux solaires.

Bourges Plus a engagé au titre de ses fonds propres **297 832 €** (avec les aides aux panneaux solaires) et **206 185 €** au titre des crédits Anah subdélégués (dont les aides Habiter Mieux contre la précarité énergétique). **1 055 707 € TTC** de travaux (panneaux solaires compris) ont ainsi pu être financés.

> LOGEMENTS AIDÉS DEPUIS 2007 À FIN 2012

Bourges Plus qui a adhéré au Contrat Local d'Engagement proposé par le programme Habiter Mieux de l'Etat pour **lutter contre la précarité énergétique**, initie les premiers dossiers d'aide dans le Cher.

La réflexion engagée pour faire évoluer le dispositif en 2013 a pour ambition de pouvoir **maintenir des niveaux d'aides incitatifs** pour la réhabilitation, malgré une augmentation des projets aidés.

Par ailleurs, les aides seront toujours orientées afin de **lutter contre la vacance du parc ancien** et d'aller plus loin dans **l'amélioration thermique** des logements, en particulier dans le logement collectif privé. Cette volonté d'améliorer thermiquement les logements a émané de **l'absence d'un véritable soutien** dans ce domaine en 2011 au regard de l'état du parc privé ancien. Ce parc étant pourtant le principal consommateur d'énergie dans l'Habitat.

RENCONTRE DES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS PRIVÉS ET DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL

Les permanences d'accueil du public se sont tenues toute l'année, permettant de rencontrer **125 personnes**. Cet accueil s'effectue à présent dans les locaux du Centre d'affaires du Technopôle Lahitolle à Bourges.

Le **conseil reste prépondérant** lors de la rencontre des propriétaires. Le temps moyen passé pour chaque interlocuteur s'est considérablement allongé, car il devient nécessaire de prendre le temps de **bien orienter les propriétaires** dans leur projet et dans les démarches qui les attendent.

Le conseil administratif et financier s'accompagne d'un **conseil technique** (diagnostic thermique, insalubrité ou adaptation à l'âge et/ou au handicap effectué par le Pact 18 services pour le compte de Bourges Plus) qui se traduit par une visite du logement concerné.

80 visites ont été initiées en 2012, en (augmentation par rapport aux années précédentes).

DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE FORMATION : "COMMENT CONCEVOIR UN LOGEMENT ÉCONOME EN ÉNERGIE ?"

Volontairement en pointe sur la question de la **réhabilitation thermique** des logements, Bourges Plus a entrepris parallèlement une véritable démarche de sensibilisation du public.

Cette démarche a permis d'associer l'Espace Info Energie 18, un ingénieur thermicien et des architectes pour mettre en place une **formation libre et gratuite**, auprès des particuliers. Deux cycles de trois séances ont été montés.

Les stagiaires se sont inscrits nombreux à ces séances. A cette occasion ils ont pu se plonger dans l'univers des logements performant et effectuer des visites sur site. Cette expérience mobilisatrice sera amenée à être renouvelée les années suivantes.



LABEL LOGEMENT ÉTUDIANT



Cette action initiée en 2010 fait suite à la réalisation d'une enquête sur le logement étudiant. Pour répondre et **renforcer la politique d'accueil envers les étudiants** à Bourges

et étoffer l'offre de logements, des ajustements au niveau du règlement d'attribution du label ont été proposés en 2011.

La mise en place du dispositif de qualification du parc de logement privé appuyé d'une assistance technique à la labellisation de logements étudiants a permis de **labelliser 36 logements** en 2012. Au global **92 logements**, majoritairement situés dans le centre historique de Bourges, sont labellisés depuis le lancement du dispositif.

En parallèle, des **temps forts** se sont déroulés en 2012, avec :

- une **réunion bilan** avec les établissements d'enseignements supérieurs et les partenaires,
- des **rencontres individuelles** pour promouvoir le dispositif,
- une participation au **Forum Etudiants**.

CONSTRUCTION NEUVE

Concernant la construction neuve, Bourges Plus rappelle, dans les permis de construire importants, quelles sont les **préconisations** du Programme Local de l'Habitat, en matière de typologie de logements, d'occupation sociale et de consommation foncière. A ce titre, **16 permis** ont pu faire l'objet d'orientations en 2012. Les fiches ainsi produites ont pour **but d'apporter un éclaircissement** aux mairies qui délivrent les permis d'habitations.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : bilan IMEP

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE "DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - FORMATION CONTINUE - IMEP"

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Ville de Bourges **a transféré cette compétence** à la Communauté d'agglomération afin de renforcer les politiques "développement économique" et "innovation".

En effet, une meilleure connaissance des formations de niveau supérieur et de la recherche, l'identification de nouveaux besoins, la constitution et l'animation du réseau des établissements d'enseignement supérieur à travers Bourges campus, la mise en place d'une maison de l'étudiant constituent autant de pistes pour **renforcer l'attractivité du territoire**.

BILAN PÉDAGOGIQUE ET FINANCIER DE L'IMEP

NOMBRE D'INSCRIPTIONS	2011	2012
Formations générales (DAEU, note de synthèse, droit, préparation aux concours, savoirs de base...)	470	324
Langues	2 110	2 129
Comptabilité	85	101
Informatique	465	500
Protection de l'environnement	80	63
Total nombre d'inscriptions	3 210	3 117
Nombre total stagiaires	2 488	2 342
Nb total d'heures stagiaires	62 477,22	66 326
Recettes	452 500 €	533 400 €
Dépenses	987 345 €	1 028 375 €
Financement (collectivité)	54,17%	48,13%
Coût net par stagiaire	214,97 €	211,35 €



Si on constate une diminution du nombre d'inscriptions (-3%) et de stagiaires (-6%), il convient de noter l'augmentation du nombre d'heures/stagiaires (+3 848,

soit +6%). La "maison des langues" reste l'activité phare au sein des actions de formation (69%). Les formations en informatique (bureautique) restent attractives (+11%). La comptabilité (modules d'initiation et formation "ASCA") gagnent en notoriété (+12%).

La baisse du domaine "protection de l'environnement" est due à un **nombre inférieur** de visas éco-citoyen confiés à l'IMEP par la Région Centre. A ce sujet, il est à noter que ce support de financement **permet d'offrir une action de sensibilisation à l'isolation de l'habitat**.

Cette action est organisée conjointement par l'IMEP et le service Habitat de la DDTP (Cf p. 54) et a concerné **30 personnes**.

Eléments financiers : recettes : **+15,17%** ; dépenses : **+3,99%**.



FORMATION DES AGENTS DE BOURGES PLUS

60 agents de Bourges Plus ont suivi une formation à l'IMEP ; **35** en bureautique (Word®, Excel®, Outlook®, PowerPoint®), **5** en français, **20** en langues (dont 18 salariés de l'IMEP). Cette prestation est évaluée à **8 740 €**.

ACTIONS CONTRIBUTANT AU RAYONNEMENT DE BOURGES PLUS

- **Partenariat européen Grundtvig** (échange de pratiques pédagogiques entre les formateurs et échanges entre les stagiaires).

- **Animation de réseaux** liés à la formation continue : espace libres savoirs de la Région Centre ; groupement solidaire de lutte contre l'illettrisme...

- Evènements : **Fête des langues et Troc'langues**.



DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :

bilan actions technopolitaines

L'objectif de la Technopole est de **promouvoir, stimuler et développer l'innovation** auprès des PME du territoire, à toutes les étapes de leur développement.

Cela doit être réalisé de **façon privilégiée** avec le tissu local (laboratoires de recherche, établissements d'enseignement supérieur, entreprises ou autres) tout en sachant rechercher les ressources à l'extérieur du territoire si nécessaire. Le point de mire de ces actions est de **favoriser la création de nouvelles entreprises innovantes** et de développer l'innovation dans les entreprises existantes, dans un souci de développement économique, gain de compétitivité et croissance.

Pour mettre en œuvre cette politique, un **responsable a été recruté** en août 2010. Les effectifs se sont accrus d'une assistante de direction en juin 2011.

Dans ses différentes missions, l'équipe de la Technopole put compter sur un **soutien fort** des services de Bourges Plus Développement, de la DDTP, du service Communication et plus largement des autres services de Bourges Plus sans lesquels ce bilan n'aurait pas pu être atteint.



SOUTIEN À L'INNOVATION DANS LES PME EXISTANTES

Quand une Petite ou Moyenne Entreprise innove pour développer soit un nouveau produit, soit un nouveau service, il lui manque dans la majorité des cas des **compétences techniques et des moyens de financement** pour y parvenir.

La Technopole est alors présente pour lui permettre de trouver, d'une part, des **partenaires techniques** (laboratoires de recherche, établissements d'enseignement supérieur ou entreprises spécialisées dans le domaine) et l'assister à **monter un projet** de recherche collaboratif et, d'autre part, à trouver des **modes de financement** pour accompagner son développement grâce aux réseaux auxquels la Technopole appartient, en ce qui concerne les différents types d'aides publiques (Europe, Région, Département, Berrinnov...), les banques et les fonds d'investissements. Un **travail en amont** est aussi réalisé avec l'entreprise, afin de l'aider à étudier la viabilité de son projet, en particulier d'un point de vue marketing.

En 2012, **cinq projets innovants** d'entreprises existantes (ASIT, AGD SYSTEME, ARC CASTERA, INERIS, NEXTER MUNITION) ont été détectés sur le territoire et un à l'extérieur du territoire, qui pourraient, grâce aux moyens mis en œuvre à la Technopole, s'implanter à Bourges. L'accompagnement se fait sur l'**analyse de faisabilité** (technique et marketing), puis sur l'**accompagnement financier** du projet.

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES INNOVANTES ET GESTION DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

L'objectif de cet axe est de **détecter, évaluer, sélectionner et accompagner des projets innovants**, qu'ils soient issus de la recherche académique, qu'ils émanent de porteurs individuels ou bien qu'ils proviennent d'entreprises existantes. La volonté est de **faciliter la création et le développement** d'entreprises innovantes sur le territoire. Pour donner encore plus de chance de réussite aux créateurs, Bourges Plus s'est dotée d'un outil de soutien à ces jeunes chefs d'entreprises : **une pépinière d'entreprises**.

> ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

Au cours des années 2012, **10 créations de sociétés innovantes** ont été suivies par la Technopole (AUDIO VIBRANCE, projet de M. Druesnes de simulateur de vol, KABBE INDUSTRIE, projet de M. Auwa de tuiles mécaniques, projet de M. Le Quitte d'agence de communication web, GD-CONSEIL, ATTRACTIV'RH, BLACK BOX, AXEMBLE). L'accompagnement s'est fait sur l'analyse de **faisabilité** (technique, marketing et ressources humaines), l'aide à l'élaboration du **business plan**, puis sur le **montage financier** des sociétés.

Grâce à ce suivi, **quatre entreprises ont été créées** et toutes se sont installées dans les locaux du Centre d'affaires.

> FONCTIONNEMENT DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES : LE CENTRE D'AFFAIRES ET CONSTRUCTION D'UN HÔTEL D'ENTREPRISES

La pépinière a commencé à s'organiser dans l'accompagnement des chefs d'entreprises résidents dans la pépinière. Les différentes actions ont été :

- **Etude** des dossiers des entreprises qui postulent (24 dossiers en 2012), gestion des baux et avenants des locataires ;
- **Mise en place** de l'animation de la pépinière (8 événements collectifs organisés) et suivi individualisé des sociétés installées ;
- **Rédaction** d'une convention avec le Conseil général du Cher, afin de mutualiser les animations entre la pépinière de Bourges Plus et celle du Carré des Créateurs.

La Technopole de Bourges sera maître d'ouvrage de la construction d'un **hôtel d'entreprises**, situé rue Emile Hilaire Amagat. Un hôtel d'entreprises est une structure d'hébergement d'entreprises, louant des locaux et proposant des services annexes à des sociétés indépendantes les unes des autres. A destination principalement d'entreprises tertiaires et de haute technologie, le bâtiment de 1 715 m² utiles pourrait intégrer **six ateliers de l'ordre de 170 m² chacun**, afin d'y accueillir des sociétés ayant besoin d'un espace de production (salle blanche, atelier de montage...), de **bureaux** (environ 60 m²) attenants et d'**espaces communs**. Trois ateliers auront 6 m de hauteur et les trois derniers 3 m.

Cet espace aura vocation à être le lieu d'accueil d'entreprises issues de la pépinière et un tremplin pour des entreprises souhaitant s'ancreur sur notre territoire en limitant leur risque financier. Une implantation dans l'hôtel leur permettra de **tester en grandeur nature le marché**, dans la mesure où elles y trouveront une **location souple** (baux 3/6/9 ans) et modulables en surface en fonction de leur évolution.

Le bâtiment devrait être à énergie positive ; il aura des bureaux passifs (15 kWh/m²/an) des ateliers répondant à la réglementation thermique 2012 (41 kWh/m²/an).



Le début des travaux est prévu pour septembre 2013



SOUTIEN AUX PROJETS DE RECHERCHE

Tous les laboratoires, centres de ressources et établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire ont été identifiés et visités, afin de déterminer leurs **compétences, leurs axes de recherche**, tout comme leurs **moyens d'analyse**. La Technopole est maintenant identifiée comme étant un réel partenaire pour les laboratoires et établissements d'enseignement supérieur, dès lors qu'ils ont des **projets en lien** avec les entreprises ou sur les thématiques de la Technopole. Cette connaissance fine des compétences du territoire est un **atout pour mettre en réseau** les entreprises en recherche de compétences pour leurs projets innovants.

Afin de favoriser une **meilleure interaction** entre les entreprises et les laboratoires, la Technopole a participé au Comité de pilotage du "Printemps de la Recherche" qui a présenté aux entreprises l'activité et les moyens des laboratoires du territoire.

En 2011 et 2012, **six projets de recherche** ont été suivis par la Technopole (analyse, instruction, puis suivi administratif et financier) à savoir DISPATMO, NANO-IRM, BARPRO, BATIRSUR, LILOVEM et E-MONITOR'AGE2.

Quatre autres dossiers impliquant l'enseignement supérieur et le soutien aux entreprises ont aussi été suivis par la Technopole (analyse, instruction, puis suivi administratif et financier) : Pôle National des Risques Industriels, Centre National des Risques Industriels, Plateforme Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges, et conférence MABS (Military Aspects of Blast and Shock).



MARKETING TERRITORIAL POUR LES FILIÈRES "PRÉVENTION DES RISQUES" ET "L'ÉNERGIE ET LE BÂTI DE DEMAIN"

Outre l'accompagnement des projets innovants, la Technopole a pour but de **faire reconnaître Bourges comme centre de compétences** en matière de "Prévention des Risques" et "Energie et Bâti de Demain" et de trouver des entreprises dans cette thématique susceptibles de s'installer au Centre d'affaires, et plus largement sur le territoire de l'Agglomération de Bourges.

> PROJET PLATEFORME DE FORMATION "PAROIS OPAQUES"

Autour d'un appel à projet de la Région Centre, la Technopole a réussi à faire **travailler ensemble tous les organismes de formation** dans le domaine du bâti présents sur le territoire (IUT de Bourges, Ecole Hubert Curien, CAPEB, FFB, Greta du Cher, ARFAB, Ligue de l'enseignement, Lycée Pierre Emile Martin, et Lycée Jean de Berry) pour organiser la mise en œuvre et le fonctionnement d'une plateforme collaborative dans le domaine de la **construction de maisons passives** et de la rénovation de bâtiment.

Cette plateforme permettra de réaliser des formations sur deux modules : un module répondant à la réglementation thermique 2012 (RT 2012) pour travailler sur la nouvelle réglementation et un module simulant l'existant permettant de travailler sur la rénovation et la réhabilitation thermique.



Module RT 2012



Module simulant l'existant



> "RENDEZ-VOUS DU BÂTIMENT DE DEMAIN"

La Technopole a accompagné HH CONSEIL dans le **financement et l'organisation** de ces manifestations, qui sont des présentations thématiques en rapport avec le développement technologique et humain de la filière construction. **Trois rencontres** ont eu lieu en 2012 réunissant à chaque fois 120 personnes.



> APPEL À PROJET DANS LE DOMAINE DES RISQUES

L'objectif ici était d'une part, d'**attirer une nouvelle entreprise innovante** sur le territoire et d'autre part, de faire reconnaître Bourges comme **centre de compétences en matière de prévention des risques**. Cette opération, en plus de toute la communication qui a été faite autour, a permis effectivement d'attirer une entreprise à Bourges qui ne serait jamais venue sans cela et de tisser une collaboration intense avec le Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans, avec le recrutement de 2 stagiaires et 1 doctorant.

> DÉVELOPPEMENT DE LA THÉMATIQUE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Le territoire présente des **compétences fortes** en matière de sécurité informatique, au niveau de la recherche, de l'enseignement supérieur et des professionnels. Certains d'entre eux (Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans, SSL EUROPA, ASIT et LTEC), volontaires et actifs, sont prêts à porter cette filière localement. Aucun territoire, a priori, ne semble avoir développé cette thématique et nous travaillons avec l'ARITT (Agence Régionale pour l'Innovation et le Transfert de Technologie) sur le sujet.



> LES JEUDIS DE LA TECHNOPOLE

La Technopole a organisé le dernier **Jeu du CNRI** (décembre 2012) qui deviendra en 2013 les **Jeudis de la Technopole**. Le premier événement sera consacré à la **sécurité informatique**.

VOTRE QUALITÉ DE VIE

BOURGES PLUS AGIT AU QUOTIDIEN AU PROFIT DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE L'EAU, MODERNISER LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT, AMÉLIORER LES RÉSEAUX ET LES VOIRIES.



- > L'EAU
- > L'ASSAINISSEMENT
- > LE BUREAU D'ÉTUDES ET LA VOIRIE
- > L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
- > L'ENVIRONNEMENT

L'EAU

RELATIONS CLIENTÈLE

Le service public de l'Eau a assuré la distribution d'eau potable à environ **99 000 habitants** pour les 14 communes de Bourges Plus, ce qui représente **34 356** abonnés. Le service est assuré en régie dans les communes d'Annoix, Arçay, Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray, Marmagne, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis et Trouy. L'exploitation du service de la distribution d'eau de la commune de Berry-Bouy était délégué à VEOLIA EAU jusqu'au 30 juin 2012. Aussi, depuis le 1^{er} juillet 2012, la **totalité des abonnés** bénéficie du service en régie.

Pour les communes gérées en régie, les encaissements sont réalisés par le Trésor Public. Les modalités de paiements sont multiples (espèces, chèques, TIP et prélèvements automatiques à l'échéance ou mensuels). En 2012, **2 451** abonnés ont opté pour la mensualisation et **892** pour le prélèvement automatique à l'échéance. Il est également dénombré **23 367** paiements par TIP.

Depuis 2011, un nouveau moyen de paiement par carte bancaire via internet est proposé, **2 106** paiements par carte bancaire ont été recensés en 2012.

VOLUMES PRÉLEVÉS ET FACTURÉS

Pour assurer l'alimentation en eau, les installations de production ont prélevé **7 149 847 m³** sur les quatre ressources en eau de Bourges Plus (Herry, Le Porche, Le Prédé et Saint-Ursin), soit une **hausse de 3,6%** par rapport à l'exercice 2011. Le recours aux importations s'élève à **841 395 m³** tandis que les exportations s'élèvent à **282 235 m³**.

En 2012, le périmètre des volumes d'eau facturés en régie comprend l'ensemble des usagers (domestiques, industriels et bâtiments communaux) des communes exploitées en régie et les ventes d'eau en gros aux communes de Fussy, Saint-Caprais et Moulins-sur-Yèvre. Les volumes facturés* ressortent à **5 666 267 m³**, soit une **hausse de 2,4%** par rapport à l'exercice 2011.



A l'échelle de Bourges Plus, le rendement du réseau de distribution est estimé à **75%**.

L'**indice linéaire des pertes (ILP)** en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Cette perte est calculée par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés.

Les référentiels de cet indice varient en fonction de la densité d'habitations. Plusieurs communes de la régie sont rurales et même pour la ville de Bourges, le tissu urbain est relativement peu dense. Le réseau peut donc être caractérisé de semi rural.

En 2012, cet indice ressort à **5,78 m³/j/km²**. Pour un réseau semi-rural tel que le territoire de Bourges Plus, cela correspond à un ILP à la limite de l'acceptable.

INDICATEURS DE PERFORMANCE TECHNIQUE : RENDEMENT ET INDICE LINÉAIRE DE PERTES

Le **rendement du réseau** de distribution est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Le volume consommé autorisé est égal à la somme des volumes comptabilisés, des volumes du service et des volumes consommés non comptabilisés.

IDENTIFIANT	DÉSIGNATION	2012
A	Volumes comptabilisés sur 365 jours (m ³)*	5 666 267
B	Volumes non comptabilisés (m ³)**	48 595
C = A+B	Volumes autorisés sur 365 jours (m ³)	5 714 862
D	Volumes annuels exportés (m ³)	282 235
E	Volumes annuels produits (m ³)	7 149 847
F	Volumes annuels importés (m ³)	841 395
(C+D) / (E+F)	Rendement du réseau de distribution (%)	75%

* extrapolation du volume facturé pour Berry-Bouy

** hors volume non comptabilisé en délégation



Pose de la première pierre du futur bâtiment du service de l'eau à Plaimpied-Givaudins

QUALITÉ DE L'EAU

En 2012, **219** prélèvements ont été effectués afin de tester les paramètres microbiologiques. Aucun de ces prélèvements ne s'est révélé non conforme : le taux de conformité bactériologique de l'eau s'élève à **100%**.

Toutes les analyses physico-chimiques sont elles aussi **conformes** ; les taux de conformité physico-chimique de l'eau s'élève à **100%**.

TARIFS DE L'EAU

Compte tenu de la création récente de la Communauté d'agglomération, les tarifs de facturation par commune sont disparates. En effet, la multiplicité des conditions initiales d'exécution entraîne nécessairement une disparité des prix sur le territoire intercommunal. De plus, le transfert de compétence à Bourges Plus entraîne la mise à disposition d'équipements variés, qui conduit nécessairement à la réalisation préalable de travaux de rationalisation ou d'amélioration.

En conséquence, si la cohérence spatiale et économique, ainsi que la solidarité financière et sociale inhérente à la mise en place de Bourges Plus impliquent à terme

l'unification des tarifs, cette recherche n'est pas soumise à échéance stricte. La recherche d'une gestion unifiée et d'un prix unique ne peut donc qu'être progressive dans le temps. **La convergence des tarifs sera effective à compter de l'exercice 2014.**

Pour les communes dont le service de l'eau est délégué, la collectivité perçoit une recette dite "part collectivité" qui sert au financement des dépenses d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente le montant d'une facture-type de 120 m³/an pour le service de l'eau (hors assainissement) en 2012 :

Berry-Bouy	318,63
Bourges	261,33
La Chapelle-Saint-Ursin	262,59
Morthomiers	261,36
Plaimpied-Givaudins	264,89
Saint-Doulchard	251,20
Saint-Germain-du-Puy	267,86
Le Subdray	264,89
Annoix	264,89
Arçay	264,89
Saint-Just	264,89
Marmagne	271,08
Saint-Michel-de-Volangis	266,44
Trouy	264,89

INDICATEURS FINANCIERS : DÉPENSES ET RECETTES

Le budget du service public de l'eau s'établit à environ **11 558 k€**. **68%** de ces recettes sont liés à la vente d'eau, **10,8%** concernent la location des compteurs et **10,7%** portent sur la redevance concernant la pollution domestique. Le complément correspondant à des recettes diverses.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Charges de personnels **2 626 854 €**
- Charges à caractère général (achat, services extérieurs, et impôts) **2 147 254 €**
- Redevance versée à l'agence de l'eau **1 349 999 €**.

L'endettement se caractérise par un capital restant dû de **8 584 579,81 €**, soit une baisse de **4,8 %** par rapport à 2011. La durée d'extinction de la dette est de **1,76 an**.





Remplacement d'une pompe à Saint-Doulchard

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2012

En 2012, les travaux de renouvellement des réseaux ont concerné **5 447,40 ml** de réseau sur les **926 km** du patrimoine¹ de Bourges Plus, soit un taux de renouvellement de **0,59 %**.

En dehors des travaux engagés sur le réseau, d'autres travaux ont également été réalisés :

- Le **remplacement** de vannes motorisées sur le château d'eau du bourg de Saint-Doulchard ;
- La **modification** de trois vidanges sur la conduite d'Herry ;
- Le **déplacement** du compteur en limite de Bourges Plus et de Fussy.

¹ : données 2011

INDICATEURS DE PERFORMANCES - 2012

SERVICE PUBLIC DE L'EAU			
Paragraphe rapport	Indicateur	Intitulé de l'indicateur	Valeur
Indicateurs descriptifs des services			
§ 1.1.	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	99 079
§ 3.1.2.3.	D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur ville de Bourges)	261,33
§ 1.3.2.	D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours*)	5
Indicateurs de performance			
§ 3.4.	P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (€ m ³)	0,010
-	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)**	2,06
§ 2.6.6.	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre de contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
§ 2.6.4.	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre de contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100
-	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	NC
§ 1.3.2.	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)*	100
§ 1.3.3.	P155.1	Taux de récalmations (‰ abonnés)	0,64
§ 4.3.	P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	40
§ 4.2.	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,59
§ 3.5.	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (ans)	1,76
§ 2.4.2.	P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	75,0
§ 2.4.4.	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /i/km)	0,14
§ 2.4.5.	P106.3	Indice linéaire des pertes en réseau (m ³ /i/km)	5,90
§ 2.1.1.	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	85

* Indicateur calculé sur le périmètre de la régie ** taux d'impayés de 2011

(décret n°2007-675 du 2 mai 2007) Service de l'Eau Potable

VOTRE QUALITÉ DE VIE

L'ASSAINISSEMENT



Les élus lors d'une visite de la station d'épuration de la Chapelle-Saint-Ursin

PÉRIMÈTRES DES SERVICES PUBLICS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour l'année 2012, le Service de l'Assainissement Collectif concerne **31 052 usagers**, dont **1 341** dans le cadre d'une délégation de service public (commune de Trouy). Le périmètre d'intervention du Service d'Assainissement Collectif en régie regroupe 12 communes, auxquelles s'est ajoutée la commune de Marmagne depuis le 1^{er} juillet 2012. La commune de Trouy sera intégrée dans le périmètre en régie à compter du 1^{er} janvier 2014.

Le Service d'Assainissement Non Collectif poursuit son déploiement sur l'ensemble des communes de l'Agglomération ; il concerne désormais **3 053 usagers**. Les contrôles réalisés en régie concernent les dispositifs d'assainissement non collectifs neufs et existants. Des contrôles périodiques de bon fonctionnement sont également réalisés en régie.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Les principaux indicateurs de l'activité sont les suivants :

- Volumes facturés : **4 587 243 m³**, en hausse de **0,4 %** par rapport à l'exercice précédent
- Curage préventif du réseau : **84 km** de réseau, dont **39** secteurs sensibles
- Interventions curatives urgentes de débouchage sur les infrastructures publiques : **1 406**
- Réalisation de contrôles des raccordements sur le réseau d'assainissement collectif : **1 585**
- Demande de contrôles d'assainissement liés à une vente immobilière : **1 001**, dans un contexte de recul des transactions immobilières
- Réalisation d'analyses sur la qualité des eaux épurées : **conformité des rejets** pour les stations d'épuration de Bourges, Plaimpied-Givaudins, Saint-Germain-du-Puy, Berry-Bouy, Marmagne, La Chapelle-Saint-Ursin
- Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la Police de l'Eau : **98,4%**
- Réalisation d'analyses sur la composition des boues d'épuration : **conformité** par rapport aux normes de valorisation agricole
- Boues produites : **1 687,47 tonnes** de matières sèches
- Réalisation de contrôles d'installations d'assainissement non collectif : **829**

TARIF DE L'ASSAINISSEMENT

La tarification de l'assainissement varie selon le mode d'assainissement dont dépend l'usager. Les eaux usées des habitations desservies par les réseaux de collecte sont traitées par les stations d'épuration ; les abonnés en question dépendent du Service d'Assainissement Collectif. A ce titre, ils s'acquittent de la redevance assainissement.

Les eaux usées des habitations non desservies par les réseaux sont traitées de manière autonome, à la parcelle. Les abonnés **gèrent alors eux-mêmes** leurs dépenses d'investissement et de fonctionnement et s'acquittent régulièrement de prestations diverses obligatoires pour l'entretien et le contrôle des installations.

Pour les communes dont le Service de l'Assainissement est délégué, la collectivité perçoit une recette dite "part collectivité" qui sert au financement des dépenses d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente le montant d'une facture-type de 120 m³/an pour le service de l'assainissement collectif en 2012 :

Berry-Bouy*	229,84 €
Bourges	219,56 €
La Chapelle-Saint-Ursin	220,85 €
Le Subdray	224,70 €
Marmagne*	187,46 €
Morthomiers	225,98 €
Plaimpied-Givaudins	227,27 €
Saint-Doulchard	215,71 €
Saint-Germain-du-Puy	223,42 €
Trouy	304,73 €

* depuis le 1^{er} juillet 2012, suppression de la part versée au délégataire suite à la reprise en régie.

Etant en assainissement non collectif, les communes d'Annoix, Arçay, Saint-Just et Saint-Michel-de-Volangis ne sont pas concernées par la redevance assainissement collectif.



INDICATEURS FINANCIERS : DÉPENSES ET RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **10 295 329 € HT**, en hausse de **2,45%** par rapport à l'année précédente. La facturation de la redevance d'assainissement collectif s'élève à **6 878 743 € HT**, soit une hausse de **2,5%** par rapport à l'exercice précédent.

L'endettement se caractérise par un capital restant dû de **8 952 339 €**, soit une hausse de **7,02%** par rapport à 2011. La durée d'extinction de la dette est de 3,07 ans.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Charges à caractère général (achat, services extérieurs et impôts) **2 982 071 €**,
- Charges de personnels **2 871 730 €**,
- Redevance versée à l'agence de l'eau **958 999 €**.

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS

> MISE EN ŒUVRE D'UN SCHEMA DIRECTEUR DE TRAVAUX

La collectivité a entrepris en 2012 des **opérations structurantes** issues du schéma directeur de travaux finalisé en 2009 :

- **Choix d'un site** pour l'implantation d'une future station d'épuration communautaire et acquisition d'une partie des parcelles concernées ;
- **Réalisation partielle des travaux** de raccordement des effluents de La Chapelle-Saint-Ursin sur le bassin versant de Bourges ;
- **Réalisation des travaux** de raccordement des effluents du Subdray (zone du César) sur le bassin versant de Bourges.

> RENOUELEMENT DES INFRASTRUCTURES

En 2012, **1 677 ml** d'extensions de réseau ont été réalisées ; elles concernent les communes de Bourges et l'infrastructure de transfert du bassin versant du Subdray vers celui de Bourges.

Au cours de l'exercice, **2 537 ml** de réseau ont été renouvelés, soit un taux de renouvellement de **0,68%**¹. Sur la période 2008 - 2012, le taux moyen de renouvellement du réseau est de **0,58%**.

Les travaux réalisés sur les stations d'épuration sont les suivants :

STATION D'ÉPURATION	TRAVAUX RÉALISÉS
Bourges	Remplacement de la centrifugeuse KHD par un matériel de conception récente (Guinard D4L)
Morthomiers	Mise en place d'un dispositif de récupération des flottants sur clarificateur

¹ : Linéaire total de réseau considéré = linéaire 2011

> AUTOSURVEILLANCE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la réglementation RSDE (Recherche de Substances Dangereuses pour l'Eau), la campagne initiale de **surveillance des micropolluants** dans les eaux rejetées dans la rivière "l'Yèvre" par la station d'épuration de Bourges, initiée en 2011, s'est achevée en 2012. La liste des paramètres retenue pour la surveillance régulière et validée par la DDT est constituée de pesticides : 2,4-MCPA, Diuron, Simazine, HCH (somme alpha, bêta, delta, gamma), Lindane et de métaux : Manganèse, Cadmium, Chrome, Cuivre et Zinc.

L'autosurveillance des réseaux d'assainissement se met en place sur les communes de Bourges et Saint-Germain-du-Puy en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la DDT du Cher. Après la réalisation des phases d'études par un maître d'œuvre spécialisé, deux appels d'offre ont été lancés pour **l'instrumentation des réseaux et le traitement informatique des données**.



MAÎTRISE DU PROCESSUS ET APPROCHE PARTENARIALE

Afin de maîtriser l'intégralité du processus de l'assainissement, la collectivité a poursuivi son **action de conventionnement des rejets industriels** (deux conventions pour l'établissement Logidis Comptoirs Modernes pour leurs plates-formes logistiques de produits frais de grande consommation "Ragnon" et "Boucherie").

En parallèle, des efforts importants sont mis en œuvre pour contrôler les raccordements privatifs (plus de **1 500 contrôles** effectués par quatre agents à temps plein). En faisant œuvre de **pédagogie auprès des usagers**, tout en imposant les travaux de mise en conformité nécessaires, le service améliore le taux de raccordement des effluents et l'efficacité des équipements d'épuration.

Concernant les sous-produits de l'assainissement, un partenariat a été mis en place avec la Chambre des Métiers. L'objectif visé est de **réduire les rejets de graisses dans le réseau public**, en ciblant pour les professionnels de la restauration, avec l'installation de séparateur à graisses normalisés dans les établissements non encore équipés.

La qualité des boues d'épuration, doublement conformes aux normes de valorisation agricole et aux normes de compost produit, fait l'objet d'une attention particulière. Afin d'apporter à l'utilisateur toutes les informations nécessaires, la collectivité participe activement à la Mission d'Expertise pour le Suivi des Epandages aux côtés de la Préfecture du Cher.

INDICATEURS DE PERFORMANCES - 2012

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF			
Paragraphe rapport	Indicateur	Intitulé de l'indicateur	Valeur
Indicateurs descriptifs des services			
§ 1.2.	D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif*	91 000
§ 1.2.	D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	14
§ 3.2. - 3.10.	D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en TMS)	1 687
§ 4.1.2.	D204.0	Prix en euros TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur ville de Bourges)	219,56
Indicateurs de performance			
§ 4.2.4	207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (€ m ³)	0,0008
-	P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)**	2,06
§ 3.1.1.	P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	NC
§ 3.1.6.	P251.1	Taux de débordements des effluents dans les locaux des usagers (‰ habitants)	0,011
§ 1.3.2.	P258.1	Taux de réclamations (‰ abonnés)	1,25
§ 3.1.2.	P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (sur 100)	50
§ 3.1.9.	P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	10.4
§ 5.5.	P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,58
§ 4.2.5.	P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (ans)	3,07
§ 3.1.3.	P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	NC
§ 3.1.4.	P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100
§ 3.1.10.	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100
§ 3.1.5.	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)	100
§ 3.1.11.	P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	98.4
§ 3.1.12.	P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (sur 120)	60

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF			
Indicateurs descriptifs des services			
§ 1.2.	D301.0	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif*	8 000
§ 2.4.1.	D302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (sur 140)	100
Indicateurs de performance			
§ 2.4.2.	P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (%)	59

* Estimation d'après le ratio entre le nombre d'abonnés à l'assainissement collectif et le nombre d'habitants par commune
 ** Taux d'impayés de 2011

(décret n°2007-675 du 2 mai 2007) Service de l'Assainissement

BUREAU D'ÉTUDES - VOIRIE

LE SERVICE BUREAU D'ÉTUDES - VOIRIE INTERVIENT AUTOUR DE TROIS ACTIVITÉS :

- LES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (VIC) ET DES PARCS D'ACTIVITÉS (ZAE),
- L'ACCESSIBILITÉ,
- LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT.

PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉS

> VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (VIC) ET VOIRIES DES PARCS D'ACTIVITÉS (ZAE)

Le Service exerce par des visites régulières la **surveillance** des voiries, l'éclairage public, les espaces verts et la signalisation. Il assure les **relations avec les services VRD** des communes membres de l'EPCI.

Le Service **instruit les réclamations** usagers, **réalise les pré-études** nécessaires à la mise en place des financements des travaux. Il propose un **programme pluriannuel** d'investissement et **planifie** annuellement les travaux à réaliser.

Le Service **suit et contrôle** la mise en place de la signalétique des parcs d'activités en partenariat avec SEM Territoria, **assure et contrôle** les prestataires de services qui interviennent sur le domaine public des voies d'intérêt communautaire et sur les parcs d'activités transférés à Bourges Plus.

> ACCESSIBILITÉ

Le Service **élabore le programme** pluriannuel des travaux de mise en accessibilité des espaces publics gérés par Bourges Plus.

Il réalise le **suivi annuel** des actions menées.

> OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

Le Service **établit les dossiers** de consultation et analyse les offres des entreprises. Il assure la **coordination** des travaux avec les autres maîtres d'ouvrages et partenaires. Il suit la **réalisation des opérations** d'aménagement.



OPÉRATIONS MENÉES EN 2012

2012 fut marquée par la réalisation d'une **grosse opération d'aménagement** du parc d'activités de La Voie Romaine comprenant notamment la construction d'une voie nouvelle d'une longueur d'environ 800 mètres reliant le giratoire de la Porte de Châteauroux à la rue de Suède sur la commune du Subdray (ancienne RD107). Lié à cet aménagement, un bassin de rétention des eaux pluviales de **16 600 m³**, construit dans la partie nord de la zone d'activités collecte l'ensemble des eaux pluviales de ce parc.

Furent également réalisés durant cette année :

- La **requalification** des trottoirs place de la Pyrotechnie à Bourges avec la mise en accessibilité de deux arrêts de bus.
- La **mise en accessibilité** de la rue des Lauriers à Saint-Germain-du-Puy.
- La **mise en accessibilité** des trottoirs du boulevard de l'Avenir à Bourges (entre les rues du Pré Doulet et de Vauvert) y compris les deux arrêts de bus dont la finition aura lieu en 2013.
- La **réfection** de l'aire de remisage des bus rue Théophile Lamy à Bourges pour le compte d'AggloBus.
- La **réfection** partielle à Bourges des chaussées du boulevard de l'Avenir, du boulevard de l'Industrie et de la rue Charles Durand (dans le cadre du marché d'entretien et grosses réparations des VRD).
- Le **lancement de l'opération** de création de la ZAC du MOUTET à Bourges (études et maîtrise d'œuvre)
- L'**étude** de la requalification du parc d'Activités du Porche sur la commune de Plaimpied-Givaudins (maîtrise d'œuvre).

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

DIAGNOSTICS : INVESTIGATION DE TERRAIN

Le service a réalisé **20 opérations** de diagnostic en 2012, réparties sur **6 communes** de l'Agglomération : Bourges (13), Trouy (2), Saint-Germain-du-Puy (2), Saint-Michel-de-Volangis (1), Berry-Bouy (1), et Plaimpied-Givaudins (1).

Quatre secteurs territoriaux ont été investis.

En milieu urbain : deux opérations sur Bourges, chacune en lien avec la transformation d'un équipement public, pour une surface prescrite totale de 2 285 m².

- Restructuration de la Maison de la Culture de Bourges (2^e tranche de diagnostic) : surface prescrite 2 200 m² à l'emplacement des thermes monumentaux d'époque gallo-romaine.
- Mise en conformité, Ecole nationale des Beaux Arts à Bourges : surface prescrite 85 m².

En milieu suburbain : toutes sur Bourges, ces opérations sont en lien avec la construction de maisons individuelles, d'immeuble locatif et d'équipements pour une surface prescrite totale de 13 895 m².

- Maison individuelle, Bourges rue Montplaisir : surface prescrite 2 200 m², diagnostic stérile.
- Maison individuelle, Bourges rue Berthelot : surface prescrite 538 m², diagnostic stérile.
- Construction immeubles locatifs, Bourges rue de l'Île d'Or : surface prescrite 951 m² sur un secteur de frange urbaine depuis l'Antiquité.
- Maison individuelle, Bourges rue Faidherbe : surface prescrite 402 m², diagnostic stérile.
- 2 maisons individuelles, Bourges rue des Fonds Gaidons : surface prescrite 2 043 m², diagnostic stérile.
- Hôtel d'entreprises, Bourges ZAC Lahitolle, Bourges : surface prescrite 4 421 m², diagnostic stérile.
- Etablissement scolaire, Bourges rues Carolus et Jean-Baffier : surface prescrite 3 340 m² à l'emplacement d'un site funéraire et religieux (de l'Antiquité tardive au 18^e siècle).



Opération de diagnostics rue Carolus à Bourges

En milieu périurbain : trois opérations sur Bourges sont en lien avec la création ou l'aménagement de ZAC, et un lotissement, pour une surface prescrite totale de 688 048 m².

- ZAC de Beaulieu (réseau eaux pluviales), Bourges : surface prescrite 1 150 m² à l'emplacement de la voie gallo-romaine vers Argenton.
- Lotissement, Bourges ruelle des Gâts : surface prescrite 19 922 m² à l'emplacement de traces excessivement ténues dont la chronologie n'est pas assurée.
- ZAE du Moutet, Bourges : surface prescrite 666 976 m² dans l'environnement de plusieurs établissements ruraux antiques identifiés.



En périphérie de villages : ces opérations réparties sur 5 communes toutes limitrophes de Bourges sont le plus souvent en lien avec des projets de lotissement pour une surface prescrite totale de 144 132 m².

- Transformation bâtiment agricole en habitation, Berry-Bouy "Le Courpoy" : surface prescrite 2 800 m² sur le site d'une maison forte d'époque médiévale.
- Lotissement, Plaimpied-Givaudins rues du Bois au Moine et du Moulin à Vent : surface prescrite 17 387 m² à l'emplacement d'un paléo chenal de l'Auron.
- Lotissement, Trouy route de La Chapelle (résidence du Parc) : surface prescrite 55 100 m² à l'emplacement de vestiges fossoyés d'époques médiévales (parcellaire).
- Lotissement, Trouy "Le Bovidioux" : surface prescrite 16 715 m², diagnostic stérile.
- Lotissement, Saint-Germain-du-Puy : surface prescrite 21 273 m², diagnostic stérile.
- Maison individuelle, Saint-Michel-de-Volangis : surface prescrite 1 478 m², fossé parcellaire antique.
- Lotissement, Saint-Germain-du-Puy rue Maurice Estève : surface prescrite 29 379 m², diagnostic stérile.

DIAGNOSTICS : RAPPORTS

Les études de post-fouille à la suite des diagnostics réalisés ont été **menées à terme**. Seul le diagnostic de la Maison de la Culture à Bourges a donné lieu à un arrêté de prescription de fouille préventive.

Tous les rapports de diagnostic transmis au préfet de la Région centre l'ont été dans les délais prescrits. L'ensemble de ces rapports de diagnostic transmis représentent un total de **1 472 pages**.



FOUILLES PRÉVENTIVES

Il n'y a pas eu d'investigation de terrain en fouille préventive en 2012.

Le rapport de la fouille préventive de la ZAC Avaricum a été mené à terme en 2012 (et transmis en janvier 2013) : il représente un total de **3 248 pages** réparties en sept volumes.

Le rapport de la fouille préventive du 6 rue La Fontaine à Bourges sera transmis en 2013.

TRANSMISSION SCIENTIFIQUE

> PUBLICATION/ÉDITION

Un complexe princier de l'âge du Fer : le quartier artisanal de "Port Sec sud" à Bourges. Collection Bituriga, 41^e supplément à la Revue archéologique du centre de la France (RACF), 2 volumes, 686 pages.

> PRINCIPAUX ARTICLES ET COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

- Vitis biturica, cépage des Bituriges Cubes ? : l'archéologie de la vigne dans le Berry antique (collectif). Gallia 68.1, C.N.R.S. Editions, 2011.
- Gestion des corps et manipulation de cadavres à La Tène B2/C1. De la taphonomie à la chronologie des dépôts dans les structures d'ensilage. Séminaire PACEA, UMR 5199, université de Bordeaux (février 2012).
- Deux fours antiques dans un quartier suburbain d'Avaricum. Congrès de la Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule (Poitiers mai 2012).
- Les ossements animaux, marqueurs fonctionnels et sociaux des sites de l'âge du Fer et de l'époque romaine (collectif). Séminaire d'archéologie de la région Centre, Tours (mars 2012).
- Analyse fonctionnelle d'une maison incendiée à la fin du 14^e siècle à Bourges (ZAC Avaricum) : confrontation du mobilier des couches d'occupation et des niveaux de destruction brutale. Séminaire d'archéologie de la région Centre, Tours (mars 2012).
- Les dépôts particuliers d'équidés au sud du Bassin parisien à l'âge du fer : un état des lieux en région Centre. Table-ronde, Centre archéologique du Mont Beuvray (octobre 2012).
- Evaluation et modélisation du potentiel archéologique de Bourges. Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Tours (avril 2012).

ENVIRONNEMENT

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BOURGES ASSURE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2010 LA COMPÉTENCE OPTIONNELLE "PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE" SE DÉCLINANT EN "LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR, LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES, SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE, ÉLIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS DONT LA COLLECTE".

COMPÉTENCE "LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR"

Bourges Plus fait partie du conseil d'administration de l'association régionale pour la qualité de l'air, **Lig'Air**.

Cette association a assuré **plusieurs suivis** pour le compte de Bourges Plus :

- Surveillance de la **qualité de l'air** par l'intermédiaire de deux stations urbaines de fond installées sur le territoire de la commune de Bourges (rues Nicolas Leblanc et Albert Camus). Les polluants surveillés sont les particules en suspension, les oxydes d'azote, l'ozone et le dioxyde de soufre. Le seuil d'information de la population a été dépassé **18 fois** en 2012 uniquement pour les particules.
- Surveillance des **pollens** : un capteur est installé sur le toit d'un immeuble rue Louis de Raynal à Bourges. Lig'Air assure le prélèvement. L'interprétation et la rédaction du bulletin pollinique est réalisé par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA).
- En lien avec la Ville de Bourges, en remplacement de la station urbaine rue A. Camus, une station de mesure de la **pollution due au trafic automobile** a été installée dans le jardin Jean de Berry à Bourges à la fin de l'année 2012. Elle mesure plus particulièrement les oxydes d'azote et les BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylène).

Tous les résultats sont disponibles sur le site internet de lig'air (www.ligair.fr) et sur le site de Bourges Plus.

COMPÉTENCE "LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES"

Bourges Plus a été associée aux réunions menées par les services de l'Etat en vue de la réalisation d'un **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement** (PPBE) pour les voies dont le trafic est supérieur à **8 200** véhicules par jour.

Au préalable, les services de l'Etat devaient réaliser des cartes de modélisation de la propagation du bruit depuis les axes concernés pour évaluer le nombre de bâtiments potentiellement en dépassement de seuils prédéfinis. Les cartes de bruit seront publiées par la Préfecture du Cher en janvier 2013, elles serviront de base à Bourges Plus pour la réalisation du Plan de Prévention du Bruit pour l'Environnement.

COMPÉTENCE "COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS"

Suite à la réalisation d'un diagnostic sur les modalités de collecte et de traitement des déchets ménagers, des décisions ont été prises pour **optimiser la collecte, le tri et le traitement** des déchets aussi bien en matière économique, environnementale que de niveau de service rendu à l'utilisateur. Les orientations suivantes ont été retenues :

- **baisse des fréquences** de collecte des ordures ménagères pour les communes de Saint-Doulchard (passage de trois à deux collectes hebdomadaires dans le centre ville et de deux à une collecte pour le reste de la commune), Marmagne (passage de deux à une collecte par semaine) ainsi que pour le centre ville de Bourges (passage de quatre à trois collectes par semaine).



- **Harmonisation des consignes de tri** : aujourd'hui, 3 consignes de tri différentes coexistent sur le territoire de l'Agglomération ce qui rend difficile toute action de sensibilisation auprès des usagers. Il a été décidé par les élus de retenir **une seule consigne pour tout le territoire** : tri d'une part de tous les déchets d'emballage et d'autre part de tous les papiers en apport volontaire comme c'est actuellement le cas sur la commune de Bourges.
- Passage d'une collecte en points d'apport volontaire à **une collecte en porte à porte** pour les emballages des communes les plus densément peuplées de l'Agglomération : Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, La Chapelle-Saint-Ursin et Trouy, comme cela existe déjà à Bourges.



Le réseau des **6 déchèteries** (Trouy, La Chapelle-Saint-Ursin, Saint-Just, Saint-Doulchard, les Danjons et les Quatre Vents) est très hétérogène. Aussi, un diagnostic du niveau de service rendu par chacune mais aussi de leur répartition sur le territoire a été réalisé. Il a abouti au cours de l'année 2012 à la **proposition d'un programme complet de modernisation** du réseau. L'objectif est d'offrir des équipements de qualité, bien répartis sur le territoire, pour tous les habitants tout en adaptant le niveau de prestations aux fréquentations constatées. Aussi, de fin 2013 à 2016, seront successivement modernisées les déchèteries de Saint-Just, Saint-Doulchard, La Chapelle-Saint-Ursin et Trouy. En parallèle, devrait être créée **une nouvelle déchèterie au sud de Bourges** afin d'avoir une meilleure répartition de ces équipements sur le territoire ce qui permettrait à terme la fermeture de la déchèterie des Danjons.

Le compost produit au CTVD **n'est pas conforme** à la norme NFU 44051 en raison de taux trop importants de certains éléments polluants : inertes (verre, plastiques, etc.) et plus ponctuellement de certains métaux lourds. Il est utilisé à des fins agricoles dans le cadre d'une autorisation préfectorale d'épandage. Aussi, un assistant à maîtrise d'ouvrage **a été missionné** par Bourges Plus pour l'accompagner dans un projet de réhabilitation du CTVD dont l'objectif est **d'améliorer la qualité du compost** produit. Trois candidats ont participé à une consultation (dialogue compétitif) en 2012, avec poursuite en 2013.

LE SERVICE ENVIRONNEMENT

Le service Environnement est composé de 14 agents :

- Dont **6 agents de maintenance et de sensibilisation**. Ces agents interviennent pour renseigner les usagers sur toutes questions relatives aux déchets et pour leur fournir des outils de précollecte.
- Dont **3 gardiens** de déchèteries qui interviennent sur les sites de Trouy, La Chapelle-Saint-Ursin et Saint-Just.



> GESTION DE LA PRÉCOLLECTE

Les agents de maintenance assurent des missions de fourniture et de maintenance des différents outils de précollecte que l'on peut classer en **2 grandes catégories**.

- la fourniture et la maintenance des bacs roulants sur le territoire de la Ville de Bourges

Le parc actuellement en place est de l'ordre de **53 800 bacs roulants** soit une augmentation de plus de 8 000 bacs par rapport à 2011, principalement liée à la conteneurisation des 9 premières communes. Un agent et un véhicule sont quasi exclusivement dédiés à cette mission. En 2012, **1 700 bacs** roulants ont été livrés et/ou retirés et plus de **300 interventions** de maintenance (changement de couvercles, de roues...) ont été effectuées. A chaque mise à disposition de bacs, l'usager se voit remettre un **mémo tri** ainsi qu'un **calendrier** de collecte.



- la mise en place et l'entretien des colonnes d'apport volontaire sur tout le territoire

Les ambassadeurs ont procédé à des **opérations de petite maintenance** (changement des opercules et des adhésifs, réparation...) et au remplacement des colonnes détériorées.

N° Vert 0 800 89 77 30

Un Numéro Vert est en service (**0800 89 77 30**). En 2012, **2 900 appels** ont été traités. Ils concernent aussi bien des demandes de renseignements, des demandes de dotation en bacs que, plus ponctuellement, des signalements d'anomalies de collecte.

Les agents de sensibilisation assurent leur mission dans **différents cadres** :

- lors de manifestations à caractère festif (Printemps de Bourges, DEEEglingués, Foire Exposition, Fête des Flots à Trouy...), ils **animent un stand** à l'aide de différents supports et jeux abordant différents thèmes relatifs aux déchets (tri, compostage...). Ce sont ainsi plus de **2 100 personnes** qui ont été rencontrées.
- Par des interventions ciblées auprès de publics spécifiques : écoles, collèges, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)... Ce sont ainsi **11 interventions** qui se sont déroulées en 2012.
- Lors d'opérations ponctuelles en porte à porte. Ainsi, en 2012, dans le cadre de la modification des modalités de collecte pour 8 immeubles du quartier Libération à Bourges, **310 habitants** ont été rencontrés individuellement.
- Lorsque des erreurs de tri sont constatées par les agents de collecte des déchets, un agent de sensibilisation se rend au domicile de l'utilisateur pour lui **expliquer les consignes de tri** ; en cas d'absence, un mémo tri est déposé. En 2012, **1 150 habitants** ont ainsi été contactés.



GLOSSAIRE

AC : Attribution de Compensation	DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs	PLH : Plan Local de l'Habitat
ACMO : Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité	DT-DICT : Déclaration de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux	PLS : Plafond Locatif Social
ACFI : Agent Chargé de la Fonction d'Inspection	DDT : Direction Départementale du Territoire	PLUS : Prêt Locatif à Usage Social
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	DDTP : Direction du Développement Territorial et de la Prospective	PME : Petites et Moyennes Entreprises
AEP : Alimentation en Eau Potable	DIB : Déchets Industriels Banals	PNRI : Pôle National des Risques Industriels
ARCEP : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes	DM : Décision Modificative	POS : Plan d'Occupation des Sols
ARITT : Agence Régionale de l'Innovation et du Transfert Technologique	DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles	PPBE : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
	DSC : Dotation de Solidarité Communautaire	PRU : Projet de Renouvellement Urbain
	DSP : Délégation de Services Publiques	PV : Procès Verbal
		QOM : Qualité Organisation Méthode
BBC : Bâtiment Basse Consommation	EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale	QSEE : Qualité Sécurité Environnement Ethique
BD : Base de Données	EU : Eaux Usées	
BP : Budget Prévisionnel		RH : Ressources Humaines
BS : Budget Supplémentaire	FIF : Fonds d'Intervention Foncière	RNSA : Réseau National de Surveillance Aérobiologique
BTP : Bâtiments Travaux Publics	FNGIR : Fonds National de Garantie de Ressources	
	FPIC : Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes	SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
CA : Compte Administratif		SCoT : Schéma de COhérence Territorial
CC : Communauté de Communes	GPS : Global Positioning System	SDIS : Service Départemental d'Incendie et Secours
CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales	GSM : Global System for Mobile	SIG : Système d'Information Géographique
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie	HQE : Haute Qualité Environnementale	SIRDAB : Syndicat Intercommunal pour la Révision et le suivi du schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère
CDC : Caisse des Dépôts et Consignations	IGN : Institut Géographique National	SRADDT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
CG : Conseil Général	IMDR : Institut pour la Maîtrise Des Risques	
CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales	IMEP : Institut coMmunautaire d'Education Permanente	TGV-POCL : Train à Grande Vitesse - Paris - Orléans - Clermont - Limoges
CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs	IUFM : Instituts Universitaires de Formation des Maîtres	TIPI : Titre Interbancaire Payable sur Internet
CLAH : Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat		VEFA : Vente en l'Etat Futur d'Achèvement
CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées	MAPA : Marché à Procédure Adaptée	VIC : Voiries d'Intérêt Communautaire
CNFPT : Centre National de Formation de la Fonction Publique	ML : Mètre Linéaire	VRD : Voiries Réseaux Distribution
CNIG : Comité National de l'Information Géographique	OMR : Ordures Ménagères Résiduelles	
CNRI : Centre National des Risques Industriels	OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	ZAC : Zone d'Activités Concertées
COMITEC : COMmunication Informatique et TEChniques nouvelles	PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables	ZAE : Zone d'Activités Economiques
CTP : Comité Technique Paritaire	PCET : Plan Climat Energie Territorial	ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
CTVD : Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets	PDU : Plan de Déplacements Urbains	ZFU : Zone Franche Urbaine
DDFIP : Direction Départementale des Finances Publiques	PFR : Prime de Fonction de Résultat	
	PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration	

BOURGES PLUS
23-31, BOULEVARD FOCH
BP 500
18023 BOURGES CEDEX

Tél. : 02 48 48 58 58

Fax : 02 48 48 58 60

Site : www.agglo-bourgesplus.fr



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION